



## OPAH-RU

### Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat en Renouvellement Urbain

Commune de Bagnols-sur-Cèze

Décembre 2025 – Décembre 2030

Convention signée le

La présente convention est établie :

**Entre la commune de Bagnols-sur-Cèze**, maître d'ouvrage de l'opération programmée, Jean-Yves CHAPELET, maire

**L'État**, représenté par M. le préfet du département du Gard, Jérôme BONET,

**Et l'Agence nationale de l'habitat**, établissement public à caractère administratif, sis 8 avenue de l'Opéra 75001 Paris, représentée par Jérôme BONET, préfet du département du Gard, agissant dans le cadre des articles R. 321-1 et suivants du code de la construction et de l'habitation et dénommée ci-après « Anah »,

**Et la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien** représentée par Jean-Christian REY, **la Caisse des dépôts et consignations / la Banque des Territoires** représentée par Patrick MARTINEZ, directeur régional Occitanie, **le Comité Régional Action Logement Occitanie** représenté par François MAGNE, **le Conseil Départemental du Gard** représenté par Françoise LAURENT-PERRIGOT.

Vu le code de la construction et de l'habitation, notamment ses articles L. 303-1 (OPAH), L. 321-1 et suivants, R. 321-1 et suivants,

Vu le règlement général de l'Agence nationale de l'habitat,

Vu la circulaire n°2002-68/UHC/IUH4/26 relative aux opérations programmées d'amélioration de l'habitat et au programme d'intérêt général, en date du 8 novembre 2002,

Vu le Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD), adopté par arrêté du préfet du département et de la présidente du conseil départemental du Gard, le 4 juillet 2025,

Vu le Programme Local de l'Habitat (PLH), adopté par délibération du conseil communautaire du Gard rhodanien, le 11 décembre 2019,

Vu la convention d'Opération de Revitalisation de territoire (ORT) prise en application de l'article L.303-2 du code de la construction et de l'habitation adoptée par les signataires du dispositif ORT, le 19 décembre 2023

Vu la délibération de l'assemblée délibérante de la collectivité maître d'ouvrage de l'opération, en date du ..., autorisant la signature de la présente convention,

Vu l'avis de la Commission Locale d'Amélioration de l'Habitat de ..., en application de l'article R. 321-10 du code de la construction et de l'habitation, en date du ...

Vu l'avis du délégué de l'Anah dans la Région en date du ...

Vu la mise à disposition du public du projet de convention d'Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) du ... au ... à ... en application de l'article L. 303-1 du code de la construction et de l'habitation (*en OPAH uniquement*)

Il a été exposé ce qui suit :

## Table des matières

Préambule .....	5
Chapitre I – Objet de la convention et périmètre d'application.....	8
Article 1 – Dénomination, périmètre et champs d'application territoriaux.....	8
1.1. Dénomination de l'opération .....	8
1.2. Périmètre et champs d'intervention.....	8
Chapitre II – Enjeux de l'opération .....	8
Article 2 – Enjeux.....	8
Chapitre III – Description du dispositif et objectifs de l'opération .....	9
Article 3 – Volets d'action .....	10
3.1. Volet urbain.....	10
3.1.1 Descriptif du dispositif .....	10
3.1.2 Objectifs.....	11
3.2. Volet foncier .....	11
3.2.1 Descriptif du dispositif .....	11
3.2.2. L'action d'accompagnement de l'OPAH-RU .....	13
3.2.3 Objectifs.....	13
3.3. Volet immobilier .....	14
3.3.1 Descriptif du dispositif .....	14
3.3.2 Objectifs.....	15
3.4. Volet lutte contre l'habitat indigne et très dégradé .....	16
3.4.1. Descriptif du dispositif .....	16
3.4.2 Objectifs.....	19
3.5. Volet copropriété en difficulté .....	19
3.5.1. Descriptif du dispositif .....	20
3.5.2. Objectifs.....	26
3.6. Volet rénovation énergétique et lutte contre la précarité énergétique.....	26
3.6.1 Descriptif du dispositif .....	27
3.6.2 Objectifs.....	28
3.7. Volet travaux pour l'autonomie de la personne dans l'habitat .....	28
3.7.1 Descriptif du dispositif .....	28
3.7.2 Objectifs.....	28
3.8 Volet social.....	29
3.8.1 Descriptif du dispositif .....	29
3.8.2 Objectifs.....	29
3.9. Volet patrimonial et environnemental.....	29
3.9.1 Descriptif du dispositif .....	29
3.9.2 Objectifs.....	30
Article 4 – Objectifs quantitatifs de réhabilitation .....	30
4.1 Objectifs quantitatifs globaux de la convention .....	30
4.2 Objectifs quantitatifs portant sur les logements subventionnés par l'Anah .....	31
4.3 Objectifs quantitatifs portant sur des actions uniquement financées par la Ville.....	31
Chapitre IV – Financements de l'opération et engagements complémentaires. ....	34
Article 5 – Financements des partenaires de l'opération .....	34
5.1. Financements de l'Anah .....	34
5.1.1. Règles d'application .....	34
5.1.2 Montants prévisionnels .....	34
5.2. Financements de la collectivité maître d'ouvrage, commune de Bagnols-sur-Cèze.....	34
5.2.1. Règles d'application .....	35
5.2.2 Montants prévisionnels .....	35
5.3. Financements d'Action Logement.....	36
5.3.1 Règles d'application .....	36
5.3.2. Montants prévisionnels Action Logement .....	37

5.4. Financements Conseil Départemental .....	37
5.4.1 Règles d'application .....	37
5.4.2. Montants prévisionnels Conseil Départemental .....	37
5.5. Financements Banque des Territoires / Caisse des dépôts et consignations .....	37
5.5.1 Règles d'application .....	38
5.5.2. Montants prévisionnels Banque des Territoires .....	38
Article 6 – Engagements complémentaires .....	38
Chapitre V – Pilotage, animation et évaluation.....	39
Article 7 – Conduite de l'opération .....	39
7.1. Pilotage de l'opération .....	39
7.1.1. Mission du maître d'ouvrage .....	39
7.1.2. Instances de pilotage .....	39
7.2. Suivi-animation de l'opération .....	40
7.2.1. Équipe de suivi-animation .....	40
7.2.2. Contenu des missions de suivi-animation .....	40
7.2.3. Modalités de coordination opérationnelle .....	42
7.3. Évaluation et suivi des actions engagées .....	42
7.3.1. Indicateurs de suivi des objectifs.....	42
7.3.2. Bilans et évaluation finale .....	44
Chapitre VI – Communication.....	44
Article 8 - Communication .....	44
Chapitre VII – Prise d'effet de la convention, durée, révision, résiliation et prorogation.....	45
Article 9 - Durée de la convention .....	45
Article 10 – Révision et/ou résiliation de la convention.....	45
Article 11 – Transmission de la convention.....	45

## Préambule

Ville-centre de la **Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien**, la commune **de Bagnols-sur-Cèze** est située au Nord-Est de la Région Occitanie et du Département du Gard. Elle est aujourd’hui la 3<sup>ème</sup> commune la plus peuplée du département du Gard après Nîmes et Alès : au recensement de 2021, **Bagnols-sur-Cèze comptait 18 248 habitants (source INSEE)**. Par son activité, notamment dans le domaine du nucléaire, le **Gard rhodanien constitue le deuxième pôle industriel d'Occitanie**. Sa position de carrefour, à l’interface de 4 départements et 3 régions, lui donne un avantage clair, même si celui-ci est atténué par l’absence de réseaux autoroutier et ferré la desservant directement.

**À la fin des années 50, la ville a fait l’objet d’un développement important**, en lien notamment avec la construction du site nucléaire de Marcoule. Le quartier des Escanaux, à proximité immédiate du centre historique, se construit notamment à cette époque pour accompagner l’explosion démographique de la population bagnolaise (multiplication par trois en cinq ans). La **périurbanisation en œuvre dans les années 70 et 80** va amener ces populations installées dans le cœur de ville vers les villages alentours et leurs quartiers pavillonnaires. **Cette évolution a engendré une déqualification**, au sens large, du centre de Bagnols-sur-Cèze. Un processus qui peut s’expliquer, en première approche, par l’état du bâti, sa morphologie urbaine, souvent contraignante, par le vieillissement des infrastructures, mais aussi par une population paupérisée et vieillissante.

Le PLH, récemment finalisé, a mis en exergue cette spécialisation de l’habitat sur le territoire de la communauté d’agglomération qui a abouti à un **cumul de handicaps** pour Bagnols-sur-Cèze et son centre, occasionnant une surreprésentation des logements locatifs sur ce territoire ainsi qu’un **taux de vacance important (22% dans le centre historique, 12% sur les Escanaux)**. Le Programme Local de l’Habitat insiste particulièrement sur la vigilance accrue dont doit faire preuve la communauté d’agglomération sur le potentiel état de dégradation du bâti ancien (20 % du parc total de résidences principales de la CAGR a été construit avant 1945), particulièrement sur les centres historiques qui font souvent office de parc social de fait et où le niveau de revenus des occupants, souvent âgés, ne permet pas de mener les travaux adéquats. Le diagnostic du PLH met également en exergue que 29 % des logements dégradés de la CAGR sont localisés sur la commune de Bagnols-sur-Cèze, dont près de deux tiers sur le centre ancien. Dans le même document, 450 logements potentiellement indignes (PPPI) ont été localisés sur la ville-centre, soulignant d’autant plus l’importance des actions de requalification du parc à mettre en œuvre.

Dès lors, l’attention portée à ces quartiers de la ville-centre apparaît légitime avec la mise en œuvre du **Nouveau Programme de Renouvellement Urbain des Escanaux et le dispositif Action Cœur de Ville – signé en octobre 2018 – délimité par le périmètre Opération de Revitalisation de Territoire (ORT)**. Dans ce cadre, une étude pré-opérationnelle d’OPAH-RU a été menée entre 2019 et 2020 sur le périmètre retenu. Elle a mis en exergue les éléments suivants :

1. **Une population sur le centre historique plus précarisée, vieillissante, et dont la composition des ménages connaît une surreprésentation des familles monoparentales et des personnes seules ; un retour des cadres sur le centre historique qu'il convient d'accompagner ;**
2. **Un parc de logements anciens, de taille modeste, énergivore, peu adapté aux demandes sur le centre historique, présentant un intérêt patrimonial notable ;**
3. **Un parc composé majoritairement de copropriétés et de maisons individuelles occupées par leur propriétaire sur le reste du territoire ACV.**

Plus particulièrement, les grandes caractéristiques du parc de logements bagnolais sont les suivantes :

- Logements de 68 m<sup>2</sup> en moyenne sur le cœur historique contre 78 m<sup>2</sup> sur le reste du périmètre ACV ;
- Près d'un occupant sur deux est locataire du parc privé (46,4 %) ;
- Le taux de vacance y est très important : 25,4 % des logements sont vacants et 17 % des immeubles du centre historique sont entièrement vacants ;
- Présence importante de bâtiments remarquables patrimonialement, aujourd'hui vacants et en mauvais état ;
- Plus d'un bâtiment sur deux du centre a fait l'objet d'atteintes patrimoniales dans le centre ;
- Présence importante de copropriétés sur le périmètre ACV, au-delà des boulevards bordant le centre historique dont il convient d'accompagner le devenir.

Ainsi, une première OPAH-RU – décembre 2020 à décembre 2025 – a initié de rectifier les problèmes d'habitat principalement en centre-ville. Les objectifs inscrits dans celle-ci étaient particulièrement ambitieux, en comparaison à d'autres territoires de la même strate.

Requérant une forte communication et une implication partenariale soutenue, un certain temps est nécessaire pour installer ce type de dispositif afin que la population s'en saisisse (volet incitatif).

On note ainsi des projets principalement axés sur la résorption de la dégradation qui engendrera une diminution de la vacance de 70 logements.

Ce dispositif a permis la réhabilitation de 87 logements (sur les 1 925 logements du centre ancien) soit 40% des objectifs

Cette première programmation (septembre 2021 – mai 2025) a ainsi permis de réaliser les rénovations suivantes :

- 29 PO – 20 périmètre principal et 9 complémentaire
  - 9 PO dégradation
  - 8 PO autonomie
  - 13 PO énergie
- 21 PB – périmètre principal
  - 11 PB dégradation
  - 10 PB énergie
- 8 logements en copropriété
- 25 façades
- 2 devantures commerciales

Cette première OPAH RU a généré 3 151 984 euros TTC de travaux, subventionné à hauteur de 763 876 € par l'ANAH, 713 058 € par la Ville, 500 € par le département.

Cet investissement municipal permet de compléter les aides de l'ANAH pour avoir un effet levier.

Par ailleurs, l'OPAH-RU a permis de réaliser plus de mille rendez-vous, de rencontrer 441 propriétaires différents sur le périmètre (occupants ou bailleurs) en permanence, et de visiter 115 immeubles sur le périmètre.

Au-delà du bilan quantitatif, la première OPAH-RU a permis de poser les premiers jalons pour réaliser des opérations de rénovation ambitieuse. Ainsi, les partenaires opérationnels se sont régulièrement réunis autour d'une commission pour aborder les dossiers en cours et accompagner les ménages dans leurs projets. Par ailleurs, en mettant en place des évènements spécifiques (réunions publiques, salon) et des actions de communication, le dispositif a touché l'ensemble des ménages du périmètre. L'OPAH-RU est désormais identifiée par les propriétaires, les investisseurs et les partenaires de la ville de Bagnols-sur-Cèze.

Cependant, plusieurs opérations n'ont pas abouti pour plusieurs raisons : manque de viabilité financière pour

les investisseurs, délais de constitution des dossiers rallongés dû à des prescriptions patrimoniales, manque de certaines compétences clefs des artisans sur des postes de travaux spécifiques. Pour lever ces freins, des actions ont été mises en place mais doivent être poursuivies pour garantir un cadre de travaux favorable.

Première phase encourageante, mais loin d'avoir renverser la déqualification de l'habitat en centre-ville, il a été convenu entre les partenaires publics signataires de poursuivre cette stratégie en enclenchant une 2<sup>nde</sup> OPAH-RU qui répondra aux 5 enjeux suivants :

1. Requalifier globalement le bâti dans le cœur de ville de Bagnols-sur-Cèze ;
2. Lutter contre l'habitat dégradé et/ou vacant ;
3. Préserver et mettre en valeur le patrimoine ;
4. Inciter aux économies d'énergies et à la lutte contre la précarité énergétique ;
5. Veiller sur l'évolution des copropriétés privées.

Il s'agira de travailler sur les trois piliers de l'OPAH-RU : incitatif, coercitif et curatif.

Le dispositif opérationnel est à deux niveaux :

- Secteur principal en centre historique : secteur à forte connotation historique et patrimoniale, confronté avec des situations d'habitat dégradé et d'indignité fortes de même que la présence de certains îlots nécessitant une intervention publique lourde. Il s'agit ici de mettre en œuvre une action renforcée dans un souci d'efficacité de l'action publique.
- Sur le reste du périmètre Action Cœur de Ville : quartiers de la ville plus récents confrontés à des ménages en situation de précarité énergétique et à des copropriétés nécessitant des actions d'accompagnement. A cette échelle, le potentiel d'amélioration est plus diffus. Il s'agit de garantir un accès au dispositif d'aides plus classiques ainsi qu'aux conseils et à l'assistance de l'opérateur chargé du suivi-animation.

S'ajoute à cette mission « le pacte territorial » pour lequel un espace conseil France Rénov' mis en place par l'agglomération du Gard rhodanien pour conseiller les habitants non concernés par le dispositif OPAH-RU. Ainsi, la collectivité propose, à l'ensemble des habitants du territoire, un service d'informations, de conseils et d'accompagnements gratuits, quelques soient les ressources des bénéficiaires.

**À l'issue de ce constat il a été convenu ce qui suit :**

## **Chapitre I – Objet de la convention et périmètre d'application.**

### **Article 1 – Dénomination, périmètre et champs d'application territoriaux**

#### **1.1. Dénomination de l'opération**

La commune de Bagnols-sur-Cèze, Action Logement, l’Établissement Public Foncier d’Occitanie, le Département du Gard, l’État et l’Anah décident de réaliser une seconde Opération Programmée d’Amélioration et de Renouvellement Urbain (OPAH-RU) de Bagnols-sur-Cèze.

Sur le reste du territoire communal, c'est le Pacte Territorial France Rénov' (PIG) qui pourra être mobilisé.

Il s'agira de poursuivre les actions initiées lors de la première phase, d'axer le travail sur l'habitat dégradé, de mettre en place le permis de louer pour lutter contre l'habitat indigne et d'accomplir la phase opérationnelle du volet foncier : aménagement à l'îlot, l'Opération de Restauration Immobilière.

#### **1.2. Périmètre et champs d'intervention**

Le périmètre d'intervention se définit comme suit :

- Un périmètre d'intervention prioritaire constitué principalement du bâti construit avant 1945 et comprenant le secteur du centre historique, bordé par les boulevards Léon Blum, Paul Langevin et les allées Lacombe, ainsi que le quartier de la Gare.
- Un périmètre complémentaire constitué du reste du territoire compris dans le périmètre Action Cœur de Ville.
- Un périmètre « Permis de louer »

Cf : annexe 1 carte des périmètres principal & complémentaire

Cf : annexe 2 : carte du périmètre du permis de louer

Cf : annexe 3 liste des adresses par périmètre

Les champs d'intervention sont les suivants :

## **Chapitre II – Enjeux de l'opération.**

### **Article 2 – Enjeux**

La pertinence de poursuivre une OPAH de renouvellement Urbain a été confirmée par l'étude pré-opérationnelle menée entre 2019 et 2020 puis par le bilan de la première OPAH-RU. Cette opération doit s'attacher à apporter une réponse globale adaptée aux problématiques spécifiques identifiées.

Il s'agit de conduire un projet urbain, social et économique qui permette de renforcer l'attractivité du centre ancien à l'échelle de l'agglomération, d'offrir des conditions de bonne habitabilité aux populations résidentes

et aux nouvelles populations et de diversifier l'offre immobilière.

Cinq grands enjeux ont été identifiés à l'issue du diagnostic de l'étude :

**Requalifier globalement le bâti dans le cœur de ville de Bagnols-sur-Cèze :**

- En déterminant des périmètres d'action pertinents
- En produisant des logements adaptés à la demande
- En limitant la prolifération de logements locatifs de mauvaise qualité
- En améliorant le confort acoustique et thermique des logements
- En favorisant le maintien à domicile des personnes âgées ou en situation de handicap
- En imposant la réhabilitation des immeubles dans les poches principales de dégradations
- En accompagnant la mutation du parc de logements vers une offre satisfaisante
- En travaillant finement sur le lien entre l'appareil commercial de rez-de-chaussée et les logements aux étages

**Lutter contre l'habitat dégradé et/ou vacant :**

- En organisant, repérant et traitant, y compris par voie coercitive, des situations d'indignité ou d'insalubrité
- En traitant des situations bloquées pour permettre une requalification globale du périmètre

**Préserver / mettre en valeur le patrimoine :**

- En imposant le respect de règles en lien avec les services du SDAP
- En favorisant une réhabilitation de qualité du patrimoine

**Inciter aux économies d'énergies et à la lutte contre la précarité énergétique :**

- En luttant contre les passoires énergétiques

**Veiller sur l'évolution des copropriétés privées :**

- En accompagnant la réhabilitation des immeubles
- En prévenant la dégradation potentielle des copropriétés

### **Chapitre III – Description du dispositif et objectifs de l'opération.**

D'une manière générale, l'OPAH-RU visera à requalifier durablement l'habitat par l'incitation, l'accompagnement technique et social et voire la mise en place de mesures coercitives (habitat indigne, risque plomb, péril) des propriétaires dans la réalisation de travaux de réhabilitation de leur logement et de leur immeuble, et en engageant une démarche de renouvellement urbain sur des îlots et immeubles à restructurer et requalifier.

Concrètement, l'OPAH-RU visera les objectifs suivants :

- Le repérage et traitement de l'habitat indigne,
- L'amélioration de la performance énergétique du parc immobilier ancien,
- La production de logements locatifs conventionnés à travers la réhabilitation de l'habitat dégradé et/ou vacant,
- Le traitement des copropriétés présentant un caractère indigne ou nécessitant des travaux

d'économies d'énergie, l'accompagnement de ces mêmes copropriétés dans la réalisation de travaux en faveur des économies d'énergie,

- L'amélioration de l'habitat en faveur des propriétaires occupants à revenus modestes et très modestes,
- Le maintien à domicile des personnes âgées ou à mobilité réduite,
- La réhabilitation complète d'immeubles anciennement très dégradés et présentant un intérêt patrimonial certain,
- L'embellissement/le ravalement des façades.

A la vue du faible taux de propriétaires occupants (30 %) en centre ancien, il a été décidé de diminuer le nombre de rénovation d'habitat pour ce public.

## **Article 3 – Volets d'action**

### **3.1. Volet urbain**

#### **3.1.1 Descriptif du dispositif**

Ce volet urbain répond aux objectifs du programme Action Cœur de Ville concernant l'amélioration du cadre de vie, de valorisation de l'espace public et du patrimoine fixés d'une part dans les documents stratégiques de la ville.

D'autre part, l'OPAH-RU, au travers de ses leviers incitatifs et coercitifs (habitat indigne et maîtrise foncière) accompagne la dynamique du projet urbain mis en œuvre par la ville de Bagnols-sur-Cèze dans le cadre d'Action Cœur de Ville. A ce titre, le périmètre prioritaire des aides à la réhabilitation défini et les axes de ravalement obligatoire des façades déterminés sont en cohérence avec les réaménagements de l'espace public réalisé, le circuit marchand identifié et l'évolution de plan de déplacement urbain prévu.

Après une première phase d'aménagement d'espaces publics en centre-ville privilégiant les déplacements doux, la diminution de la vitesse automobile et par la mise en place d'une navette urbaine pour apaiser le centre-ville ; la Ville va poursuivre sa stratégie urbaine en déployant des itinéraires cyclables en requalifiant la rue Saint Victor (secteur SUD) et conduire la phase opérationnelle de la passerelle franchissant le cours d'eau la Cèze.

Et continuer d'améliorer l'accès/entrée EST (côté PEM – gare) par la reconfiguration de la voirie ainsi que des travaux d'eau & d'assainissement mis en œuvre par l'agglomération.

D'autres opérations majeures s'enchaîneront durant cette seconde phase : la création d'un équipement public culturel : un nouveau cinéma, la mise en œuvre d'une stratégie de la « nature en ville ».

### 3.1.2 Objectifs

Le tableau, ci-dessous, décrit les principaux projets structurants à l'échelle du territoire :

	Secteur	Projet	Calendrier prévisionnel
Réaménagements ou création d'espaces publics	Est	Réaménagement de l'avenue Charrier : améliorer la lisibilité des différents usages et assurer une continuité physique entre la gare et la rue Crémieux (entrée est du centre ancien)	2026-2027
	Ouest	Réaménagement du Boulevard Léon Blum : pacifier l'environnement routier et développer des modes actifs, affirmer la vocation résidentielle et d'équipements publics de cet axe.	2028-2029
	Sud	Requalification de la rue Saint-Victor : favoriser les déplacements doux avec mise en sens unique de la circulation avec une connexion au parking Boulot Aménagement du parking Pierre Boulot : requalification paysagère et du stationnement de cette place	2027-2028
	Tout secteurs	Déploiement d'actions en faveur de la nature en ville : requalification des parcs & jardins,	2026-2030
Aménagements liés aux déplacements urbains	Gare - PEM	Création d'un Pôle d'Echange Multimodal en lien avec la réouverture de la gare SNCF passagers attendue à l'horizon 2026.	2022
	Système circulatoire	Continuer à réorganiser le système de mobilité en donnant plus de place aux modes doux pour un cœur de ville apaisé avec notamment la mise en sens unique des boulevards de ceinture du centre ancien.	2027-2028
	Passerelle traversant la Cèze	Construction d'une passerelle franchissant la rivière Cèze pour relier le nord de la ville au centre-ville par des modes doux.	2021-2026
Création d'un équipement culturel	Est	Création d'un nouveau cinéma à proximité de la gare et de la route nationale.	2028-2029

### 3.2. Volet foncier

La première OPAH-RU a permis de réaliser une étude approfondie sur 37 immeubles. Ces études de calibrage ont mis en évidence un besoin en travaux pour 19 immeubles, pour lesquels seront mises en place des procédures de recyclage urbain.

Ces procédures (ORI, RHI) feront l'objet d'un co-financement par l'ANAH et par la ville de Bagnols-sur-Cèze.

Les immeubles retenus feront l'objet d'une demande de subvention auprès de l'Anah.

La ville fera appel à un concessionnaire pour la mise en œuvre du volet « renouvellement urbain » de l'OPAH-RU.

#### 3.2.1 Descriptif du dispositif

Bagnols-sur-Cèze dispose d'une richesse patrimoniale remarquable. Toutefois, l'étude pré-opérationnelle confirmé par les études d'éligibilité de l'Opération de Restauration Immobilière en 2025 ont mis en évidence les éléments suivants, appelant une intervention foncière coordonnée dans le cadre du projet urbain :

- la persistance de secteurs concentrant les difficultés : immeubles enclavés, ruelles très étroites, bâtis de qualités très hétérogènes et divisés, tissu urbain dense, coeurs d'îlots encombrés, manque d'éclairage, population précaire ou marginale ;
- la présence d'immeubles isolés de belle facture en état d'abandon, dégradés et vacants ;
- l'existence de parcelles présentant des immeubles en état de ruine ou de dégradation très avancée ;
- la permanence de bâtiments dégradés, répartis de façon diffuse dans le cœur historique, qui ne sont pas des habitations. Bien insérés dans le tissu urbain, ils sont aujourd'hui constitutifs de la continuité du bâti du centre ancien. Aujourd'hui vacants et laissés à l'abandon, ces bâties participent à la déqualification du centre historique.

L'ensemble de ces immeubles constitue un gisement notable dans le cadre d'une requalification et une redynamisation du centre historique dont le traitement ne peut pas se faire qu'avec les moyens incitatifs de l'OPAH-RU.

Pour cela, le choix opérationnel proposé est de mener **une stratégie d'aménagement globale** :

- **D'une part** en mettant en œuvre des **opérations de recyclage à l'îlot afin de restructurer le tissu bâti** ; il s'agira en priorité d'acquérir des immeubles stratégiques nécessaires à la recomposition du tissu urbain et de les démolir (partiellement ou totalement) et/ou de les recycler. Deux îlots ont été identifiés comme prioritaires dans le cadre de l'étude pré-opérationnelle :
  - L'îlot délimité par les rues du Roc, République et de l'Ange, dit « **îlot République** » ;
  - L'îlot délimité par les places Mallet et St Jean et les rues de la République et Georges Bresson, dit « **îlot Mallet** ».
- **D'autre part** en lançant une **Opération de Restauration Immobilière (ORI)** sur les biens les plus vétustes, ainsi des obligations de travaux pourront être adressées aux propriétaires les plus récalcitrants dans le cadre de Déclarations d'Utilité Publique (DUP) sous menace d'expropriation. Ce dispositif permet d'obtenir la réhabilitation complète d'immeubles très dégradés, souvent vacants ; il est pertinent lorsque l'immeuble peut faire l'objet d'une réhabilitation complète à l'échelle de la parcelle et que son acquisition n'est pas nécessaire à la restructuration de l'îlot dans son ensemble. À Bagnols-sur-Cèze, de nombreux immeubles repérés lors de la phase de diagnostic sont dans ce cas. Les aides financières de l'OPAH-RU viendront en accompagnement de ce dispositif et quelques immeubles pourront être acquis par la collectivité dans le cadre d'un délaissement par les propriétaires.
- En lançant ensuite une procédure de **Résorption d'Habitat Insalubre (RHI)** sur les immeubles en ruine ou en état de dégradation très avancée.
- En ayant recours, enfin, à la **DUP Aménagement** le cas échéant pour des immeubles n'ayant pas le statut de logements aujourd'hui. La mobilisation de cet outil doit être motivée, il sera ici opportun de recourir à ce dernier pour produire des logements sociaux de qualité et/ou des équipements publics.

Le volet foncier devait démarrer sur l'OPAH-RU 2020-2025 mais n'a pas pu être mis en place durant cette première phase liée aux nombres d'études complémentaires à produire, à la lourdeur de la partie incitative du dispositif, premier mis en place sur la commune.

Toutefois, les études d'éligibilité ont été menées et ont confirmé la faisabilité en matière d'aménagement des immeubles et îlots identifiés dans le cadre de l'étude pré-opérationnelle.

La réalisation de ces opérations pourra se faire dans le cadre d'une concession d'aménagement et lorsque cela sera possible, **les aides ANAH RHI-THIRORI seront mobilisées.**

### **3.2.2. L'action d'accompagnement de l'OPAH-RU**

#### **Animation et suivi**

Dans le cadre du suivi animation de l'OPAH-RU, l'opérateur, en étroite collaboration avec le titulaire de la concession d'aménagement assurera :

- l'information auprès des propriétaires et occupants des immeubles sur les aides financières mobilisables,
- les études et conseils auprès des propriétaires dans le cadre de leur projet de réhabilitation en respect des préconisations indiquées dans la DUP,
- le montage des dossiers de demande de financement pour les propriétaires auprès de l'ANAH et des collectivités partenaires et leur suivi jusqu'au paiement.

La ville de Bagnols-sur-Cèze veillera à mettre en synergie les actions menées (OPAH-RU / Concession d'aménagement / EPF). Une convention pré-opérationnelle a été signée avec l'EPF Occitanie pour acquérir des biens au nom de la commune.

### **3.2.3 Objectifs**

La mobilisation de ce volet foncier se fera dans le cadre d'une concession d'aménagement qui travaillera en lien étroit avec l'OPAH-RU.

À une échelle de 10 à 12 ans, l'objectif affiché dans le cadre de la concession d'aménagement est d'intervenir sur :

- **18 immeubles** repérés lors des études d'éligibilité par voie de DUP ORI (47 logements concernés et 66 logements potentiellement remis sur le marché). En cas d'immobilisme du propriétaire ou de situations bloquées, la collectivité via l'EPF prévoit **l'acquisition de 5 à 6 immeubles** (une quinzaine de logements concernés) ;
- Dans le cadre de la mobilisation de l'outil RHI (diffus) **1 immeuble** (4 logements) sera acquis par la collectivité ;
- **3 immeubles** dans le cadre de la mobilisation de la DUP Aménagement avec mise sur le marché de 30 logements in fine ;
- concernant les deux îlots repérés, **14 immeubles concernés** avec remise sur le marché de 42 logements.

**Indicateurs de résultat pour le volet foncier :** nombre d'immeubles réhabilités, caractéristiques des logements produits (typologie, type de loyer), nombre de logements vacants remis sur le marché, nombre de relogement effectués, nombre d'expropriation prononcé

### 3.3. Volet immobilier

#### 3.3.1 Descriptif du dispositif

Au regard de l'analyse du marché immobilier réalisée, il apparaît que l'un des principaux enjeux pour Bagnols-sur-Cèze est de rééquilibrer le peuplement de son centre vers plus de mixité sociale ; en termes d'objectifs opérationnels il s'agira donc :

- De **favoriser la venue d'accédants à la propriété** dans les maisons de ville ou appartements ;
- De **soutenir la venue de nouveaux investisseurs** :
  - En **maîtrisant la qualité des produits de sortie** dans le cadre des opérations de restructuration à l'immeuble ou à l'îlot (cf. chapitre précédent) ;
  - En orientant l'investissement privé en faveur de la **création de logements conventionnés de qualité (production de T2 à T3 prioritaire)**.
- De **lutter contre la vacance**. L'opérateur en charge du suivi-animation de l'OPAH-RU a pour rôle de mobiliser de manière active ces propriétaires notamment par des actions de communication ciblées. Les immeubles vacants de longue durée et dans un état de dégradation avancée font partie des cibles du volet foncier (cf. chapitre 3.2), le travail mené de concert avec l'opérateur en charge de la concession d'aménagement devra permettre de les réhabiliter.

L'OPAH-RU doit donc mettre en place un dispositif attractif pour atteindre ces objectifs :

- **Une aide complémentaire de la commune** de 15% pour les travaux de dégradation ou énergie dans la limite des plafonds de l'ANAH pour les **logements locatifs conventionnés intermédiaires situés dans le périmètre prioritaire de l'OPAH-RU**.
- **Une aide complémentaire de la commune pour les propriétaires occupants** de :
  - **10%** dans la limite des plafonds de l'ANAH du **périmètre prioritaire pour les travaux lourds, les travaux d'amélioration de la sécurité et de salubrité**
  - **10 % pour les travaux en faveur de l'autonomie.**
- **Une aide complémentaire de la commune** pour inciter à **l'installation d'accédants à la propriété** dans le périmètre prioritaire de l'OPAH RU : 10% du prix d'achat, aide plafonnée à 5 000 €.
- **Une mise à disposition de l'équipe opérationnelle pour les propriétaires occupants du périmètre complémentaire et tout pétitionnaire habitat concernant le périmètre prioritaire.**

L'opérateur en charge du suivi-animation de l'OPAH-RU a pour rôle de mobiliser de manière active ces propriétaires notamment par des actions de communication ciblées.

Par ailleurs, l'opérateur et l'ANAH resteront vigilant à la cohérence entre les travaux entrepris et financés par des aides publiques, et le respect de la réglementation en matière d'urbanisme et de protection du patrimoine (SPR de Bagnols-sur-Cèze).

En complément, la Ville déploie deux autres dispositifs suivants :

- Un Programme Opérationnel de Prévention et d'Accompagnement des Copropriétés permettant d'accompagner les copropriétés fragiles et dégradées, passerelle incontournable au volet « copro dégradées » de l'OPAH-RU ;
- Une Concession de Revitalisation Artisanale et Commerciale (CRAC) pour traiter les rez-de-chaussée commerciaux et la rénovation de logements en étage (Opération prévue sur 12 ans).

La Ville réalise aussi un projet de reconversion d'une friche urbaine « Carcaixent » située à la jonction du NPNRU des Escanaux et du centre historique où il est prévu 25 logements en accession à la propriété, une résidence de 32 logements pour les seniors, 50 logements sociaux « familles LLS », un espace tertiaire de 500 m<sup>2</sup> et un espace commercial de 526 m<sup>2</sup>.

#### **La Vente d'immeuble à rénover (VIR) et la Dispositif d'intervention immobilière et foncière (DIIF)**

Dans le cadre de l'OPAH RU, certains projets de travaux présentent des coûts trop importants pour être supportés par des propriétaires occupants ou bailleurs. Des sociétés ou des opérateurs se proposent de participer à la rénovation de ces immeubles, en échanges d'aides à la rénovation.

La ville de Bagnols-sur-Cèze pourra, selon la difficulté à réaliser des opérations de rénovation, déployer ces dispositifs VIR et DIIF sur le périmètre de l'OPAH-RU afin de faciliter la rénovation d'immeubles dégradés.

#### **La Concession de revitalisation artisanale et commerciale (CRAC)**

La Ville déploie une **stratégie commerciale du centre-ville** comprenant les animations dans les rues commerçantes, des aides directes aux commerçants, l'aménagement urbain et patrimonial, la définition du circuit marchand et l'immobilier commercial.

Cette dernière action relève des constats suivants : plus de **20 % de vacance commerciale** lié à des coûts de loyer inadéquat, la vétusté des locaux et des cellules exiguës.

En a découlé un projet de revitalisation commercial & artisanal dénommé « **Concession de Revitalisation Artisanale & Commerciale** » qui sera confié en 2025 à un concessionnaire - la SPL30 - sur une période de 12 ans. L'objet est de rénover **27 immeubles mixtes** (cellules commerciales au rez-de-chaussée et logements aux étages) situés sur le **circuit marchand** en vue de les remettre sur le marché immobilier.

### **3.3.2 Objectifs**

Les objectifs sur 5 ans en matière de développement d'une offre locative à loyers maîtrisés dans le périmètre prioritaire sont les suivants :

- 90 logements conventionnés à loyer intermédiaire

En matière de vacance, l'objectif est d'aboutir à la remise sur le marché en 5 ans de 25 logements vacants pour les dossiers des propriétaires bailleurs.

Les objectifs de financement des propriétaires occupants dans le périmètre prioritaire sont les suivants :

- 30 propriétaires occupants ;
- Et 5 accédants à la propriété bénéficiant d'une prime d'installation.

En matière de vacance, l'objectif est d'aboutir à la remise sur le marché en 5 ans de 10 logements vacants pour les dossiers des propriétaires occupants.

Les objectifs de financement des propriétaires occupants dans le périmètre complémentaire sont les suivants :

- 30 propriétaires occupants ;

Indicateurs de résultat pour le volet immobilier : nombre et caractéristiques des logements ayant fait l'objet d'une subvention, nombre de logements vacants remis sur le marché, nombre de logements occupés réhabilités, nombre de logements issus du parc de logement indigne, nombre de propriétaires occupants aidés par périmètre, nombre d'accédants ayant bénéficié de la prime d'installation, coûts des travaux et montants des subventions accordées.

### 3.4. Volet lutte contre l'habitat indigne et très dégradé

#### 3.4.1. Descriptif du dispositif

La lutte contre l'habitat indigne est l'un des **enjeux prioritaires** de cette opération.

Avec cette OPAH RU, Bagnols-sur-Cèze s'engage dans une politique active et volontariste fondée sur la lutte contre l'habitat non décent, très dégradé et insalubre.

La première OPAH RU, les enquêtes de terrain, ainsi que les fichiers fonciers 2025 ont permis d'identifier 313 **immeubles du centre de Bagnols-sur-Cèze présentant des désordres relevant de la lutte contre l'habitat indigne**.

La première OPAH-RU n'a pas permis d'enrayer cette problématique. Pour davantage d'efficacité, la Ville va mettre en place le permis de louer sur le centre ancien, secteur principalement concerné par l'habitat indigne. Par ailleurs, une communication à destination des locataires sera déployée.

Le prestataire qui sera retenu pour animer l'OPAH RU devra participer à la mise en œuvre des moyens destinés à réhabiliter ces logements ou, le cas échéant, à mettre hors d'état d'utilisation les logements interdits à l'habitation.

L'**objectif est de traiter les situations de péril, d'insalubrité et de non-décence présents sur le périmètre prioritaire de l'OPAH RU via un partenariat efficient de l'ensemble des acteurs du secteur**. In fine, l'engagement de travaux de qualité par le biais de la négociation ou de la coercition est recherché.

La stratégie d'intervention pour l'amélioration de l'habitat ancien non décent, dégradé, ou insalubre mobilisera différents leviers :

- **Le levier incitatif** : les subventions de l'OPAH RU seront un levier pour dynamiser les propriétaires. Toute action qui pourra être conduite et aboutie dans cette configuration sera privilégiée.
- **Le levier coercitif** : les pouvoirs de police du maire et du préfet ou les services de la CAF (au titre de la commission pour le logement décent – CPLD -) seront mobilisés par l'opérateur en charge de l'OPAH RU dès lors que la situation le nécessitera.
- **Le levier curatif** : porté par la ville de Bagnols-sur-Cèze et son opérateur à travers les opérations d'aménagement et de recyclage des fonciers les plus dégradés, conduites dans le cadre d'une concession d'aménagement en parallèle de l'OPAH RU (cf. volet foncier).

Les arrêtés d'insalubrité seront sollicités en lien avec la Ville et l'Agence Régionale de Santé (ARS).

**Les situations d'insalubrité seront déclarées et traitées via le Pôle Départemental de Lutte contre l'Habitat Indigne (PLHI)** déjà en place sur le Département du Gard, piloté par la DDTM et particulièrement efficace.

**Au niveau local, une cellule locale de « Lutte contre l'habitat indigne », animé par l'opérateur de l'OPAH-RU,**

sera créé afin de centraliser les situations et coordonner les actions à mener. Ce groupe de travail LHI permettra de faciliter le travail de repérage, d'assurer efficacement le traitement et le suivi des situations en facilitant l'articulation du travail des opérateurs (OPAH RU, opérations de recyclage des fonciers les plus dégradés) et des partenaires à mobiliser (services de la commune, travailleurs sociaux du département ou d'autres organismes, CCAS, DDTM ...).

Afin d'identifier et de traiter les situations d'habitat indigne, la Ville mettra en œuvre « un permis de louer », outil de la loi « ALUR » dont les modalités réglementaires d'application sont précisées dans le décret du 19 décembre 2016. Le régime choisi par le maître d'ouvrage est l'autorisation préalable de mise en location est plus contraignant puisqu'il conditionne la conclusion d'un contrat de location à l'obtention d'une autorisation préalable par l'autorité compétente.

Dans le cadre de la lutte contre l'habitat indigne, l'OPAH RU devra également s'articuler avec les opérations publiques de recyclage foncier.

#### **Concrètement, le volet lutte contre l'habitat indigne comprendra les missions suivantes :**

##### **Permis de louer**

Le permis de louer se déploie sur un périmètre défini (voir carte en annexe 2). Il sera à demander auprès des services municipaux par les propriétaires bailleurs avant la mise en location de leur bien. Une fois la demande effectuée, l'opérateur réalisera une visite dans les 15 jours pour contrôler la décence du logement. Si le logement est décent, la ville pourra octroyer un permis de louer au propriétaire pour une durée à déterminer. Dans le cas contraire, le permis sera refusé et le propriétaire devra effectuer les travaux permettant de rendre le logement décent.

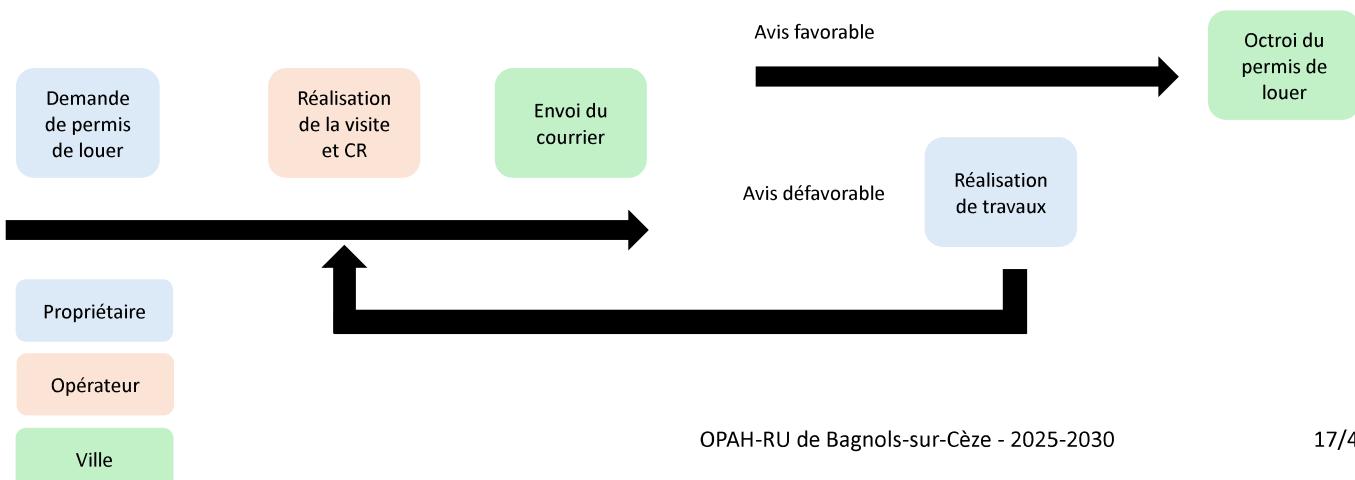
L'opérateur pourra accompagner le propriétaire dans la réalisation des travaux, et effectuera une visite de contrôle post-travaux pour permettre l'octroi du permis de louer.

La Ville aura pour missions de :

- Rédiger le règlement d'attribution du permis de louer
- Gérer et effectuer le suivi administratif des demandes de permis de louer
- Écrire et envoyer les courriers de réponses aux propriétaires (courrier d'attribution du permis de louer ; courriers de refus et consignes pour la réalisation des travaux)

L'opérateur aura pour mission de :

- Réaliser les visites sur demande de la Ville ;
- Rédiger un rapport de visite sur base de la grille indécence avec des préconisations travaux si nécessaire ;
- Rédiger le avis pour mise en location (favorable ou défavorable)
- Transmettre les éléments à la ville pour envoi des permis de louer ou des consignes travaux dans le cas d'un avis défavorable
- Accompagner le propriétaire à la réalisation de travaux de conformité



### **Mise en place de partenariats et suivi :**

- La commune, maître d'ouvrage, appuyée par l'opérateur en charge de l'OPAH-RU, fera le lien entre les instances traitant le logement non-décent géré par la CAF (CPLD), du logement indigne (PDLHI), des mises en demeure du risque saturnisme (DDARS) ;
- Les rapports d'insalubrité (volet technique et volet social) seront transmis au PDLHI et présentés par l'opérateur en charge de l'OPAH RU.
- Les évolutions de ces différentes plaintes seront évoquées dans chacune de ces instances et dans le groupe de travail précité.

Plus globalement, il s'agira de :

- Mobiliser les partenaires autant que nécessaire ;
- Animer un partenariat fort institué au sein du Groupe de travail « Lutte contre l'habitat indigne », du comité technique et du comité de pilotage de l'OPAH RU ;
- Constituer et alimenter un observatoire du logement indigne avec toutes les informations utiles pour une bonne connaissance des situations locales et de leurs évolutions.

### **Repérage et pré-diagnostic**

L'opérateur en charge de l'OPAH RU aura pour mission de :

- Coordonner avec les acteurs pour le traitement des dossiers en cours ;
- Centraliser les signalements recueillis auprès des acteurs de terrain (services techniques de la Ville, CCAS, Département, ARS, CAF) ;
- Visiter les logements et établir des pré-enquêtes pour valider le besoin concernant les volets techniques, sociaux, juridiques, réglementaires (choix argumenté du traitement proposé : indécence, insalubrité ou péril).

### **Diagnostic approfondi et montage opérationnel**

L'opérateur en charge de l'OPAH RU, en mobilisant les compétences spécifiques en fonction des diagnostics à effectuer, aura pour mission d'établir un rapport détaillé conformément aux attentes de l'ANAH et de l'ARS (documents nécessaires pour la mise en œuvre des procédures du code de la santé publique) mais aussi en articulation avec les services et le dispositif spécifique de la CAF dans les situations de non décence en croisant notamment les approches techniques, sociales, juridiques et financières :

- Un diagnostic technique approfondi pour lequel une grille d'évaluation sera utilisée (grille insalubrité ou indécence), de formuler les prescriptions techniques et d'établir un chiffrage par poste de travaux ;
- Un diagnostic juridique par l'examen de la propriété ou de la copropriété, de son organisation, de la régularité de l'occupation, des baux. L'opérateur devra également informer les propriétaires, gérants et syndics des conséquences pour la sécurité et la santé et sur leurs droits et responsabilités pénales ;
- Un diagnostic réglementaire et de procédure par l'examen de la(s) procédure(s) la(les) plus adaptée(s) ;
- Un diagnostic social des occupants qui définira la situation des ménages, leurs besoins, leur capacité d'insertion qui permettra d'établir un plan d'hébergement ou de relogement définitif et les mesures sociales d'accompagnement à prévoir ;
- Une médiation auprès du propriétaire ou de l'investisseur par une préconsultation pour évaluer sa motivation, ses difficultés, ses capacités financières.

### **La mobilisation de l'ensemble du panel des outils coercitifs :**

- La police de la sécurité et de la salubrité des immeubles, locaux et installations (article L 511-1 et suivants) - l'article L 511-2 précise les champs d'application de cette police :
  - 1° Les risques présentés par les murs, bâtiments ou édifices quelconques qui n'offrent pas les garanties de solidité nécessaires au maintien de la sécurité des occupants ou des tiers ;

2° Le fonctionnement défectueux ou le défaut d'entretien des équipements communs d'un immeuble collectif à usage principal d'habitation, lorsqu'il est de nature à créer des risques sérieux pour la sécurité des occupants ou des tiers ou à compromettre gravement leurs conditions d'habitation ou d'utilisation ;

3° L'entreposage, dans un local attenant ou compris dans un immeuble collectif à usage principal d'habitation, de matières explosives ou inflammables, lorsqu'il est en infraction avec les règles de sécurité applicables ou de nature à créer des risques sérieux pour la sécurité des occupants ou des tiers ;

4° L'insalubrité, telle qu'elle est définie aux articles L. 1331-22 et L. 1331-23 du code de la santé publique.

- Procédure de danger ponctuel imminent pour la santé publique en matière d'habitat au sens des articles L1311-4 et R 1334-3 du Code de la Santé Publique ;

### **Réalisation des opérations**

- Sur la base des éléments de diagnostic, l'opérateur en charge de l'OPAH RU assurera :
- L'accompagnement dans la réalisation et le financement des travaux afin d'engager la négociation amiable avec le propriétaire : simulations financières avec la mobilisation des aides publiques ;
- La conduite des actions de médiation et validation du projet par le propriétaire à commencer par la négociation amiable de la réalisation des travaux par le propriétaire et s'il y a lieu le recours aux procédures coercitives en lien avec les partenaires.
- Le montage et la vérification du dossier technique. Cette mission se réalisant à l'exclusion de toute activité de maîtrise d'œuvre.
- La participation au PDLHI
- Le suivi des opérations et les contrôles, le travail de coordination avec les différents intervenants : conformité des travaux, levées des arrêtés, suivi financier des subventions, suivi juridique.
- L'accompagnement dans la mise en œuvre des hébergements ou des relogements, notamment dans des logements tiroirs mis à disposition par la commune ou dans le parc social public.
- L'accompagnement sanitaire et social des ménages permettant notamment la gestion des relogements ou hébergements.

#### **3.4.2 Objectifs**

Dans le cadre de l'OPAH RU, il est prévu de traiter :

- 20 logements de propriétaire occupant « Dégradation »
- 50 logements de propriétaire bailleurs « Dégradation »

Il est prévu de traiter tous les signalements de logement faisant l'objet d'une procédure de LHI.

**Indicateurs de résultat pour la lutte contre l'habitat indigne et très dégradé** : nombre de logements traités, nombre de procédures menées, nombre de logements réhabilités issus de procédures coercitives, nombre de relogements.

#### **3.5. Volet copropriété en difficulté**

### 3.5.1. Descriptif du dispositif

L'étude pré-opérationnelle et la première OPAH-RU menées ont mis en exergue les éléments suivants concernant les copropriétés :

- Sur le périmètre prioritaire, la présence de copropriétés de petite taille, désorganisées, avec un bâti qui s'est dégradé au fil du temps.
- Sur le périmètre complémentaire, la présence d'une majorité de copropriété édifiées à partir des années 50-60 de deux types : des copropriétés fragiles et énergivores d'une part, des copropriétés qui présentent des pathologies et problématiques plus importantes (impayés, problèmes sociaux, bâti dégradé), nécessitant une intervention ciblée, d'autre part.

Pour agir sur ces copropriétés, la ville de Bagnols-sur-Cèze, au vu de ces éléments, souhaite donc mener une intervention globale en inscrivant toutes les copropriétés à l'échelle de son périmètre Action Cœur de Ville :

**Sur le périmètre prioritaire**, la mobilisation du volet copropriétés dégradées de l'OPAH-RU qui permet la mise en œuvre de travaux *in fine* pour les copropriétés le nécessitant. Les parties communes de ces immeubles pourront ainsi faire l'objet d'intervention dans ce cadre (entrée, hall, cages d'escaliers, toitures, isolation sur PC) avec la mobilisation, selon leur situation, des aides de l'ANAH pour les copropriétés dégradées (aide au syndicat des copropriétaires) et des aides individuelles le cas échéant (via le mixage des aides, selon les modalités offertes par l'Anah et sa délégation locale), complétées le cas échéant des aides complémentaires de la commune de Bagnols-sur-Cèze :

- 10 % du montant des travaux retenus par l'Anah pour les copropriétés à partir de 10 lots et plafonné à 10 000 €,
- 10 % du montant des travaux retenus par l'Anah pour les copropriétés inférieures à 10 lots.

Les aides municipales ne seront pas octroyées pour les copropriétés faisant plus de 20 % de logements en location saisonnière.

Dans ce cadre, l'animation de l'OPAH-RU déterminera les copropriétés sur lesquelles intervenir :

- Identifier les copropriétés dégradées ou propriétés sans statut de copropriété. Pour cela, au préalable, **un diagnostic multicritères (volet urbain, fonctionnement, social, gestion, juridique)** établira la situation de difficulté de la copropriété. Ce diagnostic devra intégrer un **plan de redressement de la copropriété**.
- Accompagner les copropriétés dans la finalisation de leur projet et la recherche de financement.
- Informer et conseiller les copropriétaires, en partie privative, dans la conduite de travaux.
- Réaliser la visite de fin de chantier et procéder aux demandes de paiement.

**Sur le périmètre complémentaire**, il est proposé d'intervenir sur les copropriétés via la mise à jour **de l'observatoire des copropriétés** qui permet d'étudier en profondeur la situation de la copropriété. Le POPAC (Programme Opérationnel de Prévention et d'Accompagnement des Copropriétés) prend le relais, par le rétablissement du bon fonctionnement d'une copropriété dès les premiers signes de fragilité (révision de l'organisation juridique, renégociation des contrats, sensibilisation des copropriétaires sur leurs droits et devoirs). Ce dispositif vise à identifier les copropriétés fragiles et en difficulté pour anticiper les dégradations et agir avant leurs aggravations. Et ce dans l'optique de réduire les coûts d'intervention, *in fine*, pour l'ensemble des parties prenantes.

Ainsi, ce volet s'appuie sur la mise à jour de l'observatoire des copropriétés de la commune associé au programme opérationnel de prévention et d'accompagnement en copropriété (POPAC).

En 2022, l'étude exhaustive nommée « Veille Observation des Copropriétés » de la commune a dévoilé des fragilités importantes sur de nombreuses copropriétés. Dans ce contexte, toutes les copropriétés situées sur le périmètre Opération de Revitalisation de Territoire (ORT) de la commune sont intégrées.

La liste des copropriétés est ainsi étendue à toutes les copropriétés de la commune ci-dessous :

Type de copropriété	Section	Parcelle	Numéro	Type voie	Nom voie
Copropriété privée	BD	BD0555	5	IMP	MICHEL ANGE
Copropriété privée	BI	BI0325	13	RUE	DES JARDINS DU SOUVENIR
Copropriété privée	BI	BI0241	24	IMP	CYPRIEN GRANIER
Copropriété privée	BD	BD0559	14	IMP	MICHEL ANGE
Copropriété privée	BD	BD0236	3	RUE	VICTOR HUGO
Copropriété privée	BD	BD0576	8	TRA	DE L ANDRONNASSE
Copropriété privée	BI	BI0019	31	AV	GENERAL DE GAULLE
Copropriété privée	BD	BD0548	1	IMP	MICHEL ANGE
Copropriété privée	BE	BE0779	31	RUE	ANDRE THOME
Copropriété privée	BD	BD0554	3	IMP	MICHEL ANGE
Copropriété privée	BE	BE0229	12	RUE	DES URSINS
Copropriété privée	BE	BE0049	7	RUE	DE CONTI
Copropriété privée	BD	BD0206	28	CHE	DE CAPITE
Copropriété privée	BI	BI0340	27	AV	GENERAL DE GAULLE
Copropriété privée	CE	CE0224	97	CHE	SAINTE MARIE
Copropriété privée	BE	BE0476	23	RUE	LEON ALEGRE
Copropriété privée	CE	CE0010	396	AV	ROGER SAENGRO
Copropriété privée	BE	BE0676	12	RUE	DE L'HORLOGE
Copropriété privée	BY	BY0456	1	RUE	DES MICOCOULIERS
Copropriété privée	BD	BD0493	21	RUE	DU MOULIN DE LA TOUR
Copropriété privée	BY	BY0500	429	AV	ALPHONSE DAUDET
Copropriété privée	BD	BD0519	27	AV	DE L'EUROPE
Copropriété privée	BD	BD0340	3	RUE	DU CASINO
Copropriété mixte	CE	CE0191	310	AV	MAL DE LATTRE DE TASSIGNY
Copropriété privée	BH	BH0294	12	RUE	SAINT VICTOR
Copropriété privée	BD	BD0484	8	RUE	DU COURS LADROIT
Copropriété privée	BE	BE0323	40	RUE	DE LA REPUBLIQUE
Copropriété privée	CD	CD0140	126	AV	ALPHONSE DAUDET
Copropriété privée	BN	BN0271	15	RUE	GARIDEL ALEGRE
Copropriété privée	CD	CD0086	4	AV	DE L ANCISE
Copropriété privée	BH	BH0320	2	RUE	JOSEPH ARENE
Copropriété privée	BI	BI0048	5	AV	JEAN PERRIN
Copropriété privée	BD	BD0019	170	CHE	SAINTE MARIE

Copropriété privée	BI	BI0182	8	PL	PIERRE BOULOT
Copropriété privée	BD	BD0323	1	CHE	DU MOULIN DE LA TOUR
Copropriété privée	BY	BY0335	1380	AV	DU COMMANDO VIGAN BRAQUET
Copropriété privée	CD	CD0141	6	RUE	FREDERIC MISTRAL
Copropriété privée	BD	BD0343	3	CHE	DE CAPITE
Copropriété privée	BI	BI0018	22	CHE	DE CAPITE
Copropriété privée	BH	BH0322	7	PL	AUGUSTE MALLET
Copropriété privée	BD	BD0050	49	AV	LEON BLUM
Copropriété privée	BE	BE0545	16	RUE	DU DOCTEUR LEON ARENE
Copropriété privée	BH	BH0059	10	PL	AUGUSTE MALLET
Copropriété privée	BH	BH0354	38	RUE	SAINT VICTOR
Copropriété privée	BE	BE0428	37	RUE	LEON ALEGRE
Copropriété privée	CE	CE0080	19	RUE	DU LANGUEDOC
Copropriété privée	BH	BH0104	23	RUE	FERNAND CREMIEUX
Copropriété privée	BE	BE0197	65	RUE	DE LA REPUBLIQUE
Copropriété privée	BH	BH0180	18	RUE	FERNAND CREMIEUX
Copropriété privée	BH	BH0047	5	PL	AUGUSTE MALLET
Copropriété privée	BI	BI0046	2	AV	GENERAL DE GAULLE
Copropriété privée	BE	BE0523	15	BD	THEODORE LACOMBE
Copropriété privée	BE	BE0404	41	RUE	LEON ALEGRE
Copropriété privée	BI	BI0100	10	RUE	ANDRE SAUTEL
Copropriété privée	BI	BI0065	3	RUE	DES JARDINS DU SOUVENIR
Copropriété privée	BD	BD0261	61	AV	DE L EUROPE
Copropriété privée	BH	BH0293	14	RUE	SAINT VICTOR
Copropriété privée	BN	BN0094	2	CHE	DES DAMES
Copropriété privée	CE	CE0015	220	AV	ROGER SALENGRO
Copropriété privée	BE	BE0522	17	BD	THEODORE LACOMBE
Copropriété privée	BE	BE0340	50	RUE	DE LA REPUBLIQUE
Copropriété privée	CD	CD0392	8	AV	DU MAIL
Copropriété privée	CD	CD0441	5	AV	DU BORDELET
Copropriété privée	BH	BH0281	14	RUE	ANTOINE RIVAROL
Copropriété privée	BN	BN0096	17	RUE	GARIDEL ALEGRE
Copropriété privée	CD	CD0019	7	AV	DU BORDELET
Copropriété privée	BE	BE0038	14	RUE	GENTIL
Copropriété privée	BI	BI0068	17	AV	JEAN PERRIN
Copropriété privée	BI	BI0097	9	PL	BERTIN BOISSIN
Copropriété privée	BY	BY0150	3	AV	ERNEST EUZEBY
Copropriété privée	BE	BE0452	7	TRA	VILLENEUVE
Copropriété privée	BH	BH0157	19	RUE	ALBERT ANDRE
Copropriété privée	BH	BH0072	2	RUE	GEORGES BESSON
Copropriété privée	CE	CE0266	416	AV	ROGER SALENGRO

Copropriété privée	BH	BH0282	3	RUE	SAINT BERNARD
Copropriété privée	BH	BH0287	7	RUE	ANTOINE RIVAROL
Copropriété privée	BD	BD0063	5	PL	JEAN JAURES
Copropriété privée	BE	BE0377	76	RUE	DE LA REPUBLIQUE
Copropriété privée	BD	BD0488	66	RUE	DES EYRIEUX
Copropriété privée	BE	BE0337	46	RUE	DE LA REPUBLIQUE
Copropriété privée	BH	BH0261	23	RUE	ANTOINE RIVAROL
Copropriété privée	BI	BI0066	27	AV	JEAN PERRIN
Copropriété privée	BI	BI0207	2	BD	THEODORE LACOMBE
Copropriété privée	BE	BE0608	20	RUE	DE LA REPUBLIQUE
Copropriété privée	BE	BE0845	34	RUE	DU DOCTEUR LEON ARENE
Copropriété privée	BH	BH0230	2	RUE	DU GENERAL TESTE
Copropriété privée	BI	BI0053	10	BD	THEODORE LACOMBE
Copropriété privée	BE	BE0553	14	RUE	ANDRE THOME
Copropriété privée	BI	BI0203	8	RUE	DES JARDINS DU SOUVENIR
Copropriété privée	BD	BD0090	21	RUE	DU CASINO
Copropriété privée	BD	BD0018	260	CHE	SAINTE MARIE
Copropriété privée	BE	BE0213	14	RUE	DU ROC
Copropriété privée	BH	BH0258	9	DSC	DES PERRIERES
Copropriété privée	BI	BI0204	4	RUE	DES JARDINS DU SOUVENIR
Copropriété privée	BE	BE0535	6	RUE	LEON ALEGRE
Copropriété privée	BI	BI0265	3	RUE	GARIDEL ALEGRE
Copropriété privée	BI	BI0308	49	AV	JEAN PERRIN
Copropriété privée	BE	BE0605	26	RUE	DE LA REPUBLIQUE
Copropriété privée	CD	CD0131	12	AV	DU BORDELET
Copropriété privée	BE	BE0839	47	RUE	DE LA REPUBLIQUE
Copropriété privée	BD	BD0424	29	RUE	DU CASINO
Copropriété privée	BE	BE0496	41	BD	THEODORE LACOMBE
Copropriété privée	BD	BD0257	4	PL	JEAN JAURES
Copropriété privée	BE	BE0571	6	RUE	LOUISE BEROUARD
Copropriété privée	BN	BN0265	9001	ESC	AN AUX TOUR A
Copropriété privée	BE	BE0761	22	AV	PAUL LANGEVIN
Copropriété privée	BI	BI0063	18	AV	JEAN PERRIN
Copropriété privée	BN	BN0072	19	RUE	GARIDEL ALEGRE
Copropriété privée	BE	BE0613	1	RUE	ROUSSEL
Copropriété privée	BD	BD0071	30	RUE	DU CASINO
Copropriété privée	BH	BH0112	8	RUE	DE L ASILE
Copropriété privée	BE	BE0820	10	RUE	DE L HOPITAL
Copropriété privée	CE	CE0017	164	AV	ROGER SAENGRO
Copropriété privée	BE	BE0026	16	AV	LEON BLUM
Copropriété privée	BE	BE0240	30	RUE	DE CONTI

Copropriété privée	BE	BE0599	2	RUE	DE JERUSALEM
Copropriété privée	BE	BE0217	43	RUE	DE LA REPUBLIQUE
Copropriété privée	BH	BH0318	7	RUE	FERNAND CREMIEUX
Copropriété privée	BE	BE0690	20	AV	LEON BLUM
Copropriété privée	BE	BE0688	6	RUE	NAGASTE
Copropriété privée	BD	BD0277	18	CHE	DU MOULIN DE LA TOUR
Copropriété privée	BE	BE0262	10	RUE	DE MONTMORENCY
Copropriété privée	BE	BE0360	62	RUE	DE LA REPUBLIQUE
Copropriété privée	BD	BD0341	3	AV	PAUL LANGEVIN
Copropriété privée	BE	BE0350	21	RUE	ANDRE THOME
Copropriété privée	BE	BE0212	49	RUE	DE LA REPUBLIQUE
Copropriété privée	BE	BE0003	58	AV	LEON BLUM
Copropriété privée	BD	BD0108	5	CHE	DU CARTONNAGE
Copropriété privée	BE	BE0303	21	RUE	DE LA REPUBLIQUE
Copropriété privée	BD	BD0603	12	RUE	DU CASINO
Copropriété privée	BH	BH0025	2	RUE	ANTOINE RIVAROL
Copropriété privée	BE	BE0792	56	RUE	DE LA REPUBLIQUE
Copropriété privée	BH	BH0091	20	RUE	GEORGES BESSON
Copropriété privée	BH	BH0188	1	RUE	ALBERT ANDRE
Copropriété privée	BH	BH0061	12	PL	AUGUSTE MALLET
Copropriété privée	BE	BE0185	46	RUE	REMPARTS DU COLLEGE
Copropriété privée	BE	BE0600	32	RUE	DE LA REPUBLIQUE
Copropriété privée	BD	BD0481	5	IMP	DU PONT
Copropriété privée	BE	BE0790	2	RUE	DE L'HORLOGE
Copropriété privée	BN	BN0086	3	IMP	MONTANE
Copropriété privée	BE	BE0793	18	RUE	DE LA REPUBLIQUE
Copropriété privée	BH	BH0189	29	PL	AUGUSTE MALLET
Copropriété privée	BH	BH0319	8	RUE	GEORGES BESSON
Copropriété privée	BE	BE0801	2	RUE	DE MONTMORENCY
Copropriété privée	BE	BE0788	36	RUE	DU ROC
Copropriété privée	BI	BI0198	7	CHE	DES DAMES
Copropriété privée	BI	BI0187	6	AV	CHARRIER
Copropriété privée	BE	BE0398	26	AV	PAUL LANGEVIN
Copropriété privée	BE	BE0541	17	RUE	LEON ALEGRE
Copropriété privée	BE	BE0310	29	RUE	DE LA REPUBLIQUE
Copropriété privée	BH	BH0079	15	RUE	FERNAND CREMIEUX
Copropriété privée	BE	BE0509	27	BD	THEODORE LACOMBE
Copropriété privée	BE	BE0297	4	RUE	DE MONTMORENCY
Copropriété privée	BH	BH0060	10	PL	AUGUSTE MALLET
Copropriété privée	BC	BC0078	22	CHE	DE SADURAN
Copropriété privée	BH	BH0297	4	PL	SAINT JEAN

Copropriété privée	BE	BE0182	33	RUE	DU ROC
Copropriété privée	BE	BE0306	16	RUE	DU FOUR CANILHAC
Copropriété privée	BE	BE0191	38	RUE	DU ROC
Copropriété privée	BH	BH0105	25	RUE	FERNAND CREMIEUX
Copropriété privée	BH	BH0055	2	PL	SAINT JEAN
Copropriété privée	BE	BE0288	7	RUE	DE LA REPUBLIQUE
Copropriété privée	BI	BI0359	12	AV	JEAN PERRIN
Copropriété privée	BE	BE0362	64	RUE	DE LA REPUBLIQUE
Copropriété privée	BH	BH0057	4	PL	AUGUSTE MALLET
Copropriété privée	BE	BE0395	52	RUE	ANDRE THOME
Copropriété privée	BN	BN0093	22	AV	DE LA MAYRE
Copropriété privée	BE	BE0617	1	PL	SAINT JEAN
Copropriété privée	BI	BI0167	25	RUE	SAINT VICTOR
Copropriété privée	BE	BE0320	33	RUE	DE LA REPUBLIQUE
Copropriété privée	BD	BD0028	15	AV	DE L'EUROPE
Copropriété privée	BE	BE0379	2	AV	PAUL LANGEVIN
Copropriété privée	BE	BE0789	63	RUE	DE LA REPUBLIQUE
Copropriété privée	BH	BH0321	12	RUE	BOMPART
Copropriété privée	BE	BE0844	9	RUE	ANDRE THOME
Copropriété privée	BE	BE0194	73	RUE	DE LA REPUBLIQUE
Copropriété privée	BE	BE0665	8	AV	LEON BLUM
Copropriété privée	BE	BE0202	59	RUE	DE LA REPUBLIQUE
Copropriété privée	BE	BE0791	27	RUE	ANDRE THOME
Copropriété privée	BI	BI0143	20	PL	BERTIN BOISSIN
Copropriété privée	BE	BE0400	11	RUE	PASCAL JOURDAN
Copropriété privée	BK	BK0079	32	RTE	D'AVIGNON
Copropriété privée	CE	CE0173	21	CHE	SAINTE MARIE
Copropriété privée	BH	BH0011	5	RUE	DE LA BISE
Copropriété privée	BE	BE0401	28	AV	PAUL LANGEVIN
Copropriété privée	BE	BE0510	25	BD	THEODORE LACOMBE
Copropriété privée	BH	BH0069	6	RUE	GEORGES BESSON
Copropriété privée	BI	BI0144	16	PL	BERTIN BOISSIN
Copropriété privée	BE	BE0711	7	RUE	GARIBALDI
Copropriété privée	BI	BI0080	40	AV	GENERAL DE GAULLE
Copropriété privée	BI	BI0350	7	AV	GENERAL DE GAULLE
Copropriété privée	BE	BE0606	24	RUE	DE LA REPUBLIQUE
Copropriété privée	BH	BH0063	16	PL	AUGUSTE MALLET
Copropriété privée	BE	BE0322	1	RUE	DE JERUSALEM
Copropriété privée	BE	BE0290	3	RUE	DE MONTMORENCY
Copropriété privée	BE	BE0519	36	RUE	DU DOCTEUR LEON ARENE
Copropriété privée	BI	BI0121	6	AV	EUGENE THOME

Copropriété privée	BH	BH0179	20	RUE	FERNAND CREMIEUX
Copropriété privée	BI	BI0304	18	AV	CHARRIER
Copropriété privée	BH	BH0340	8	CHE	DE RONDE
Copropriété privée	BH	BH0277	2	PL	DU CHATEAU
Copropriété privée	BE	BE0795	12	RUE	DU FOUR CANILHAC
Copropriété privée	BH	BH0324	18	PL	AUGUSTE MALLET
Copropriété privée	BD	BD0487	8	PL	JEAN JAURES

Cette liste est amenée à évoluer en fonction des dynamiques immobilières dans le périmètre ORT.

L'opérateur en charge du suivi-animation s'appuiera ainsi sur le 1<sup>er</sup> OPAH-RU 2020-2025, la Veille et Observation des Copropriétés menées en 2022 (mis à jour par l'opérateur du plan copropriétés), le Programme Opérationnel de Prévention et d'Accompagnement des Copropriétés pour animer le volet copropriétés dégradées et atteindre les objectifs fixés.

### 3.5.2. Objectifs

Sur le périmètre principal, 12 copropriétés (60 logements concernés environ) feront l'objet d'une aide à la réhabilitation.

**Indicateurs de résultat pour le volet copropriété dégradée :** nombre de copropriétés ayant fait l'objet d'un diagnostic multicritères, nombre d'aides au syndicat des copropriétaires mobilisées, nombre de logements en copropriété concernés par des travaux.

### 3.6. Volet rénovation énergétique et lutte contre la précarité énergétique

La ville de Bagnols-sur-Cèze soutient la politique nationale de massification de rénovation, notamment les lois visant à interdire à la location les logements présentant des étiquettes énergétiques défavorables (E, F et G). En ce sens, l'OPAH-RU contribuera à la lutte contre la précarité énergétique en incitant des logements considérés comme des passoires thermiques.

Depuis le 1er janvier 2024, l'ANAH a réformé son système d'attribution des aides en déployant le dispositif « Ma Prime Rénov – parcours accompagné ». C'est dans ce cadre que seront attribuées les aides à la rénovation énergétique ainsi que les primes « sortie de passoire thermique. »

L'opérateur aura pour mission d'accompagner les demandeurs dans les différentes étapes de leur projet :

- Entretien en permanence pour identifier les travaux éligibles
- Visite technique du logement pour évaluer le potentiel de rénovation énergétique
- Calcul des aides en fonction de la performance énergétique du projet de travaux (selon réglementation ANAH en vigueur)
- Préconisation de travaux et constitution du dossier de demande d'aide

Les missions de l'opérateur sont détaillées dans :

- Article L. 232-3 du Code de l'Energie
- Arrêté du 21 décembre 2022 relatif à la mission d'accompagnement du service public de la

- performance énergétique de l'habitat
- Arrêté du 14 décembre 2023 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2022 relatif à la mission d'accompagnement du service public de la performance énergétique de l'habitat

Les propriétaires bailleurs pourront solliciter une aide à la rénovation sous réserve de conventionnement de leurs logements, via le dispositif Loc'Avantage.

En complément, l'opérateur aura pour mission :

- L'information des ménages de la commune sur le dispositif Ma Prime Rénov'
- La sensibilisation à la rénovation énergétique
- Le repérage et le traitement des situations de précarité énergétique sur le périmètre de l'OPAH-RU

### **3.6.1 Descriptif du dispositif**

#### **Animation partenariale**

L'opérateur de l'OPAH-RU aura comme mission d'accompagner les ménages du périmètre dans leurs projets de rénovation énergétique. Pour les ménages hors périmètre, l'opérateur devra rediriger les demandeurs vers les partenaires identifiés :

- Espace conseil France Rénov (CAUE) ;
- Opérateur du Pacte territorial.

#### **Accompagnement des ménages éligibles**

Pour chacune des situations signalées, l'opérateur assurera :

- L'évaluation de la situation du ménage et de l'état du logement ;
- L'évaluation de la situation de précarité des propriétaires occupants et locataires sur la base de leurs dépenses en énergie et des situations d'impayés ;
- La réalisation des évaluations énergétiques avant travaux, projetées et après travaux ;
- L'établissement des scénarios de travaux, ciblant les travaux les plus efficaces en termes d'amélioration de la performance énergétique ;
- L'aide à l'élaboration du projet et montage du dossier de financement (appui à l'obtention des devis, montage des dossiers de demande de subvention) ;
- L'appui à la réception des travaux et aux démarches permettant d'obtenir le paiement des financements sollicités ;
- Le conseil sur les bonnes pratiques dans le logement (éco geste) et la bonne utilisation des équipements après travaux et suivi éventuel (sur les cas les plus fragiles) ...

#### **Le dispositif financier**

Le dispositif financier associé à ce volet prévoit :

- Une aide de l'Anah conformément au règlement général de l'Agence ;
- Une bonification pour les propriétaires occupants à hauteur de 500€ par le conseil départemental du Gard cumulable avec les aides complémentaires à l'ANAH prévues pour tous les propriétaires occupants modestes ou très modestes ;

### 3.6.2 Objectifs

**65 logements** bénéficieront d'une aide à la rénovation dans le cadre de cette opération dont :

- 10 propriétaires occupants en périmètre prioritaire ;
- 40 propriétaires bailleurs en périmètre prioritaire ;
- 15 propriétaires occupants en périmètre complémentaire ;

Indicateurs de résultat pour le volet énergie et précarité énergétique : typologie des logements ayant bénéficié d'une aide Ma Prime Rénov, nombre de sauts de classes, type de travaux réalisés.

## 3.7. Volet travaux pour l'autonomie de la personne dans l'habitat

### 3.7.1 Descriptif du dispositif

Les travaux d'adaptation concernent le handicap et le vieillissement : il s'agit de permettre aux personnes de pouvoir faire le choix de rester à domicile et/ ou de réduire les conséquences de la perte d'autonomie sur la vie quotidienne.

La mobilisation du partenariat est également primordiale pour le repérage de ces situations. Les acteurs du handicap et de la vieillesse seront associés dès le démarrage de l'opération afin d'optimiser le dispositif. Il s'agit notamment de la Maison des Personnes Handicapées (MDPH), des Caisses de retraite (CARSAT, MSA), d'Action Logement, ainsi que les associations d'aide à domicile.

Dans le cadre de ce volet, l'opérateur devra :

- Réaliser un diagnostic portant sur le niveau de handicap de l'occupant, les obstacles techniques d'aménagement ou d'installation nuisant à la mobilité et les capacités financières du ménage ;
- Élaborer un programme de travaux d'aménagement et d'installation avec l'estimation du coût et le plan de financement ;
- Assister les demandeurs dans la recherche de financements complémentaires ;
- Assister techniquement et administrativement les demandeurs dans le déroulement de leur projet et ce jusqu'à la réception et le contrôle des travaux.

### 3.7.2 Objectifs

20 logements bénéficieront d'une aide pour le maintien à domicile :

- 5 propriétaires occupants ou locataires maintenus à domicile grâce à des travaux d'adaptation de leur logement sur le périmètre prioritaire ;
- 15 propriétaires occupants ou locataires maintenus à domicile grâce à des travaux d'adaptation de

leur logement sur le périmètre complémentaire ;

Indicateurs de résultat pour le volet autonomie : nombre de logements rénové dans le cadre d'un dossier autonomie, type de travaux réalisés, montant de subvention accordée

### 3.8 Volet social

#### 3.8.1 Descriptif du dispositif

Ce volet est lié en particulier à la lutte contre l'habitat indigne, la précarité énergétique et le traitement des copropriétés dégradées. Dans le cadre du suivi-animation, l'accompagnement par l'opérateur se traduira concrètement par :

- L'établissement d'un diagnostic social et juridique du ménage et une orientation éventuelle vers les services sociaux en fonction de la problématique rencontrée (FSL, CCAS, Conseil Départemental, CAF...) ;
- L'information et la sensibilisation du ménage sur ses droits et obligations notamment en matière de paiement de loyer et des charges ;
- La médiation avec le propriétaire ;
- Un appui juridique en lien avec l'ADIL le cas échéant ;
- Un appui au relogement dans le cadre des procédures habitat indigne.

Si la famille est suivie par un travailleur social, toutes démarches engagées par l'opérateur seront menées en étroite collaboration avec le référent familial.

Les dispositifs d'accompagnement seront tels que définis dans la note de l'ANAH relative à la délibération du conseil d'administration de l'Anah du 6 décembre 2023 :

- Dispositif d'accompagnement des ménages en situations de précarité (énergétique, habitat indigne)

#### 3.8.2 Objectifs

L'opérateur traitera toutes les situations nécessitant un accompagnement renforcé.

Indicateurs de résultat pour le volet social : nombre de ménages accompagnés dans le cadre des volets : habitat indigne et très dégradé, énergie et précarité énergétique ; nombre de sollicitation du CESF

### 3.9. Volet patrimonial et environnemental

#### 3.9.1 Descriptif du dispositif

Ce volet sera particulièrement important dans le secteur d'intervention prioritaire puisqu'il correspond en

grande partie au périmètre de protection en cours à Bagnols-sur-Cèze.

L'opérateur sera particulièrement vigilant à la qualité architecturale des projets de réhabilitation au regard de la réglementation et travaillera en totale coordination avec les instructeurs du service urbanisme de la ville de Bagnols-sur-Cèze, l'architecte conseil et le Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine. Si un projet se situe dans les secteurs identifiés par l'action façade et vitrine commerciale, l'opérateur veillera au respect strict des prescriptions architecturales.

Dans sa mission d'assistance à la collectivité l'opérateur participera à la réalisation des supports de communication à destination du grand public concernant les recommandations techniques et architecturales propres à la réglementation en vigueur.

Au-delà du respect des règles en vigueur dans le cadre des réhabilitations des logements qui seront menées avec le soutien de l'Anah et des partenaires, la Ville de Bagnols-sur-Cèze poursuit sa stratégie proactive de mise en valeur de son patrimoine, via le ravalement ainsi que la recomposition des vitrines commerciales. Concrètement, celle-ci se caractérise par la mise en place des actions suivantes :

- L'incitation aux ravalements des façades par l'octroi de subvention sur l'ensemble du périmètre prioritaire ;
- L'obligation de ravalements par la réalisation de campagnes d'animations dédiées sur les axes retenus dans le cadre de l'étude urbaine et l'étude pré-opérationnelle : avenue Paul Langevin, place Jean Jaurès, rue de la République, place Mallet, rue Crémieux. Cette opération pourra être menée par tranche.
- Le ravalement des devantures commerciales avec, le cas échéant, une recomposition permettant de retrouver un accès indépendant aux étages.

Les subventions de ces actions seront apportées par la ville de Bagnols-sur-Cèze. Un règlement des aides sera spécifiquement élaboré.

### **3.9.2 Objectifs**

Sur 5 ans, le dispositif vise :

- le ravalement de 20 façades via l'incitation sur le périmètre prioritaire ;
- le traitement de 20 façades dans le cadre de la campagne de ravalement obligatoire (NDLR : objectif à moduler ou à phaser selon les choix réalisés pour la mise en place de ce dispositif).
- le traitement de 10 devantures commerciales ;

Indicateurs de résultat : nombre de façade réhabilitées, nombres de devantures commerciales réhabilitées.

## **Article 4 – Objectifs quantitatifs de réhabilitation**

### **4.1 Objectifs quantitatifs globaux de la convention**

Les objectifs globaux sont évalués à 210 logements réhabilités minimum, répartis comme suit :

- **Périmètre prioritaire, 180 logements**

- 30 logements occupés par leur propriétaire
- 90 logements locatifs appartenant à des bailleurs privés
- 60 logements inclus dans 12 copropriétés rencontrant des difficultés importantes ou en situation d'habitat indigne

- **Périmètre complémentaire, 30 logements**

- 30 logements occupés par leur propriétaire

#### **4.2 Objectifs quantitatifs portant sur les logements subventionnés par l'Anah**

Les objectifs globaux sont évalués à 210 logements minimum, répartis comme suit :

- 60 logements occupés par leur propriétaire
- 90 logements locatifs appartenant à des bailleurs privés
- 60 logements inclus dans 12 copropriétés rencontrant des difficultés importantes ou en situation d'habitat indigne

#### **4.3 Objectifs quantitatifs portant sur des actions uniquement financées par la Ville**

- Primo Accédant : 5 dossiers
- Ravalement de façade : 40 immeubles
- Devanture commerciale : 10 devantures

## Objectifs de réalisation de la convention

	2026	2027	2028	2029	2030	TOTAL
<b>Nombre de logements PO*</b>	<b>12</b>	<b>12</b>	<b>12</b>	<b>12</b>	<b>12</b>	<b>60</b>
Dont LHI et TD*	4	4	4	4	4	20
Dont MaPrimeRenov' Sérénité*	5	5	5	5	5	25
Dont autonomie*	3	3	3	3	3	15
<b>Nombre de logements PB*</b>	<b>18</b>	<b>18</b>	<b>18</b>	<b>18</b>	<b>18</b>	<b>90</b>
Nombre de logements financés au titre de la VIR (le cas échéant)						
Nombre de logements financés au titre du DIIF (le cas échéant)						
<b>Nombre de logements MaPrimeRenov' Copropriété*</b>						
dont autres Copropriétés						
dont copropriétés fragiles						
<b>Nombre de logements en copropriétés en difficulté (le cas échéant)</b>	<b>10</b>	<b>10</b>	<b>10</b>	<b>15</b>	<b>15</b>	<b>60</b>
<b>Répartition des logements PB par niveaux de loyers conventionnés Loc'Avantages</b>	<b>18</b>	<b>18</b>	<b>18</b>	<b>18</b>	<b>18</b>	<b>90</b>
Dont loyer intermédiaire Loc'1						
Dont loyer conventionné social Loc'2						
Dont loyer conventionné très social Loc'3						

Envoyé en préfecture le 23/12/2025

Reçu en préfecture le 23/12/2025

Publié le 29/12/2025

ID : 030-200034692-20251222-2250\_1-DE



Objectifs aide municipale	2026	2027	2028	2029	2030	TOTAL
<b>Dossier Façade et devantures commerciales</b>	<b>9</b>	<b>9</b>	<b>9</b>	<b>9</b>	<b>9</b>	<b>45</b>
Dont façade + devanture commerciale	1	1	1	1	1	5
Dont façade simple	7	7	7	7	7	35
Dont devanture commerciale simple*	1	1	1	1	1	5
<b>Aide aux primo-accédant</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>5</b>

## **Chapitre IV – Financements de l'opération et engagements complémentaires.**

### **Article 5 – Financements des partenaires de l'opération**

#### **5.1. Financements de l'Anah**

##### **5.1.1. Règles d'application**

Les conditions générales de recevabilité et d'instruction des demandes, ainsi que les modalités de calcul de la subvention applicables à l'opération découlent de la réglementation de l'Anah, c'est à dire du code de la construction et de l'habitation, du règlement général de l'agence, des délibérations du conseil d'administration, des instructions du directeur général, des dispositions inscrites dans le(s) programme(s) d'actions et, le cas échéant, des conventions de gestion passées entre l'Anah et le délégataire de compétence.

Les conditions relatives aux aides de l'Anah et les taux maximaux de subvention sont susceptibles de modifications, en fonction des évolutions de la réglementation de l'Anah.

##### **5.1.2 Montants prévisionnels**

Les montants prévisionnels des autorisations d'engagement de l'Anah pour l'opération sont de 5 007 605 €, selon l'échéancier suivant :

	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Total
AE prévisionnels	970 558 €	974 874 €	979 406 €	1 038 885 €	1 043 882 €	<b>5 007 605 €</b>
dont aides aux travaux	812 433 €	812 433 €	812 433 €	864 153 €	864 153 €	<b>4 165 605 €</b>
dont aides à l'ingénierie :	158 125 €	162 441 €	166 973 €	174 732 €	179 729 €	<b>842 000 €</b>
- Part fixe	86 325 €	90 641 €	95 173 €	99 932 €	104 929 €	<b>477 000 €</b>
- Part variable	71 800 €	71 800 €	71 800 €	74 800 €	74 800 €	<b>365 000 €</b>

Sont inclus dans ce prévisionnel : le suivi-animation global, les aides aux travaux le poste du chef de projet, le permis de louer, l'AMO traité de concession ORI, l'AMO dossier DUP et enquête parcellaire ORI.

Sont exclus : subventions potentielles RHI/THIRORI via la CNHLI (volet foncier/aménagement), subventions DIIF.

#### **5.2. Financements de la collectivité maître d'ouvrage, commune de Bagnols-sur-Cèze**

### 5.2.1. Règles d'application

Les conditions générales de recevabilité et d'instruction des demandes, ainsi que les modalités de calcul de la subvention applicable à l'opération découlent de la réglementation municipale des aides à l'habitat privé dans le cadre de l'OPAH-RU. Les conditions relatives aux aides de la Ville et les taux maximaux de subvention sont susceptibles de modifications, en fonction des évolutions de la réglementation de l'ANAH et de l'engagement des différents partenaires. A la signature de la présente convention, la réglementation des aides de la ville de Bagnols-sur-Cèze est la suivante :

- **Une aide complémentaire de la commune** de 15% pour les travaux de dégradation ou énergie dans la limite des plafonds de l'ANAH pour les **logements locatifs conventionnés intermédiaire situés dans le périmètre prioritaire de l'OPAH-RU**.
- **Une aide complémentaire de la commune pour les propriétaires occupants** de :
  - **10%** dans la limite des plafonds de l'ANAH du **périmètre prioritaire pour les travaux lourds, les travaux d'amélioration de la sécurité et de salubrité**
  - **10 % pour les travaux en faveur de l'autonomie.**
- **Une aide complémentaire de la commune** pour inciter à **l'installation d'accédants à la propriété** dans le périmètre prioritaire de l'OPAH RU : 10% du prix d'achat, aide plafonnée à 10 000 €.

**Une mise à disposition de l'équipe opérationnelle pour les propriétaires occupants du périmètre complémentaire et tout pétitionnaire habitat concernant le périmètre prioritaire.**

Par ailleurs, **la commune de Bagnols-sur-Cèze portera la totalité les déficits des opérations d'aménagement** décrites au volet foncier de la présente convention.

Elle assurera aussi le coût du relogement et des travaux d'office dans le cadre de la lutte contre l'habitat indigne, s'appuyant sur l'Anah le cas échéant (éligibilité des travaux d'office).

Les aides au ravalement des façades (incitatif et dans le cadre des campagnes de ravalement obligatoire) sont financées par la commune de Bagnols-sur-Cèze. Il est envisagé 40 rénovations de façades dont 20 pour le volet incitatif (dont 5 façade + devanture) et 20 pour le volet obligatoire pour un accompagnement financier de 287 000 € par la Ville de Bagnols-sur-Cèze.

Enfin, l'aide aux devantures commerciale est financée par la ville de Bagnols-sur-Cèze et représente 10 devantures commerciales (dont 5 façade + devanture).

### 5.2.2 Montants prévisionnels

Les montants prévisionnels des autorisations d'engagement de la collectivité maître d'ouvrage pour l'opération sont de 1 745 674 €, selon l'échéancier suivant :

	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Total
AE prévisionnels	339 795 €	342 335 €	345 001 €	357 802 €	360 742 €	<b>1 745 674 €</b>
dont aides aux travaux	289 000 €	289 000 €	289 000 €	299 000 €	299 000 €	<b>1 465 000 €</b>
dont aides à l'ingénierie :	50 795 €	53 335 €	56 001 €	58 802 €	61 742 €	<b>280 674 €</b>

Sont inclus dans ce prévisionnel : le suivi-animation global, les aides aux travaux, le poste du chef de projet, le permis de louer, l'AMO traité de concession ORI, l'AMO dossier DUP et enquête parcellaire ORI, les aides municipales aux façades.

Sont exclus : déficit foncier du renouvellement urbain.

### 5.3. Financements d>Action Logement

#### 5.3.1 Règles d'application

Les conditions générales de recevabilité et d'instruction des demandes, ainsi que les modalités de calcul de la subvention applicable à l'opération découlent de la réglementation nationale d>Action Logement. Les conditions relatives aux aides d>Action Logement et les taux maximaux de subvention sont susceptibles de modifications, en fonction des évolutions de la réglementation. A la signature de la présente convention, la réglementation des aides octroyée par Action Logement est la suivante :

- **Les investisseurs privés dans la requalification du bâti du centre de villes moyennes en finançant leurs opérations :**
  - D'acquisition-amélioration d'immeubles entiers,
  - D'acquisition de locaux ou d'immeubles entiers en vue de leur transformation en logements,
  - De réhabilitation d'immeubles entiers.

Le financement est plafonné au montant des travaux éligibles, y compris les honoraires y afférents, dans la limite de 1 500 € TTC par m<sup>2</sup> de surface habitable (logements soumis à conditions de ressources et plafonds de loyers)

- Prêt long terme amortissable
- Jusqu'à 50 % de subvention

Ce financement peut être cumulé sous conditions avec d'autres aides et services d>Action Logement :

- Garantie de loyers et prise en charge des dégradations locatives (VISALE)
- Sécurisation renforcée des revenus locatifs ([Louer Pour l'Emploi](#))

Cette aide sera cumulable avec l'aide de l'ANAH et l'aide de la Ville.

Les propriétaires occupants, salarié du privé (retraité du privé éligible si travaux d'autonomie), qui répondent aux critères de revenus de l'ANAH et qui réalisent des travaux subventionnés par Action Logement bénéficieront d'une aide de la part d>Action Logement sous la forme d'un prêt travaux. Celle-ci sera au maximum de 10 000 € TTC pour les travaux de rénovation : autonomie amélioration énergétique ou

rénovation lourde. Cette aide sera cumulable avec l'aide de l'ANAH et de la Ville.

### **5.3.2. Montants prévisionnels Action Logement**

Le montant des enveloppes prévisionnelles consacrées par Action à l'opération est de 600 000 €, selon l'échéancier suivant :

	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Total
AE prévisionnels – aides au travaux	120 000 €	120 000 €	120 000 €	120 000 €	120 000 €	<b>600 000 €</b>

### **5.4. Financements Conseil Départemental**

#### **5.4.1 Règles d'application**

Les conditions générales de recevabilité et d'instruction des demandes, ainsi que les modalités de calcul de la subvention applicable à l'opération découlent de la réglementation du Conseil départemental du Gard. Les conditions relatives aux aides du Département et les taux maximaux de subvention sont susceptibles de modifications, en fonction des évolutions de la réglementation de l'ANAH et de l'engagement des différents partenaires. A la signature de la présente convention, la réglementation des aides apportées par le Conseil Départemental est la suivante :

- Pour les propriétaires occupants modestes ou très modestes éligibles ANAH et réalisant des travaux de rénovation énergétique éligibles aux aides de l'ANAH, grâce aux travaux entrepris, une prime de 500 € par logement pourra être accordée. Cette aide est accordée sous condition d'obtention de l'aide de l'ANAH et sera cumulable avec l'aide de la Ville

#### **5.4.2. Montants prévisionnels Conseil Départemental**

Le montant des enveloppes prévisionnelles consacrées par le Conseil Départemental du Gard à l'opération est de 12 500 €, selon l'échéancier suivant :

	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Total
AE prévisionnels – aides aux travaux	2 500 €	2 500 €	2 500 €	2 500 €	2 500 €	<b>12 500 €</b>

### **5.5. Financements Banque des Territoires / Caisse des dépôts et consignations**

### 5.5.1 Règles d'application

Conformément à la convention liant l'Anah à la Banque des Territoires signée le 19 décembre 2024, la Banque des Territoires peut apporter un cofinancement maximum à hauteur de 25% du montant HT de l'ingénierie prévue pour le suivi-animation.

### 5.5.2. Montants prévisionnels Banque des Territoires

Le montant des enveloppes prévisionnelles consacrées par la Banque des Territoires à l'opération est de 238 500 €, selon l'échéancier suivant :

	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Total
AE prévisionnels aides à l'ingénierie	43 163 €	45 321 €	47 587 €	49 966 €	52 464 €	<b>238 500 €</b>

**Sont inclus dans ce prévisionnel : le suivi-animation global, le permis de louer, AMO traité de concession ORI, AMO dossier DUP et enquête parcellaire ORI.**

**Sont exclus : subventions potentielles RHI/THIRORI via la CNHLI (volet foncier/aménagement), subventions DIIF.**

## Article 6 – Engagements complémentaires

Un local sera mis à disposition par le maître d'ouvrage pour l'animation de l'OPAH-RU.

## Chapitre V – Pilotage, animation et évaluation.

### Article 7 – Conduite de l'opération

#### **7.1. Pilotage de l'opération**

##### **7.1.1. Mission du maître d'ouvrage**

La conduite de projet est assurée par la commune de Bagnols-sur-Cèze. Elle sera chargée de piloter l'opération, de veiller au respect de la convention de programme (OPAH RU) et à la bonne coordination des différents dispositifs opérationnels (conduite des opérations d'aménagement notamment) et partenaires. Sous la responsabilité du chef de projet Action Cœur de Ville, l'animateur OPAH-RU déployera les dispositifs spécifiques d'amélioration de l'habitat privé en lien avec l'équipe prestataire et assurera notamment la mise en œuvre des procédures adaptées en matière de contrôle administratif et technique des règles d'Hygiène dans le domaine de la lutte contre l'habitat indigne et insalubre. La commune mettra en place un dispositif partenarial organisé comme suit :

##### **7.1.2. Instances de pilotage**

**Le comité de pilotage** sera constitué et présidé par le Maire. Il se réunira au lancement de l'opération et au terme de chaque année d'opération. Il associera :

- Le Directeur de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer
- Le Délégué local de l'Anah dans le département
- Le Directeur de l'Agence Régionale de Santé
- Le Directeur du CCAS
- Le Directeur de l'Association Départementale pour l'Habitat et le Logement
- Le Directeur Départemental de la Cohésion Sociale
- Le Directeur de la CAF
- Le Président du Conseil Départemental du Gard
- Le Président de la communauté d'agglomération du Gard Rhodanien
- Le Directeur régional de la Banque des Territoires ou son représentant
- Le Président de la CCI
- Le Président de la Chambre des Métiers
- Le Directeur de l'ADIL
- L'Architecte des Bâtiments de France
- Le Responsable de l'Espace Info Energie
- Le Directeur Action Logement Service

Ainsi que les représentants des associations constituées sur la zone et intéressées aux problèmes de l'habitat, ou tout autre personne qualifiée dans les domaines financiers, techniques et social, dont la présence s'avérerait nécessairement utile.

Ce comité sera chargé :

- d'apprécier et de contrôler, au vu des informations et bilans annuels réalisés par l'équipe opérationnelle, le déroulement et l'état d'avancement de l'opération, l'engagement opérationnel des différents partenaires, les blocages éventuels, le fonctionnement et la bonne coordination des différents dispositifs et procédure en place,
- de valider les propositions de réorientation nécessaires en fonction des résultats effectifs.

**Un comité technique opérationnel**, de formation plus restreinte, sera chargé de préparer les comités de pilotage annuel et de suivre au plus près le déroulement de l'opération. Il sera formé des représentants de la ville, de la DDTM, de l'ANAH, du Département, d'Action Logement, de la CDC ainsi que tout autre expert habitat ayant un apport à cette instance.

L'opérateur de l'OPAH-RU sera chargé de la rédaction des comptes-rendus des comités de pilotage et des comités techniques, en lien avec le maître d'ouvrage

**La Cellule Habitat Indigne et Relogement** assurera le suivi des situations traitées dans le cadre du volet habitat indigne et très dégradé sur le périmètre de l'OPAH RU. Elle traitera au cas par cas les dossiers en vue de définir une stratégie d'intervention et d'établir des bilans réguliers de l'opération. L'opérateur sera chargé de l'animation de cette commission, préparera l'ordre du jour et rédigera les comptes-rendus. La commission se réunira tous les deux mois et plus fréquemment selon les besoins.

**La commission patrimoine** : a pour objet de recevoir les pétitionnaires à la rénovation de l'habitat du dispositif OPAH-RU en centre ancien, périmètre réglementé par le Site Patrimonial Remarquable. Préparé et animé par l'opérateur OPAH-RU, la commission se réunit une fois par mois. Elle est composée des membres suivants : le service UDAP de Nîmes, l'architecte conseil de la ville, le service archives & patrimoine, le service action cœur de ville, le service aménagement urbaine, l'opérateur OPAH-RU.

Après la présentation du projet par le pétitionnaire, les membres de la commission concertent sur les travaux à effectuer et réalisent une visite de terrain pour accompagner au mieux le demandeur.

## 7.2. Suivi-animation de l'opération

### 7.2.1. Équipe de suivi-animation

La ville de Bagnols-sur-Cèze désignera une équipe opérationnelle chargée d'assurer le suivi-animation de l'OPAH-RU.

### 7.2.2. Contenu des missions de suivi-animation

Les missions assurées par l'opérateur dans le cadre du suivi animation, conformément à l'annexe 1 de la délibération du CA de l'Anah du 13 mars 2011, sont les suivantes :

- Actions d'animation, d'information et de coordination : communication, sensibilisation des propriétaires, des milieux professionnels ; accueil du public pour conseiller et informer sur les enjeux de l'opération ; coordination des acteurs.
- Diagnostic : diagnostic technique ; diagnostic social et juridique ; diagnostic de gestion en cas de copropriété ; proposition de stratégies et des outils adaptés.

- Accompagnement sanitaire et social des ménages : accompagnement social ; accompagnement renforcé dans le cas d'arrêté d'insalubrité ; hébergement et relogement.
- Aide à la décision : AMO technique au propriétaire ; assistance administrative et financière.
- Constitution et analyse des indicateurs de résultats pour informer le maître d'ouvrage et les comités de pilotage sur l'état d'avancement de l'opération.

Et plus particulièrement :

#### **Une mission d'information, de conseil et d'aide à la décision auprès des propriétaires et locataires :**

- Mise en œuvre d'un plan de communication ciblée en fonction du public en collaboration avec le service de communication de l'agglomération ;
- Tenue des permanences pour l'accueil du public ;
- Accompagnement technique ;
- Accompagnement administratif, fiscal et financier ;
- Accompagnement sanitaire et social renforcé des publics dans le cadre des volets de lutte contre l'habitat indigne et lutte contre la précarité énergétique...
- Accompagnement des demandeurs dans leurs démarches d'urbanisme (Déclaration Préalable de Travaux).

#### **Des missions d'expertise spécifiques**

- Mission spécifique liée à l'expertise des copropriétés en difficulté ;
- Mission relative au traitement de l'habitat indigne et de la précarité énergétique ;
- Mission spécifique au volet aménagement, en lien avec l'animation des ORI ;
- Mission spécifique en lien avec l'animation des campagnes de ravalement des façades (incitative et obligatoire)
- Mission spécifique liée à la mise en œuvre de travaux pour l'autonomie de la personne.

#### **Une mission générale d'information et de mobilisation du partenariat (privé, public et associatif)**

- Mise en œuvre de réunions d'informations auprès de l'ensemble du milieu professionnel (privé, public et associatif) ;
- Renforcement de la mobilisation des partenaires thématiques (ADIL, MDPH, CCAS...) ;
- Coordination des partenaires dans le cadre des volets lutte contre l'habitat indigne et précarité énergétique.

#### **Une mission d'assistance à la (aux) collectivité (s)**

- Assistance dans la coordination du dispositif ;
- Mission de suivi et d'évaluation de l'opération ;
- Élaboration des outils de communication ;
- Accompagnement du maître d'ouvrage dans la mise en œuvre d'un dispositif de relogement cadré et la mise en œuvre des travaux d'office.
- Accompagnement du maître d'ouvrage ou son délégué (concessionnaire) dans l'animation des Opérations de Restauration Immobilière (montage des dossiers de DUP, propositions des subventions).
- Accompagnement administratif du maître d'ouvrage dans l'animation de la campagne de ravalement obligatoire selon les modalités prévues.

#### **Les compétences requises par l'opérateur :**

- Compétences sur le plan administratif : montage des dossiers de subvention, vérification des devis et des factures, vérification des revenus du locataire par rapport au plafond exigé ; montage administratif lié aux procédures en matière d'aménagement (DUP ORI) ;

- Compétences sur le plan financier et fiscal : connaissances des dispositifs de défiscalisation et réalisation de pré-étude fiscale, prêt, aides complémentaires ;
- Compétences sur le plan technique : connaissance des techniques de réhabilitation, de l'amélioration thermique du bâti, certification DPE, connaissance en termes de préservation du patrimoine, ergothérapeute ou personne ayant reçu une formation ;
- Compétences sur le plan juridique et réglementaire : droit de l'urbanisme, fonctionnement des copropriétés, réglementation liée à la lutte contre l'habitat indigne ;
- Compétences sur le plan social : identification et accompagnement des publics en difficultés, connaissance des acteurs du milieu social ;
- Compétences sur le plan partenarial : pratique du partenariat avec les acteurs publics et privés de l'habitat.

### **7.2.3. Modalités de coordination opérationnelle**

L'équipe en charge du suivi-animation travaillera en collaboration avec les partenaires :

- La direction des Grands Projets Urbains de la commune de Bagnols-sur-Cèze ;
- Le CCAS de Bagnols-sur-Cèze
- Le service Aménagement Urbain de Bagnols-sur-Cèze
- Le service Archives et Patrimoine de Bagnols-sur-Cèze
- Le service habitat et construction / financement de l'habitat de la DDTM du Gard ;
- Le service habitat et construction / unité habitat indigne de la DDTM du Gard ;
- L'ARS ;
- Le service habitat et renouvellement urbain du conseil départemental du Gard ;
- Le CMS local du conseil départemental du Gard ;
- Action Logement Service ;
- L'ADIL ;
- L'UDAP du Gard.

## **7.3. Évaluation et suivi des actions engagées**

### **7.3.1. Indicateurs de suivi des objectifs**

La présente convention doit permettre d'atteindre les objectifs généraux définis aux articles 3 et 4. Les objectifs seront suivis grâce aux indicateurs de résultats définis pour chaque volet.

#### **• Indicateurs de fonctionnement :**

- Nombre de contacts ;
- Nombre de logements visités, diagnostiqués ;
- Ratio de transformation des contacts en réalisations ;
- Communication et information du public : nombre d'actions de presse, impacts des actions de communication, mailings, boîtierage...

#### **• Effets sur le bâti dégradé ou indigne et sur la précarité énergétique :**

- Nombre de signalements de situations de mal logement : insalubrité, péril, saturnisme,

précarité énergétique, non décence (plaintes, signalements CAF, signalement FSL...) ;

- Nombre de logements dégradés ou en situation de précarité énergétique ayant fait l'objet de travaux subventionnés ou non ;
- Nombre de ménages accompagnés et caractéristiques de ces ménages ;
- Nombre d'immeubles indignes réhabilités dans le cadre du volet foncier.

#### • Effets sur l'efficacité énergétique du parc de logement

- Réalisation quantitative par rapport aux objectifs précités dans la présente convention ;
- Réalisation qualitative : évolution de la performance énergétique des logements (consommation avant travaux, consommation après travaux) et par type de propriétaires ; économies financières pour les ménages.

#### • Effets immobiliers

- Réalisation quantitative par rapport aux objectifs précités dans la présente convention : ventilation des logements améliorés par type de propriétaire ; ventilation des logements améliorés par état d'origine des logements ;
- Réalisation qualitative : remise sur le marché de logements vacants ; niveaux de loyer des logements produits type de réhabilitation, nombre d'immeubles totalement réhabilités ; nombre de réhabilitations partielles, nombre de rénovation acoustique.

#### • Effets en termes patrimonial et d'amélioration du cadre de vie

- Nombre de façades et de vitrines commerciales rénovées ;
- Impact sur l'amélioration du cadre patrimonial.

#### • Indicateurs économiques et financiers

- Coûts de réhabilitation au m<sup>2</sup> ;
- Volume des travaux (engagés / réalisés) ;
- Répartition des financements sollicités par financeur : subventions accordées ;
- Impact de l'OPAH-RU sur les entreprises du BTP : masse financière de travaux de réhabilitation générée par l'OPAH-RU, équivalent temps plein mobilisés.

#### • Effets démographiques et sociaux

- Nombre et type de logements conventionnés ;
- Solvabilisation des PO modestes : nombre d'accessions aidées et/ou de prêts permettant la réalisation de travaux ;
- Typologie des ménages réintroduits sur le périmètre opérationnel ;
- Nombre de logements vacants remis sur le marché.

Cette liste n'est pas exhaustive. Ces indicateurs mettront en exergue les points forts et points faibles de l'OPAH-RU, les dysfonctionnements observés par rapport aux prévisions. Une analyse qualitative des ratios et points de blocage devra être présentée lors des bilans annuels. L'opérateur devra émettre des propositions d'adaptation en fonction des résultats.

L'opérateur élaborera et alimentera une base de données de suivi opérationnel qui permettra l'édition rapide et fiable de tous ces indicateurs et de listes d'adresses ou de propriétaires : contacts non aboutis, signalements insalubrité... Il établira des bilans statistiques préformatés pour les réunions de travail et les comités techniques opérationnels.

### **7.3.2. Bilans et évaluation finale**

Un bilan annuel et un bilan final de l'opération seront réalisés et présentés sous la responsabilité du maître d'ouvrage en comité de pilotage stratégique. Ils seront adressés aux différents partenaires de l'opération. Les bilans seront établis par l'équipe opérationnelle et présentés au Comité de Pilotage. Ils intégreront une analyse quantitative et qualitative des résultats du dispositif financier et d'animation mis en place, ils proposeront les actions à mettre en œuvre pour prolonger la dynamique du programme ainsi que les solutions nouvelles à initier.

## **Chapitre VI – Communication.**

### **Article 8 - Communication**

Le maître d'ouvrage du programme, les signataires et l'opérateur s'engagent à mettre en œuvre les actions d'information et de communication présentées ci-dessous. Il est ainsi impératif de porter le nom et le logo de l'Agence nationale de l'habitat sur l'ensemble des documents et ce dans le respect de la charte graphique de l'Etat. Ceci implique tous les supports d'information print et digitaux, tels que : dépliants, plaquettes, vitrophanies, sites internet ou communications presse portant sur l'Opah-Ru / PIG.

Le logo de l'Anah en quadrichromie, la mention de son numéro gris (0 808 800 700) et de son site internet anah.fr devront apparaître sur l'ensemble des supports écrits et digitaux dédiés à informer sur le programme au même niveau que les autres financeurs : articles presse municipale, ou presse quotidienne régionale, affichage, site internet, exposition, filmographie, vitrophanie dans le cadre du bureau d'accueil de l'opération notamment.

L'opérateur assurant les missions de suivi-animation indiquera dans tous les supports de communication qu'il élaborera, quels qu'ils soient, l'origine des subventions allouées par l'Anah.

Il reproduira dans ces supports à la fois le logo type et la mention du numéro et du site internet de l'Agence, dans le respect de la charte graphique.

Dans le cadre des OPAH, pour les opérations importantes de travaux, les éventuels supports d'information de chantier (autocollants, bâches, panneaux ...) comporteront la mention « travaux réalisés avec l'aide de l'Anah ».

Le logo du ministère en charge du logement devra également figurer sur tout support de communication diffusé dans le cadre de l'opération.

Lors des réunions d'information destinées à présenter les financements, l'organisme d'animation devra travailler en étroite collaboration avec la délégation locale (ou le cas échéant le délégataire des aides à la pierre) et remettre un dossier qui aura été élaboré avec celle-ci ou celui-ci.

D'une manière générale, les documents de communication devront avoir été réalisés avec la DDT (ou le cas échéant le délégataire des aides à la pierre), qui fournira toutes les indications nécessaires à la rédaction des textes dans le cadre de la politique menée localement : priorités, thématique, enjeux locaux, etc. et qui validera les informations concernant l'Anah.

Les documents d'information générale ou technique conçus par l'Agence à destination du public devront être largement diffusés. Il appartient au maître d'ouvrage du programme et à l'opérateur de prendre attaché auprès du pôle Communication, coordination et relations institutionnelles (PCCRI) de l'Anah afin de disposer

en permanence des supports existants : guides pratiques, liste des travaux recevables, dépliants sur les aides, etc.

Par ailleurs, dans le cadre de sa mission d'information et de communication, l'Anah peut être amenée à solliciter l'opérateur en vue de réaliser des reportages journalistiques, photographiques ou filmographiques destinés à nourrir ses publications et sites internet. L'opérateur apportera son concours à ces réalisations pour la mise en valeur du programme.

En complément, si les signataires de la convention réalisent eux-mêmes des supports de communication relatifs à l'OPAH, ils s'engagent à les faire connaître au PCCRI de l'Anah et les mettre à sa disposition libre de droits.

Enfin, le maître d'ouvrage et l'opérateur assurant les missions de suivi-animation dans le secteur programmé s'engagent à informer la direction de la communication de l'Anah de toute manifestation spécifique consacrée à l'opération afin qu'elle relaie cette information.

Afin de faciliter les échanges, l'ensemble des outils de communications (logos et règles d'usage) sont à disposition sur l'extranet de l'Agence.

## **Chapitre VII – Prise d'effet de la convention, durée, révision, résiliation et prorogation.**

### **Article 9 - Durée de la convention**

La présente convention est conclue pour une période de 5 années calendaires. Elle portera ses effets pour les demandes de subvention déposées auprès des services de l'Anah à compter de sa date de signature.

### **Article 10 – Révision et/ou résiliation de la convention**

Si l'évolution du contexte budgétaire, de la politique en matière d'habitat, ou de l'opération (analyse des indicateurs de résultat et des consommations de crédits), le nécessite, des ajustements pourront être effectués, par voie d'avenant.

Toute modification des conditions et des modalités d'exécution de la présente convention fera l'objet d'un avenant.

La présente convention pourra être résiliée, par le maître d'ouvrage ou l'Anah, de manière unilatérale et anticipée, à l'expiration d'un délai de 6 mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception à l'ensemble des autres parties. La lettre détaillera les motifs de cette résiliation. L'exercice de la faculté de résiliation ne dispense pas les parties de remplir les obligations contractées jusqu'à la date de prise d'effet de la résiliation.

### **Article 11 – Transmission de la convention**

La convention de programme signée et ses annexes sont transmises aux différents signataires, au porteur associé du programme SARE, ainsi qu'au délégué de l'agence dans la région et à l'Anah centrale en version PDF.

Le délégué de l'Anah dans le département est chargé de l'intégration des informations de la convention dans Contrat Anah.

Fait en 7 exemplaires à xx, le xx

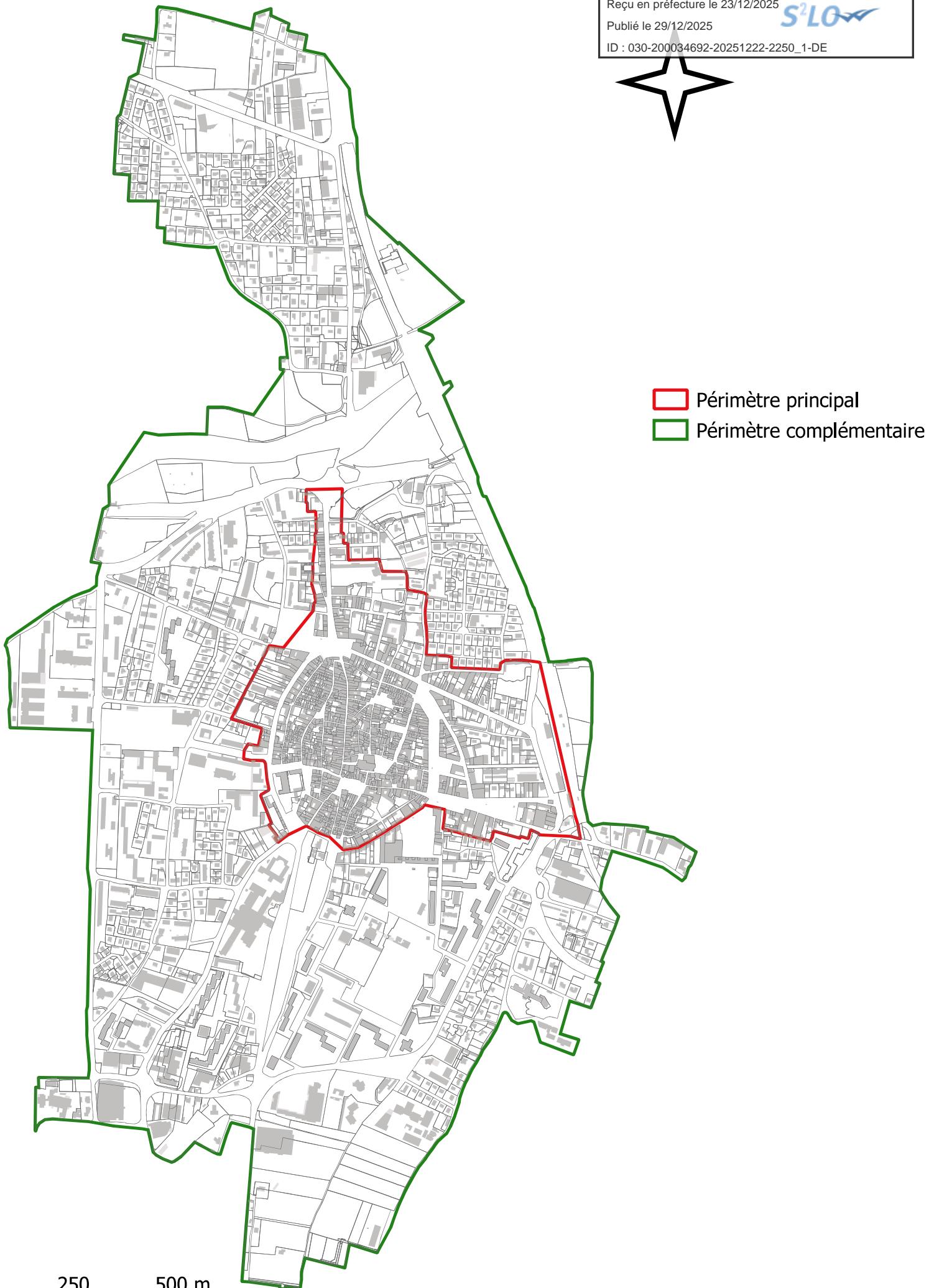
<b>Commune de Bagnols-sur-Cèze</b>	<b>Agglomération du Gard Rhodanien</b>	<b>Etat</b>
Jean-Yves CHAPELET Maire	Jean-Christian REY Président	Jérôme BONET Préfet du Gard
<b>Caisse des Dépôts / Banque des territoires</b>	<b>Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat</b>	<b>Action Logement Occitanie</b>
Patrick MARTINEZ Directeur régional Occitanie	Jérôme BONET Préfet du Gard	François MAGNE Directeur Régional
<b>Conseil départemental du Gard</b>		
Françoise LAURENT-PERRIGOT Présidente		

Envoyé en préfecture le 23/12/2025

Reçu en préfecture le 23/12/2025

Publié le 29/12/2025

ID : 030-200034692-20251222-2250\_1-DE



Envoyé en préfecture le 23/12/2025

Reçu en préfecture le 23/12/2025

Publié le 29/12/2025

ID : 030-200034692-20251222-2250\_1-DE



## LISTE DES ADRESSES OPAH RU BAGNOLS SUR CEZE

Périmètre principal

AVENUE DE L EUROPE	Avenue de l'Europe	61bis
AVENUE DE L EUROPE	Avenue de l'Europe	51bis
AVENUE DE L EUROPE	Avenue de l'Europe	49
AVENUE DE L EUROPE	Avenue de l'Europe	47
AVENUE DE L EUROPE	Avenue de l'Europe	45
AVENUE DE L EUROPE	Avenue de l'Europe	41
AVENUE DE L EUROPE	Avenue de l'Europe	43
AVENUE DE L EUROPE	Avenue de l'Europe	35
AVENUE DE L EUROPE	Avenue de l'Europe	33
AVENUE DE L EUROPE	Avenue de l'Europe	31
AVENUE DE L EUROPE	Avenue de l'Europe	21
AVENUE DE L EUROPE	Avenue de l'Europe	19
AVENUE DE L EUROPE	Avenue de l'Europe	17
AVENUE DE L EUROPE	Avenue de l'Europe	15
AVENUE DE L EUROPE	Avenue de l'Europe	13
AVENUE DE L EUROPE	Avenue de l'Europe	9
AVENUE DE L EUROPE	Avenue de l'Europe	7
AVENUE DE L EUROPE	Avenue de l'Europe	5
AVENUE DE L EUROPE	Avenue de l'Europe	3
AVENUE DE L EUROPE	Avenue de l'Europe	1
AVENUE DE L EUROPE	Avenue de l'Europe	2
AVENUE DE L EUROPE	Avenue de l'Europe	6
AVENUE DE L EUROPE	Avenue de l'Europe	10
AVENUE DE L EUROPE	Avenue de l'Europe	12
AVENUE DE L EUROPE	Avenue de l'Europe	16
AVENUE DE L EUROPE	Avenue de l'Europe	22
AVENUE DE L EUROPE	Avenue de l'Europe	26
AVENUE DE L EUROPE	Avenue de l'Europe	30
AVENUE DE L EUROPE	Avenue de l'Europe	34
AVENUE DE L EUROPE	Avenue de l'Europe	32
AVENUE DE L EUROPE	Avenue de l'Europe	61
AVENUE DE L EUROPE	Avenue de l'Europe	20
AVENUE DE L EUROPE	Avenue de l'Europe	14
AVENUE DE L EUROPE	Avenue de l'Europe	57
AVENUE DE L EUROPE	Avenue de l'Europe	55
AVENUE DE L EUROPE	Avenue de l'Europe	25
AVENUE DE L EUROPE	Avenue de l'Europe	27
AVENUE DE L EUROPE	Avenue de l'Europe	29
AVENUE DE L EUROPE	Avenue de l'Europe	11
AVENUE DE L EUROPE	Avenue de l'Europe	39
AVENUE DE L EUROPE	Avenue de l'Europe	37
AVENUE DE L EUROPE	Avenue de l'Europe	8
AVENUE DE L EUROPE	Avenue de l'Europe	23
AVENUE DE L EUROPE	Avenue de l'Europe	18
AVENUE DE L EUROPE	Avenue de l'Europe	28
AVENUE DU GENERAL DE GAULLE	Avenue du Général de Gaulle	1
AVENUE DU GENERAL DE GAULLE	Avenue du Général de Gaulle	3

AVENUE DU GENERAL DE GAULLE	Avenue du Général de Gaulle	
AVENUE DU GENERAL DE GAULLE	Avenue du Général de Gaulle	9
AVENUE DU GENERAL DE GAULLE	Avenue du Général de Gaulle	11
AVENUE DU GENERAL DE GAULLE	Avenue du Général de Gaulle	13
AVENUE DU GENERAL DE GAULLE	Avenue du Général de Gaulle	15
AVENUE DU GENERAL DE GAULLE	Avenue du Général de Gaulle	17
AVENUE DU GENERAL DE GAULLE	Avenue du Général de Gaulle	19
AVENUE DU GENERAL DE GAULLE	Avenue du Général de Gaulle	25
AVENUE DU GENERAL DE GAULLE	Avenue du Général de Gaulle	31
AVENUE DU GENERAL DE GAULLE	Avenue du Général de Gaulle	37
AVENUE DU GENERAL DE GAULLE	Avenue du Général de Gaulle	39
AVENUE DU GENERAL DE GAULLE	Avenue du Général de Gaulle	36
AVENUE DU GENERAL DE GAULLE	Avenue du Général de Gaulle	32
AVENUE DU GENERAL DE GAULLE	Avenue du Général de Gaulle	30
AVENUE DU GENERAL DE GAULLE	Avenue du Général de Gaulle	28
AVENUE DU GENERAL DE GAULLE	Avenue du Général de Gaulle	26
AVENUE DU GENERAL DE GAULLE	Avenue du Général de Gaulle	22
AVENUE DU GENERAL DE GAULLE	Avenue du Général de Gaulle	20
AVENUE DU GENERAL DE GAULLE	Avenue du Général de Gaulle	18
AVENUE DU GENERAL DE GAULLE	Avenue du Général de Gaulle	16
AVENUE DU GENERAL DE GAULLE	Avenue du Général de Gaulle	4
AVENUE DU GENERAL DE GAULLE	Avenue du Général de Gaulle	38
AVENUE DU GENERAL DE GAULLE	Avenue du Général de Gaulle	40
AVENUE DU GENERAL DE GAULLE	Avenue du Général de Gaulle	42
AVENUE DU GENERAL DE GAULLE	Avenue du Général de Gaulle	46
AVENUE DU GENERAL DE GAULLE	Avenue du Général de Gaulle	48
AVENUE DU GENERAL DE GAULLE	Avenue du Général de Gaulle	50
AVENUE DU GENERAL DE GAULLE	Avenue du Général de Gaulle	6
AVENUE DU GENERAL DE GAULLE	Avenue du Général de Gaulle	33
AVENUE DU GENERAL DE GAULLE	Avenue du Général de Gaulle	29
AVENUE DU GENERAL DE GAULLE	Avenue du Général de Gaulle	44
AVENUE DU GENERAL DE GAULLE	Avenue du Général de Gaulle	10
AVENUE DU GENERAL DE GAULLE	Avenue du Général de Gaulle	14
AVENUE DU GENERAL DE GAULLE	Avenue du Général de Gaulle	12
AVENUE DU GENERAL DE GAULLE	Avenue du Général de Gaulle	43
AVENUE DU GENERAL DE GAULLE	Avenue du Général de Gaulle	45
AVENUE DU GENERAL DE GAULLE	Avenue du Général de Gaulle	7
AVENUE DU GENERAL DE GAULLE	Avenue du Général de Gaulle	21
AVENUE DU GENERAL DE GAULLE	Avenue du Général de Gaulle	23
AVENUE DU GENERAL DE GAULLE	Avenue du Général de Gaulle	35
AVENUE DU GENERAL DE GAULLE	Avenue du Général de Gaulle	27
AVENUE DU GENERAL DE GAULLE	Avenue du Général de Gaulle	47
AVENUE DU MAIL	Avenue du Mail	2a
AVENUE DU MAIL	Avenue du Mail	2
AVENUE EUGENE THOME	Avenue Eugène Thome	1bis
AVENUE EUGENE THOME	Avenue Eugène Thome	9bis
AVENUE EUGENE THOME	Avenue Eugène Thome	6bis
AVENUE EUGENE THOME	Avenue Eugène Thome	1
AVENUE EUGENE THOME	Avenue Eugène Thome	3
AVENUE EUGENE THOME	Avenue Eugène Thome	5
AVENUE EUGENE THOME	Avenue Eugène Thome	7
AVENUE EUGENE THOME	Avenue Eugène Thome	9

AVENUE EUGENE THOME	Avenue Eugène Thome	
AVENUE EUGENE THOME	Avenue Eugène Thome	13
AVENUE EUGENE THOME	Avenue Eugène Thome	15
AVENUE EUGENE THOME	Avenue Eugène Thome	17
AVENUE EUGENE THOME	Avenue Eugène Thome	19
AVENUE EUGENE THOME	Avenue Eugène Thome	21
AVENUE EUGENE THOME	Avenue Eugène Thome	8
AVENUE EUGENE THOME	Avenue Eugène Thome	6
AVENUE EUGENE THOME	Avenue Eugène Thome	4
AVENUE JEAN PERRIN	Avenue Jean Perrin	1bis
AVENUE JEAN PERRIN	Avenue Jean Perrin	10bis
AVENUE JEAN PERRIN	Avenue Jean Perrin	2bis
AVENUE JEAN PERRIN	Avenue Jean Perrin	1
AVENUE JEAN PERRIN	Avenue Jean Perrin	3
AVENUE JEAN PERRIN	Avenue Jean Perrin	5
AVENUE JEAN PERRIN	Avenue Jean Perrin	7
AVENUE JEAN PERRIN	Avenue Jean Perrin	9
AVENUE JEAN PERRIN	Avenue Jean Perrin	6
AVENUE JEAN PERRIN	Avenue Jean Perrin	10
AVENUE JEAN PERRIN	Avenue Jean Perrin	16
AVENUE JEAN PERRIN	Avenue Jean Perrin	18
AVENUE JEAN PERRIN	Avenue Jean Perrin	23
AVENUE JEAN PERRIN	Avenue Jean Perrin	25
AVENUE JEAN PERRIN	Avenue Jean Perrin	27
AVENUE JEAN PERRIN	Avenue Jean Perrin	17
AVENUE JEAN PERRIN	Avenue Jean Perrin	15
AVENUE JEAN PERRIN	Avenue Jean Perrin	13
AVENUE JEAN PERRIN	Avenue Jean Perrin	31
AVENUE JEAN PERRIN	Avenue Jean Perrin	21
AVENUE JEAN PERRIN	Avenue Jean Perrin	19
AVENUE JEAN PERRIN	Avenue Jean Perrin	47
AVENUE JEAN PERRIN	Avenue Jean Perrin	2
AVENUE JEAN PERRIN	Avenue Jean Perrin	29
AVENUE JEAN PERRIN	Avenue Jean Perrin	11
AVENUE JEAN PERRIN	Avenue Jean Perrin	14
AVENUE JEAN PERRIN	Avenue Jean Perrin	4
AVENUE JEAN PERRIN	Avenue Jean Perrin	33
AVENUE JEAN PERRIN	Avenue Jean Perrin	35
AVENUE JEAN PERRIN	Avenue Jean Perrin	37
AVENUE JEAN PERRIN	Avenue Jean Perrin	39
AVENUE JEAN PERRIN	Avenue Jean Perrin	41
AVENUE JEAN PERRIN	Avenue Jean Perrin	43
AVENUE JEAN PERRIN	Avenue Jean Perrin	45
AVENUE JEAN PERRIN	Avenue Jean Perrin	12
AVENUE LEON BLUM	Avenue Léon Blum	2a
AVENUE LEON BLUM	Avenue Léon Blum	57bis
AVENUE LEON BLUM	Avenue Léon Blum	41bis
AVENUE LEON BLUM	Avenue Léon Blum	29bis
AVENUE LEON BLUM	Avenue Léon Blum	2bis
AVENUE LEON BLUM	Avenue Léon Blum	23bis
AVENUE LEON BLUM	Avenue Léon Blum	15bis
AVENUE LEON BLUM	Avenue Léon Blum	21bis

AVENUE LEON BLUM	Avenue Léon Blum	
AVENUE LEON BLUM	Avenue Léon Blum	2d
AVENUE LEON BLUM	Avenue Léon Blum	2e
AVENUE LEON BLUM	Avenue Léon Blum	2f
AVENUE LEON BLUM	Avenue Léon Blum	2g
AVENUE LEON BLUM	Avenue Léon Blum	21ter
AVENUE LEON BLUM	Avenue Léon Blum	57
AVENUE LEON BLUM	Avenue Léon Blum	55
AVENUE LEON BLUM	Avenue Léon Blum	51
AVENUE LEON BLUM	Avenue Léon Blum	49
AVENUE LEON BLUM	Avenue Léon Blum	45
AVENUE LEON BLUM	Avenue Léon Blum	43
AVENUE LEON BLUM	Avenue Léon Blum	41
AVENUE LEON BLUM	Avenue Léon Blum	37
AVENUE LEON BLUM	Avenue Léon Blum	35
AVENUE LEON BLUM	Avenue Léon Blum	33
AVENUE LEON BLUM	Avenue Léon Blum	31
AVENUE LEON BLUM	Avenue Léon Blum	29
AVENUE LEON BLUM	Avenue Léon Blum	47
AVENUE LEON BLUM	Avenue Léon Blum	39
AVENUE LEON BLUM	Avenue Léon Blum	53
AVENUE LEON BLUM	Avenue Léon Blum	60
AVENUE LEON BLUM	Avenue Léon Blum	58
AVENUE LEON BLUM	Avenue Léon Blum	56
AVENUE LEON BLUM	Avenue Léon Blum	54
AVENUE LEON BLUM	Avenue Léon Blum	52
AVENUE LEON BLUM	Avenue Léon Blum	50
AVENUE LEON BLUM	Avenue Léon Blum	48
AVENUE LEON BLUM	Avenue Léon Blum	46
AVENUE LEON BLUM	Avenue Léon Blum	44
AVENUE LEON BLUM	Avenue Léon Blum	42
AVENUE LEON BLUM	Avenue Léon Blum	40
AVENUE LEON BLUM	Avenue Léon Blum	38
AVENUE LEON BLUM	Avenue Léon Blum	36
AVENUE LEON BLUM	Avenue Léon Blum	30
AVENUE LEON BLUM	Avenue Léon Blum	28
AVENUE LEON BLUM	Avenue Léon Blum	24
AVENUE LEON BLUM	Avenue Léon Blum	22
AVENUE LEON BLUM	Avenue Léon Blum	14
AVENUE LEON BLUM	Avenue Léon Blum	16
AVENUE LEON BLUM	Avenue Léon Blum	12
AVENUE LEON BLUM	Avenue Léon Blum	10
AVENUE LEON BLUM	Avenue Léon Blum	6
AVENUE LEON BLUM	Avenue Léon Blum	4
AVENUE LEON BLUM	Avenue Léon Blum	62
AVENUE LEON BLUM	Avenue Léon Blum	8
AVENUE LEON BLUM	Avenue Léon Blum	20
AVENUE LEON BLUM	Avenue Léon Blum	18
AVENUE LEON BLUM	Avenue Léon Blum	2
AVENUE LEON BLUM	Avenue Léon Blum	25
AVENUE LEON BLUM	Avenue Léon Blum	23
AVENUE LEON BLUM	Avenue Léon Blum	15

AVENUE LEON BLUM	Avenue Léon Blum	
AVENUE LEON BLUM	Avenue Léon Blum	11
AVENUE LEON BLUM	Avenue Léon Blum	9
AVENUE LEON BLUM	Avenue Léon Blum	7
AVENUE LEON BLUM	Avenue Léon Blum	5
AVENUE LEON BLUM	Avenue Léon Blum	3
AVENUE LEON BLUM	Avenue Léon Blum	17
AVENUE LEON BLUM	Avenue Léon Blum	1
AVENUE LEON BLUM	Avenue Léon Blum	21
AVENUE LOUIS CHARRIER	Avenue Louis Charrier	5
AVENUE LOUIS CHARRIER	Avenue Louis Charrier	1
AVENUE LOUIS CHARRIER	Avenue Louis Charrier	3
AVENUE LOUIS CHARRIER	Avenue Louis Charrier	8
AVENUE LOUIS CHARRIER	Avenue Louis Charrier	6
AVENUE LOUIS CHARRIER	Avenue Louis Charrier	18
AVENUE LOUIS CHARRIER	Avenue Louis Charrier	16
AVENUE LOUIS CHARRIER	Avenue Louis Charrier	14
AVENUE LOUIS CHARRIER	Avenue Louis Charrier	10
AVENUE LOUIS CHARRIER	Avenue Louis Charrier	24
AVENUE LOUIS CHARRIER	Avenue Louis Charrier	26
AVENUE LOUIS CHARRIER	Avenue Louis Charrier	22
AVENUE PAUL LANGEVIN	Avenue Paul Langevin	1bis
AVENUE PAUL LANGEVIN	Avenue Paul Langevin	3bis
AVENUE PAUL LANGEVIN	Avenue Paul Langevin	7
AVENUE PAUL LANGEVIN	Avenue Paul Langevin	9
AVENUE PAUL LANGEVIN	Avenue Paul Langevin	11
AVENUE PAUL LANGEVIN	Avenue Paul Langevin	19
AVENUE PAUL LANGEVIN	Avenue Paul Langevin	21
AVENUE PAUL LANGEVIN	Avenue Paul Langevin	23
AVENUE PAUL LANGEVIN	Avenue Paul Langevin	1
AVENUE PAUL LANGEVIN	Avenue Paul Langevin	13
AVENUE PAUL LANGEVIN	Avenue Paul Langevin	15
AVENUE PAUL LANGEVIN	Avenue Paul Langevin	17
AVENUE PAUL LANGEVIN	Avenue Paul Langevin	25
AVENUE PAUL LANGEVIN	Avenue Paul Langevin	3
AVENUE PAUL LANGEVIN	Avenue Paul Langevin	5
AVENUE PAUL LANGEVIN	Avenue Paul Langevin	2
AVENUE PAUL LANGEVIN	Avenue Paul Langevin	4
AVENUE PAUL LANGEVIN	Avenue Paul Langevin	8
AVENUE PAUL LANGEVIN	Avenue Paul Langevin	12
AVENUE PAUL LANGEVIN	Avenue Paul Langevin	14
AVENUE PAUL LANGEVIN	Avenue Paul Langevin	16
AVENUE PAUL LANGEVIN	Avenue Paul Langevin	18
AVENUE PAUL LANGEVIN	Avenue Paul Langevin	20
AVENUE PAUL LANGEVIN	Avenue Paul Langevin	24
AVENUE PAUL LANGEVIN	Avenue Paul Langevin	26
AVENUE PAUL LANGEVIN	Avenue Paul Langevin	28
AVENUE PAUL LANGEVIN	Avenue Paul Langevin	30
AVENUE PAUL LANGEVIN	Avenue Paul Langevin	32
AVENUE PAUL LANGEVIN	Avenue Paul Langevin	34
AVENUE PAUL LANGEVIN	Avenue Paul Langevin	6
AVENUE PAUL LANGEVIN	Avenue Paul Langevin	22

AVENUE PAUL LANGEVIN	Avenue Paul Langevin	
AVENUE ROGER SALENGRO	Avenue Roger Salengro	7bis
AVENUE ROGER SALENGRO	Avenue Roger Salengro	1
AVENUE ROGER SALENGRO	Avenue Roger Salengro	5
AVENUE ROGER SALENGRO	Avenue Roger Salengro	9
AVENUE ROGER SALENGRO	Avenue Roger Salengro	7
AVENUE ROGER SALENGRO	Avenue Roger Salengro	13
BOULEVARD THEODORE LACOMBE	Boulevard Théodore Lacombe	2a
BOULEVARD THEODORE LACOMBE	Boulevard Théodore Lacombe	43
BOULEVARD THEODORE LACOMBE	Boulevard Théodore Lacombe	45
BOULEVARD THEODORE LACOMBE	Boulevard Théodore Lacombe	41
BOULEVARD THEODORE LACOMBE	Boulevard Théodore Lacombe	39
BOULEVARD THEODORE LACOMBE	Boulevard Théodore Lacombe	37
BOULEVARD THEODORE LACOMBE	Boulevard Théodore Lacombe	35
BOULEVARD THEODORE LACOMBE	Boulevard Théodore Lacombe	33
BOULEVARD THEODORE LACOMBE	Boulevard Théodore Lacombe	31
BOULEVARD THEODORE LACOMBE	Boulevard Théodore Lacombe	27
BOULEVARD THEODORE LACOMBE	Boulevard Théodore Lacombe	25
BOULEVARD THEODORE LACOMBE	Boulevard Théodore Lacombe	23
BOULEVARD THEODORE LACOMBE	Boulevard Théodore Lacombe	19
BOULEVARD THEODORE LACOMBE	Boulevard Théodore Lacombe	15
BOULEVARD THEODORE LACOMBE	Boulevard Théodore Lacombe	13
BOULEVARD THEODORE LACOMBE	Boulevard Théodore Lacombe	17
BOULEVARD THEODORE LACOMBE	Boulevard Théodore Lacombe	29
BOULEVARD THEODORE LACOMBE	Boulevard Théodore Lacombe	21
BOULEVARD THEODORE LACOMBE	Boulevard Théodore Lacombe	11
BOULEVARD THEODORE LACOMBE	Boulevard Théodore Lacombe	9
BOULEVARD THEODORE LACOMBE	Boulevard Théodore Lacombe	7
BOULEVARD THEODORE LACOMBE	Boulevard Théodore Lacombe	5
BOULEVARD THEODORE LACOMBE	Boulevard Théodore Lacombe	3
BOULEVARD THEODORE LACOMBE	Boulevard Théodore Lacombe	1
BOULEVARD THEODORE LACOMBE	Boulevard Théodore Lacombe	14
BOULEVARD THEODORE LACOMBE	Boulevard Théodore Lacombe	12
BOULEVARD THEODORE LACOMBE	Boulevard Théodore Lacombe	10
BOULEVARD THEODORE LACOMBE	Boulevard Théodore Lacombe	8
BOULEVARD THEODORE LACOMBE	Boulevard Théodore Lacombe	6
BOULEVARD THEODORE LACOMBE	Boulevard Théodore Lacombe	18
BOULEVARD THEODORE LACOMBE	Boulevard Théodore Lacombe	16
BOULEVARD THEODORE LACOMBE	Boulevard Théodore Lacombe	2
BOULEVARD THEODORE LACOMBE	Boulevard Théodore Lacombe	4
CHEMIN DE LA CLAVINE	Chemin de la Clavine	1
CHEMIN DE LA CLAVINE	Chemin de la Clavine	2
CHEMIN DE LA CLAVINE	Chemin de la Clavine	4
CHEMIN DE RONDE	Chemin de Ronde	8bis
CHEMIN DE RONDE	Chemin de Ronde	14
CHEMIN DE RONDE	Chemin de Ronde	10
CHEMIN DE RONDE	Chemin de Ronde	4
CHEMIN DE RONDE	Chemin de Ronde	2
CHEMIN DE RONDE	Chemin de Ronde	1
CHEMIN DE RONDE	Chemin de Ronde	3
CHEMIN DE RONDE	Chemin de Ronde	5
CHEMIN DE RONDE	Chemin de Ronde	7

CHEMIN DE RONDE	Chemin de Ronde	
CHEMIN DE RONDE	Chemin de Ronde	11
CHEMIN DE RONDE	Chemin de Ronde	13
CHEMIN DE RONDE	Chemin de Ronde	15
CHEMIN DE RONDE	Chemin de Ronde	25
CHEMIN DE RONDE	Chemin de Ronde	6
CHEMIN DE RONDE	Chemin de Ronde	8
CHEMIN DE RONDE	Chemin de Ronde	12
CHEMIN DU CARTONNAGE	Chemin du Cartonnage	15
CHEMIN DU CARTONNAGE	Chemin du Cartonnage	11
CHEMIN DU CARTONNAGE	Chemin du Cartonnage	9
CHEMIN DU CARTONNAGE	Chemin du Cartonnage	7
CHEMIN DU CARTONNAGE	Chemin du Cartonnage	1
CHEMIN DU CARTONNAGE	Chemin du Cartonnage	3
CHEMIN DU CARTONNAGE	Chemin du Cartonnage	5
CHEMIN DU CARTONNAGE	Chemin du Cartonnage	4
CHEMIN DU CARTONNAGE	Chemin du Cartonnage	12
CHEMIN DU CARTONNAGE	Chemin du Cartonnage	2
CHEMIN DU CARTONNAGE	Chemin du Cartonnage	6
CHEMIN DU CARTONNAGE	Chemin du Cartonnage	8
CHEMIN DU CARTONNAGE	Chemin du Cartonnage	10
CHEMIN DU COURS MIALOU	Chemin du Cours Mialou	2bis
CHEMIN DU COURS MIALOU	Chemin du Cours Mialou	2qua
CHEMIN DU COURS MIALOU	Chemin du Cours Mialou	2ter
CHEMIN DU COURS MIALOU	Chemin du Cours Mialou	2
CHEMIN DU COURS MIALOU	Chemin du Cours Mialou	4
CHEMIN DU COURS MIALOU	Chemin du Cours Mialou	6
CHEMIN DU COURS MIALOU	Chemin du Cours Mialou	8
CHEMIN DU COURS MIALOU	Chemin du Cours Mialou	1
CHEMIN DU COURS MIALOU	Chemin du Cours Mialou	3
CHEMIN DU COURS MIALOU	Chemin du Cours Mialou	10
CHEMIN DU MOULIN DE LA TOUR	Chemin du Moulin de la Tour	19bis
CHEMIN DU MOULIN DE LA TOUR	Chemin du Moulin de la Tour	17
CHEMIN DU MOULIN DE LA TOUR	Chemin du Moulin de la Tour	15
CHEMIN DU MOULIN DE LA TOUR	Chemin du Moulin de la Tour	5
CHEMIN DU MOULIN DE LA TOUR	Chemin du Moulin de la Tour	3
CHEMIN DU MOULIN DE LA TOUR	Chemin du Moulin de la Tour	1
CHEMIN DU MOULIN DE LA TOUR	Chemin du Moulin de la Tour	7
CHEMIN DU MOULIN DE LA TOUR	Chemin du Moulin de la Tour	11
CHEMIN DU MOULIN DE LA TOUR	Chemin du Moulin de la Tour	13
CHEMIN DU MOULIN DE LA TOUR	Chemin du Moulin de la Tour	2
CHEMIN DU MOULIN DE LA TOUR	Chemin du Moulin de la Tour	19
DESCENTE DES PERRIERES	Descente des Perrières	1bis
DESCENTE DES PERRIERES	Descente des Perrières	13
DESCENTE DES PERRIERES	Descente des Perrières	11
DESCENTE DES PERRIERES	Descente des Perrières	7
DESCENTE DES PERRIERES	Descente des Perrières	9
DESCENTE DES PERRIERES	Descente des Perrières	3
DESCENTE DES PERRIERES	Descente des Perrières	1
DESCENTE DES PERRIERES	Descente des Perrières	2
ESPLANADE ANDRE MOURGUE	Esplanade André Mourgue	4
ESPLANADE ANDRE MOURGUE	Esplanade André Mourgue	5

ESPLANADE ANDRE MOURGUE	Esplanade André Mourgue	
ESPLANADE ANDRE MOURGUE	Esplanade André Mourgue	1
ESPLANADE ANDRE MOURGUE	Esplanade André Mourgue	2
ESPLANADE ANDRE MOURGUE	Esplanade André Mourgue	3
IMPASSE CONTI N 1	Impasse Conti n°1	9
IMPASSE CONTI N 1	Impasse Conti n°1	3
IMPASSE CONTI N 1	Impasse Conti n°1	11
IMPASSE CONTI N 1	Impasse Conti n°1	5
IMPASSE CONTI N 1	Impasse Conti n°1	1
IMPASSE CONTI N 2	Impasse Conti n°2	1
IMPASSE CONTI N 2	Impasse Conti n°2	3
IMPASSE CYPRIEN GRANIER	Impasse Cyprien Granier	3bis
IMPASSE CYPRIEN GRANIER	Impasse Cyprien Granier	5bis
IMPASSE CYPRIEN GRANIER	Impasse Cyprien Granier	2
IMPASSE CYPRIEN GRANIER	Impasse Cyprien Granier	24
IMPASSE CYPRIEN GRANIER	Impasse Cyprien Granier	5
IMPASSE CYPRIEN GRANIER	Impasse Cyprien Granier	7
IMPASSE CYPRIEN GRANIER	Impasse Cyprien Granier	9
IMPASSE CYPRIEN GRANIER	Impasse Cyprien Granier	3
IMPASSE CYPRIEN GRANIER	Impasse Cyprien Granier	1
IMPASSE D ARTIFEL	Impasse d'Artifel	4bis
IMPASSE D ARTIFEL	Impasse d'Artifel	1
IMPASSE D ARTIFEL	Impasse d'Artifel	3
IMPASSE D ARTIFEL	Impasse d'Artifel	6
IMPASSE D ARTIFEL	Impasse d'Artifel	2
IMPASSE D ARTIFEL	Impasse d'Artifel	4
IMPASSE DES RECOLLETS	Impasse des Recollets	2
IMPASSE DES RECOLLETS	Impasse des Recollets	4
IMPASSE DU CASINO	Impasse du Casino	7
IMPASSE DU CASINO	Impasse du Casino	1
IMPASSE DU PONT	Impasse du Pont	8
IMPASSE DU PONT	Impasse du Pont	3
IMPASSE DU PONT	Impasse du Pont	1
IMPASSE DU PONT	Impasse du Pont	5
IMPASSE DU PONT	Impasse du Pont	7
PLACE AUGUSTE MALLET	Place Auguste Mallet	1bis
PLACE AUGUSTE MALLET	Place Auguste Mallet	9
PLACE AUGUSTE MALLET	Place Auguste Mallet	11
PLACE AUGUSTE MALLET	Place Auguste Mallet	5
PLACE AUGUSTE MALLET	Place Auguste Mallet	1
PLACE AUGUSTE MALLET	Place Auguste Mallet	2
PLACE AUGUSTE MALLET	Place Auguste Mallet	4
PLACE AUGUSTE MALLET	Place Auguste Mallet	6
PLACE AUGUSTE MALLET	Place Auguste Mallet	8
PLACE AUGUSTE MALLET	Place Auguste Mallet	10
PLACE AUGUSTE MALLET	Place Auguste Mallet	12
PLACE AUGUSTE MALLET	Place Auguste Mallet	16
PLACE AUGUSTE MALLET	Place Auguste Mallet	20
PLACE AUGUSTE MALLET	Place Auguste Mallet	26
PLACE AUGUSTE MALLET	Place Auguste Mallet	29
PLACE AUGUSTE MALLET	Place Auguste Mallet	25
PLACE AUGUSTE MALLET	Place Auguste Mallet	21

PLACE AUGUSTE MALLET	Place Auguste Mallet	
PLACE AUGUSTE MALLET	Place Auguste Mallet	13
PLACE AUGUSTE MALLET	Place Auguste Mallet	27
PLACE AUGUSTE MALLET	Place Auguste Mallet	17
PLACE AUGUSTE MALLET	Place Auguste Mallet	23
PLACE AUGUSTE MALLET	Place Auguste Mallet	3
PLACE AUGUSTE MALLET	Place Auguste Mallet	7
PLACE AUGUSTE MALLET	Place Auguste Mallet	18
PLACE AUGUSTE MALLET	Place Auguste Mallet	24
PLACE BERTIN BOISSIN	Place Bertin Boissin	1bis
PLACE BERTIN BOISSIN	Place Bertin Boissin	11bis
PLACE BERTIN BOISSIN	Place Bertin Boissin	1
PLACE BERTIN BOISSIN	Place Bertin Boissin	3
PLACE BERTIN BOISSIN	Place Bertin Boissin	5
PLACE BERTIN BOISSIN	Place Bertin Boissin	9
PLACE BERTIN BOISSIN	Place Bertin Boissin	11
PLACE BERTIN BOISSIN	Place Bertin Boissin	13
PLACE BERTIN BOISSIN	Place Bertin Boissin	18
PLACE BERTIN BOISSIN	Place Bertin Boissin	20
PLACE BERTIN BOISSIN	Place Bertin Boissin	16
PLACE BERTIN BOISSIN	Place Bertin Boissin	14
PLACE BERTIN BOISSIN	Place Bertin Boissin	12
PLACE BERTIN BOISSIN	Place Bertin Boissin	10
PLACE BERTIN BOISSIN	Place Bertin Boissin	2
PLACE BERTIN BOISSIN	Place Bertin Boissin	4
PLACE BERTIN BOISSIN	Place Bertin Boissin	6
PLACE BERTIN BOISSIN	Place Bertin Boissin	7
PLACE DE LA GARE	Place de la Gare	4
PLACE DE LA GARE	Place de la Gare	6
PLACE DE LA GARE	Place de la Gare	10
PLACE DE LA GARE	Place de la Gare	8
PLACE DE LA GARE	Place de la Gare	3
PLACE DE LA VIERGE	Place de la Vierge	1
PLACE DU CHATEAU	Place du Château	4
PLACE DU CHATEAU	Place du Château	6
PLACE DU CHATEAU	Place du Château	8
PLACE DU CHATEAU	Place du Château	10
PLACE DU CHATEAU	Place du Château	16
PLACE DU CHATEAU	Place du Château	18
PLACE DU CHATEAU	Place du Château	20
PLACE DU CHATEAU	Place du Château	12
PLACE DU CHATEAU	Place du Château	14
PLACE DU CHATEAU	Place du Château	2
PLACE DU CHATEAU	Place du Château	3
PLACE DU CHATEAU	Place du Château	1
PLACE DU COURS LADROIT	Place du Cours Ladroit	4
PLACE DU COURS LADROIT	Place du Cours Ladroit	6
PLACE DU COURS LADROIT	Place du Cours Ladroit	2
PLACE DU PLANET	Place du Planet	7
PLACE DU PLANET	Place du Planet	5
PLACE DU PLANET	Place du Planet	1
PLACE JEAN JAURES	Place Jean Jaurès	5

PLACE JEAN JAURES	Place Jean Jaurès	
PLACE JEAN JAURES	Place Jean Jaurès	9
PLACE JEAN JAURES	Place Jean Jaurès	11
PLACE JEAN JAURES	Place Jean Jaurès	3
PLACE JEAN JAURES	Place Jean Jaurès	2
PLACE JEAN JAURES	Place Jean Jaurès	12
PLACE JEAN JAURES	Place Jean Jaurès	4
PLACE PIERRE BOULOT	Place Pierre Boulot	15
PLACE PIERRE BOULOT	Place Pierre Boulot	11
PLACE PUECH	Place Puech	3
PLACE PUECH	Place Puech	1
PLACE SAINT JEAN	Place Saint-Jean	3
PLACE SAINT JEAN	Place Saint-Jean	1
PLACE SAINT JEAN	Place Saint-Jean	2
PLACE SAINT JEAN	Place Saint-Jean	6
PLACE SAINT JEAN	Place Saint-Jean	8
PLACE SAINT JEAN	Place Saint-Jean	4
PLACE SAINT VICTOR	Place Saint-Victor	1
PLACE SAINT VICTOR	Place Saint-Victor	2
PLACE SAINT VICTOR	Place Saint-Victor	3
PLACE SAINT VICTOR	Place Saint-Victor	5
PLACETTE SAINT BERNARD	Placette Saint-Bernard	6
ROND POINT JEAN MONNET	Rond point Jean Monnet	73
RUE AIME VOULAND	Rue Aimé Vouland	12
RUE AIME VOULAND	Rue Aimé Vouland	10
RUE AIME VOULAND	Rue Aimé Vouland	8
RUE AIME VOULAND	Rue Aimé Vouland	6
RUE AIME VOULAND	Rue Aimé Vouland	1
RUE AIME VOULAND	Rue Aimé Vouland	5
RUE AIME VOULAND	Rue Aimé Vouland	7
RUE AIME VOULAND	Rue Aimé Vouland	2
RUE AIME VOULAND	Rue Aimé Vouland	4
RUE AIME VOULAND	Rue Aimé Vouland	11
RUE AIME VOULAND	Rue Aimé Vouland	9
RUE ALBERT ANDRE	Rue Albert André	31
RUE ALBERT ANDRE	Rue Albert André	29
RUE ALBERT ANDRE	Rue Albert André	27
RUE ALBERT ANDRE	Rue Albert André	25
RUE ALBERT ANDRE	Rue Albert André	23
RUE ALBERT ANDRE	Rue Albert André	19
RUE ALBERT ANDRE	Rue Albert André	17
RUE ALBERT ANDRE	Rue Albert André	15
RUE ALBERT ANDRE	Rue Albert André	9
RUE ALBERT ANDRE	Rue Albert André	7
RUE ALBERT ANDRE	Rue Albert André	5
RUE ALBERT ANDRE	Rue Albert André	3
RUE ALBERT ANDRE	Rue Albert André	1
RUE ALBERT ANDRE	Rue Albert André	4
RUE ALBERT ANDRE	Rue Albert André	6
RUE ALBERT ANDRE	Rue Albert André	10
RUE ALBERT ANDRE	Rue Albert André	12
RUE ALBERT ANDRE	Rue Albert André	14

RUE ALBERT ANDRE	Rue Albert André	
RUE ALBERT ANDRE	Rue Albert André	18
RUE ALBERT ANDRE	Rue Albert André	20
RUE ALBERT ANDRE	Rue Albert André	2
RUE ALBERT ANDRE	Rue Albert André	11
RUE ALBERT ANDRE	Rue Albert André	8
RUE ANDRE SAUTEL	Rue André Sautel	1
RUE ANDRE SAUTEL	Rue André Sautel	4
RUE ANDRE SAUTEL	Rue André Sautel	8
RUE ANDRE SAUTEL	Rue André Sautel	10
RUE ANDRE SAUTEL	Rue André Sautel	6
RUE ANDRE SAUTEL	Rue André Sautel	2
RUE ANDRE THOME	Rue André Thome	22a
RUE ANDRE THOME	Rue André Thome	27bis
RUE ANDRE THOME	Rue André Thome	9bis
RUE ANDRE THOME	Rue André Thome	11
RUE ANDRE THOME	Rue André Thome	19
RUE ANDRE THOME	Rue André Thome	21
RUE ANDRE THOME	Rue André Thome	23
RUE ANDRE THOME	Rue André Thome	29
RUE ANDRE THOME	Rue André Thome	33
RUE ANDRE THOME	Rue André Thome	52
RUE ANDRE THOME	Rue André Thome	50
RUE ANDRE THOME	Rue André Thome	48
RUE ANDRE THOME	Rue André Thome	46
RUE ANDRE THOME	Rue André Thome	44
RUE ANDRE THOME	Rue André Thome	42
RUE ANDRE THOME	Rue André Thome	40
RUE ANDRE THOME	Rue André Thome	38
RUE ANDRE THOME	Rue André Thome	32
RUE ANDRE THOME	Rue André Thome	28
RUE ANDRE THOME	Rue André Thome	26
RUE ANDRE THOME	Rue André Thome	24
RUE ANDRE THOME	Rue André Thome	18
RUE ANDRE THOME	Rue André Thome	16
RUE ANDRE THOME	Rue André Thome	14
RUE ANDRE THOME	Rue André Thome	12
RUE ANDRE THOME	Rue André Thome	10
RUE ANDRE THOME	Rue André Thome	8
RUE ANDRE THOME	Rue André Thome	6
RUE ANDRE THOME	Rue André Thome	2
RUE ANDRE THOME	Rue André Thome	3
RUE ANDRE THOME	Rue André Thome	5
RUE ANDRE THOME	Rue André Thome	7
RUE ANDRE THOME	Rue André Thome	17
RUE ANDRE THOME	Rue André Thome	15
RUE ANDRE THOME	Rue André Thome	30
RUE ANDRE THOME	Rue André Thome	1
RUE ANDRE THOME	Rue André Thome	31
RUE ANDRE THOME	Rue André Thome	25
RUE ANDRE THOME	Rue André Thome	27
RUE ANDRE THOME	Rue André Thome	4

RUE ANDRE THOME	Rue André Thome	
RUE ANDRE THOME	Rue André Thome	13
RUE ANDRE THOME	Rue André Thome	37
RUE ANTOINE RIVAROL	Rue Antoine Rivarol	9bis
RUE ANTOINE RIVAROL	Rue Antoine Rivarol	16
RUE ANTOINE RIVAROL	Rue Antoine Rivarol	12
RUE ANTOINE RIVAROL	Rue Antoine Rivarol	10
RUE ANTOINE RIVAROL	Rue Antoine Rivarol	6
RUE ANTOINE RIVAROL	Rue Antoine Rivarol	2
RUE ANTOINE RIVAROL	Rue Antoine Rivarol	1
RUE ANTOINE RIVAROL	Rue Antoine Rivarol	3
RUE ANTOINE RIVAROL	Rue Antoine Rivarol	5
RUE ANTOINE RIVAROL	Rue Antoine Rivarol	11
RUE ANTOINE RIVAROL	Rue Antoine Rivarol	15
RUE ANTOINE RIVAROL	Rue Antoine Rivarol	17
RUE ANTOINE RIVAROL	Rue Antoine Rivarol	19
RUE ANTOINE RIVAROL	Rue Antoine Rivarol	21
RUE ANTOINE RIVAROL	Rue Antoine Rivarol	23
RUE ANTOINE RIVAROL	Rue Antoine Rivarol	25
RUE ANTOINE RIVAROL	Rue Antoine Rivarol	27
RUE ANTOINE RIVAROL	Rue Antoine Rivarol	14
RUE ANTOINE RIVAROL	Rue Antoine Rivarol	9
RUE ANTOINE RIVAROL	Rue Antoine Rivarol	7
RUE ANTOINE RIVAROL	Rue Antoine Rivarol	22
RUE ANTOINE RIVAROL	Rue Antoine Rivarol	18
RUE ANTOINE RIVAROL	Rue Antoine Rivarol	20
RUE ANTOINE RIVAROL	Rue Antoine Rivarol	4
RUE ANTOINE RIVAROL	Rue Antoine Rivarol	13
RUE BOPPART	Rue Boppart	12bis
RUE BOPPART	Rue Boppart	4bis
RUE BOPPART	Rue Boppart	3
RUE BOPPART	Rue Boppart	2
RUE BOPPART	Rue Boppart	4
RUE BOPPART	Rue Boppart	6
RUE BOPPART	Rue Boppart	9
RUE BOPPART	Rue Boppart	11
RUE BOPPART	Rue Boppart	13
RUE BOPPART	Rue Boppart	17
RUE BOPPART	Rue Boppart	19
RUE BOPPART	Rue Boppart	21
RUE BOPPART	Rue Boppart	16
RUE BOPPART	Rue Boppart	14
RUE BOPPART	Rue Boppart	8
RUE BOPPART	Rue Boppart	15
RUE BOPPART	Rue Boppart	12
RUE BOPPART	Rue Boppart	10
RUE DE BEAUFORT	Rue de Beaufort	3
RUE DE BEAUFORT	Rue de Beaufort	5
RUE DE BEAUFORT	Rue de Beaufort	7
RUE DE BEAUFORT	Rue de Beaufort	10
RUE DE BEAUFORT	Rue de Beaufort	4
RUE DE BEAUFORT	Rue de Beaufort	8

RUE DE CAPITE	Rue de Capite	
RUE DE CAPITE	Rue de Capite	4
RUE DE CAPITE	Rue de Capite	10
RUE DE CAPITE	Rue de Capite	12
RUE DE CAPITE	Rue de Capite	16
RUE DE CAPITE	Rue de Capite	18
RUE DE CAPITE	Rue de Capite	22
RUE DE CAPITE	Rue de Capite	8
RUE DE CAPITE	Rue de Capite	20
RUE DE CAPITE	Rue de Capite	6
RUE DE CAPITE	Rue de Capite	14
RUE DE CONTI	Rue de Conti	16a
RUE DE CONTI	Rue de Conti	1
RUE DE CONTI	Rue de Conti	3
RUE DE CONTI	Rue de Conti	5
RUE DE CONTI	Rue de Conti	7
RUE DE CONTI	Rue de Conti	13
RUE DE CONTI	Rue de Conti	15
RUE DE CONTI	Rue de Conti	19
RUE DE CONTI	Rue de Conti	21
RUE DE CONTI	Rue de Conti	23
RUE DE CONTI	Rue de Conti	27
RUE DE CONTI	Rue de Conti	29
RUE DE CONTI	Rue de Conti	38
RUE DE CONTI	Rue de Conti	36
RUE DE CONTI	Rue de Conti	26
RUE DE CONTI	Rue de Conti	22
RUE DE CONTI	Rue de Conti	20
RUE DE CONTI	Rue de Conti	18
RUE DE CONTI	Rue de Conti	14
RUE DE CONTI	Rue de Conti	10
RUE DE CONTI	Rue de Conti	8
RUE DE CONTI	Rue de Conti	6
RUE DE CONTI	Rue de Conti	4
RUE DE CONTI	Rue de Conti	2
RUE DE CONTI	Rue de Conti	25
RUE DE CONTI	Rue de Conti	9
RUE DE CONTI	Rue de Conti	17
RUE DE CONTI	Rue de Conti	11
RUE DE JERUSALEM	Rue de Jérusalem	1bis
RUE DE JERUSALEM	Rue de Jérusalem	6bis
RUE DE JERUSALEM	Rue de Jérusalem	3
RUE DE JERUSALEM	Rue de Jérusalem	2
RUE DE JERUSALEM	Rue de Jérusalem	6
RUE DE LA BISE	Rue de la Bise	5
RUE DE LA BISE	Rue de la Bise	6
RUE DE LA BISE	Rue de la Bise	2
RUE DE LA BISE	Rue de la Bise	7
RUE DE LA REPUBLIQUE	Rue de la République	62bis
RUE DE LA REPUBLIQUE	Rue de la République	66bis
RUE DE LA REPUBLIQUE	Rue de la République	79
RUE DE LA REPUBLIQUE	Rue de la République	77

RUE DE LA REPUBLIQUE	Rue de la République	
RUE DE LA REPUBLIQUE	Rue de la République	73
RUE DE LA REPUBLIQUE	Rue de la République	67
RUE DE LA REPUBLIQUE	Rue de la République	69
RUE DE LA REPUBLIQUE	Rue de la République	65
RUE DE LA REPUBLIQUE	Rue de la République	61
RUE DE LA REPUBLIQUE	Rue de la République	59
RUE DE LA REPUBLIQUE	Rue de la République	57
RUE DE LA REPUBLIQUE	Rue de la République	55
RUE DE LA REPUBLIQUE	Rue de la République	53
RUE DE LA REPUBLIQUE	Rue de la République	49
RUE DE LA REPUBLIQUE	Rue de la République	45
RUE DE LA REPUBLIQUE	Rue de la République	43
RUE DE LA REPUBLIQUE	Rue de la République	39
RUE DE LA REPUBLIQUE	Rue de la République	37
RUE DE LA REPUBLIQUE	Rue de la République	3
RUE DE LA REPUBLIQUE	Rue de la République	5
RUE DE LA REPUBLIQUE	Rue de la République	7
RUE DE LA REPUBLIQUE	Rue de la République	9
RUE DE LA REPUBLIQUE	Rue de la République	11
RUE DE LA REPUBLIQUE	Rue de la République	15
RUE DE LA REPUBLIQUE	Rue de la République	17
RUE DE LA REPUBLIQUE	Rue de la République	19
RUE DE LA REPUBLIQUE	Rue de la République	21
RUE DE LA REPUBLIQUE	Rue de la République	23
RUE DE LA REPUBLIQUE	Rue de la République	29
RUE DE LA REPUBLIQUE	Rue de la République	31
RUE DE LA REPUBLIQUE	Rue de la République	33
RUE DE LA REPUBLIQUE	Rue de la République	44
RUE DE LA REPUBLIQUE	Rue de la République	46
RUE DE LA REPUBLIQUE	Rue de la République	48
RUE DE LA REPUBLIQUE	Rue de la République	50
RUE DE LA REPUBLIQUE	Rue de la République	52
RUE DE LA REPUBLIQUE	Rue de la République	54
RUE DE LA REPUBLIQUE	Rue de la République	58
RUE DE LA REPUBLIQUE	Rue de la République	60
RUE DE LA REPUBLIQUE	Rue de la République	62
RUE DE LA REPUBLIQUE	Rue de la République	64
RUE DE LA REPUBLIQUE	Rue de la République	68
RUE DE LA REPUBLIQUE	Rue de la République	72
RUE DE LA REPUBLIQUE	Rue de la République	74
RUE DE LA REPUBLIQUE	Rue de la République	76
RUE DE LA REPUBLIQUE	Rue de la République	34
RUE DE LA REPUBLIQUE	Rue de la République	36
RUE DE LA REPUBLIQUE	Rue de la République	32
RUE DE LA REPUBLIQUE	Rue de la République	30
RUE DE LA REPUBLIQUE	Rue de la République	28
RUE DE LA REPUBLIQUE	Rue de la République	26
RUE DE LA REPUBLIQUE	Rue de la République	24
RUE DE LA REPUBLIQUE	Rue de la République	22
RUE DE LA REPUBLIQUE	Rue de la République	20
RUE DE LA REPUBLIQUE	Rue de la République	16

RUE DE LA REPUBLIQUE	Rue de la République	
RUE DE LA REPUBLIQUE	Rue de la République	12
RUE DE LA REPUBLIQUE	Rue de la République	10
RUE DE LA REPUBLIQUE	Rue de la République	25
RUE DE LA REPUBLIQUE	Rue de la République	70
RUE DE LA REPUBLIQUE	Rue de la République	41
RUE DE LA REPUBLIQUE	Rue de la République	27
RUE DE LA REPUBLIQUE	Rue de la République	66
RUE DE LA REPUBLIQUE	Rue de la République	71
RUE DE LA REPUBLIQUE	Rue de la République	63
RUE DE LA REPUBLIQUE	Rue de la République	1
RUE DE LA REPUBLIQUE	Rue de la République	56
RUE DE LA REPUBLIQUE	Rue de la République	18
RUE DE LA REPUBLIQUE	Rue de la République	13
RUE DE LA REPUBLIQUE	Rue de la République	35
RUE DE LA REPUBLIQUE	Rue de la République	51
RUE DE LA REPUBLIQUE	Rue de la République	47
RUE DE LA REPUBLIQUE	Rue de la République	40
RUE DE LA REPUBLIQUE	Rue de la République	2
RUE DE LA REPUBLIQUE	Rue de la République	4
RUE DE LA REPUBLIQUE	Rue de la République	8
RUE DE LA REPUBLIQUE	Rue de la République	6
RUE DE LA VERRERIE	Rue de la Verrerie	9
RUE DE LA VERRERIE	Rue de la Verrerie	7
RUE DE LA VERRERIE	Rue de la Verrerie	5
RUE DE LA VERRERIE	Rue de la Verrerie	3
RUE DE LA VERRERIE	Rue de la Verrerie	1
RUE DE LA VERRERIE	Rue de la Verrerie	4
RUE DE L ANGE	Rue de L'Ange	5
RUE DE L ANGE	Rue de L'Ange	2
RUE DE L ASILE	Rue de l'Asile	5
RUE DE L ASILE	Rue de l'Asile	1
RUE DE L ASILE	Rue de l'Asile	3
RUE DE L ASILE	Rue de l'Asile	10
RUE DE L ASILE	Rue de l'Asile	8
RUE DE L ASILE	Rue de l'Asile	6
RUE DE L ASILE	Rue de l'Asile	4
RUE DE L ASILE	Rue de l'Asile	2
RUE DE L ENFANT QUI PISSE	Rue de l'Enfant qui Pissoir	4
RUE DE L ENFANT QUI PISSE	Rue de l'Enfant qui Pissoir	5
RUE DE L HOPITAL	Rue de l'Hôpital	8
RUE DE L HOPITAL	Rue de l'Hôpital	6
RUE DE L HOPITAL	Rue de l'Hôpital	4
RUE DE L HOPITAL	Rue de l'Hôpital	3
RUE DE L HOPITAL	Rue de l'Hôpital	5
RUE DE L HOPITAL	Rue de l'Hôpital	7
RUE DE L HOPITAL	Rue de l'Hôpital	9
RUE DE L HOPITAL	Rue de l'Hôpital	10
RUE DE L HORLOGE	Rue de l'Horloge	16
RUE DE L HORLOGE	Rue de l'Horloge	14
RUE DE L HORLOGE	Rue de l'Horloge	8
RUE DE L HORLOGE	Rue de l'Horloge	6

RUE DE L HORLOGE	Rue de l'Horloge	
RUE DE L HORLOGE	Rue de l'Horloge	10
RUE DE L HORLOGE	Rue de l'Horloge	2
RUE DE L HORLOGE	Rue de l'Horloge	12
RUE DE L HORLOGE	Rue de l'Horloge	11
RUE DE L HORLOGE	Rue de l'Horloge	9
RUE DE L HORLOGE	Rue de l'Horloge	7
RUE DE L HORLOGE	Rue de l'Horloge	5
RUE DE L HORLOGE	Rue de l'Horloge	3
RUE DE L HORLOGE	Rue de l'Horloge	1
RUE DE LUYNES	Rue de Luynes	1
RUE DE MONTMORENCY	Rue de Montmorency	6
RUE DE MONTMORENCY	Rue de Montmorency	8
RUE DE MONTMORENCY	Rue de Montmorency	10
RUE DE MONTMORENCY	Rue de Montmorency	14
RUE DE MONTMORENCY	Rue de Montmorency	16
RUE DE MONTMORENCY	Rue de Montmorency	18
RUE DE MONTMORENCY	Rue de Montmorency	11
RUE DE MONTMORENCY	Rue de Montmorency	7
RUE DE MONTMORENCY	Rue de Montmorency	1
RUE DE MONTMORENCY	Rue de Montmorency	3
RUE DE MONTMORENCY	Rue de Montmorency	4
RUE DE MONTMORENCY	Rue de Montmorency	2
RUE DE MONTMORENCY	Rue de Montmorency	5
RUE DES ESCARGOTS	Rue des Escargots	2
RUE DES ESCARGOTS	Rue des Escargots	4
RUE DES ESCARGOTS	Rue des Escargots	6
RUE DES ESCARGOTS	Rue des Escargots	8
RUE DES ESCARGOTS	Rue des Escargots	10
RUE DES ESCARGOTS	Rue des Escargots	12
RUE DES ESCARGOTS	Rue des Escargots	14
RUE DES ESCARGOTS	Rue des Escargots	9
RUE DES ESCARGOTS	Rue des Escargots	7
RUE DES ESCARGOTS	Rue des Escargots	3
RUE DES ESCARGOTS	Rue des Escargots	1
RUE DES JARDINS DU SOUVENIR	Rue des Jardins du Souvenir	7bis
RUE DES JARDINS DU SOUVENIR	Rue des Jardins du Souvenir	3
RUE DES JARDINS DU SOUVENIR	Rue des Jardins du Souvenir	5
RUE DES JARDINS DU SOUVENIR	Rue des Jardins du Souvenir	9
RUE DES JARDINS DU SOUVENIR	Rue des Jardins du Souvenir	17
RUE DES JARDINS DU SOUVENIR	Rue des Jardins du Souvenir	2
RUE DES JARDINS DU SOUVENIR	Rue des Jardins du Souvenir	6
RUE DES JARDINS DU SOUVENIR	Rue des Jardins du Souvenir	8
RUE DES JARDINS DU SOUVENIR	Rue des Jardins du Souvenir	4
RUE DES JARDINS DU SOUVENIR	Rue des Jardins du Souvenir	1
RUE DES JARDINS DU SOUVENIR	Rue des Jardins du Souvenir	15
RUE DES JARDINS DU SOUVENIR	Rue des Jardins du Souvenir	13
RUE DES JARDINS DU SOUVENIR	Rue des Jardins du Souvenir	7
RUE DES REMPARTS DU COLLEGE	Rue des Remparts du Collège	20bis
RUE DES REMPARTS DU COLLEGE	Rue des Remparts du Collège	33
RUE DES REMPARTS DU COLLEGE	Rue des Remparts du Collège	31
RUE DES REMPARTS DU COLLEGE	Rue des Remparts du Collège	23

RUE DES REMPARTS DU COLLEGE	Rue des Remparts du Collège	
RUE DES REMPARTS DU COLLEGE	Rue des Remparts du Collège	15
RUE DES REMPARTS DU COLLEGE	Rue des Remparts du Collège	11
RUE DES REMPARTS DU COLLEGE	Rue des Remparts du Collège	5
RUE DES REMPARTS DU COLLEGE	Rue des Remparts du Collège	1
RUE DES REMPARTS DU COLLEGE	Rue des Remparts du Collège	6
RUE DES REMPARTS DU COLLEGE	Rue des Remparts du Collège	8
RUE DES REMPARTS DU COLLEGE	Rue des Remparts du Collège	10
RUE DES REMPARTS DU COLLEGE	Rue des Remparts du Collège	12
RUE DES REMPARTS DU COLLEGE	Rue des Remparts du Collège	16
RUE DES REMPARTS DU COLLEGE	Rue des Remparts du Collège	18
RUE DES REMPARTS DU COLLEGE	Rue des Remparts du Collège	20
RUE DES REMPARTS DU COLLEGE	Rue des Remparts du Collège	28
RUE DES REMPARTS DU COLLEGE	Rue des Remparts du Collège	30
RUE DES REMPARTS DU COLLEGE	Rue des Remparts du Collège	32
RUE DES REMPARTS DU COLLEGE	Rue des Remparts du Collège	36
RUE DES REMPARTS DU COLLEGE	Rue des Remparts du Collège	38
RUE DES REMPARTS DU COLLEGE	Rue des Remparts du Collège	40
RUE DES REMPARTS DU COLLEGE	Rue des Remparts du Collège	42
RUE DES REMPARTS DU COLLEGE	Rue des Remparts du Collège	44
RUE DES REMPARTS DU COLLEGE	Rue des Remparts du Collège	46
RUE DES REMPARTS DU COLLEGE	Rue des Remparts du Collège	26
RUE DES REMPARTS DU COLLEGE	Rue des Remparts du Collège	2
RUE DES REMPARTS DU COLLEGE	Rue des Remparts du Collège	24
RUE DES REMPARTS DU COLLEGE	Rue des Remparts du Collège	22
RUE DES REMPARTS DU COLLEGE	Rue des Remparts du Collège	37
RUE DES REMPARTS DU COLLEGE	Rue des Remparts du Collège	14
RUE DES REMPARTS DU COLLEGE	Rue des Remparts du Collège	3
RUE DES REMPARTS DU COLLEGE	Rue des Remparts du Collège	4
RUE DES REMPARTS DU COLLEGE	Rue des Remparts du Collège	7
RUE DES REMPARTS DU COLLEGE	Rue des Remparts du Collège	34
RUE DES REMPARTS DU COLLEGE	Rue des Remparts du Collège	27
RUE DES URSINS	Rue des Ursins	1bis
RUE DES URSINS	Rue des Ursins	2
RUE DES URSINS	Rue des Ursins	4
RUE DES URSINS	Rue des Ursins	6
RUE DES URSINS	Rue des Ursins	8
RUE DES URSINS	Rue des Ursins	10
RUE DES URSINS	Rue des Ursins	12
RUE DES URSINS	Rue des Ursins	9
RUE DES URSINS	Rue des Ursins	7
RUE DES URSINS	Rue des Ursins	5
RUE DES URSINS	Rue des Ursins	3
RUE DES URSINS	Rue des Ursins	1
RUE DROITE	Rue Droite	3
RUE DROITE	Rue Droite	7
RUE DROITE	Rue Droite	11
RUE DROITE	Rue Droite	10
RUE DROITE	Rue Droite	6
RUE DROITE	Rue Droite	4
RUE DU CASINO	Rue du Casino	22a
RUE DU CASINO	Rue du Casino	1bis

RUE DU CASINO	Rue du Casino	
RUE DU CASINO	Rue du Casino	22bis
RUE DU CASINO	Rue du Casino	2bis
RUE DU CASINO	Rue du Casino	30
RUE DU CASINO	Rue du Casino	28
RUE DU CASINO	Rue du Casino	18
RUE DU CASINO	Rue du Casino	23
RUE DU CASINO	Rue du Casino	21
RUE DU CASINO	Rue du Casino	5
RUE DU CASINO	Rue du Casino	7
RUE DU CASINO	Rue du Casino	9
RUE DU CASINO	Rue du Casino	11
RUE DU CASINO	Rue du Casino	13
RUE DU CASINO	Rue du Casino	15
RUE DU CASINO	Rue du Casino	17
RUE DU CASINO	Rue du Casino	19
RUE DU CASINO	Rue du Casino	16
RUE DU CASINO	Rue du Casino	14
RUE DU CASINO	Rue du Casino	10
RUE DU CASINO	Rue du Casino	8
RUE DU CASINO	Rue du Casino	2
RUE DU CASINO	Rue du Casino	3
RUE DU CASINO	Rue du Casino	26
RUE DU CASINO	Rue du Casino	24
RUE DU CASINO	Rue du Casino	29
RUE DU CASINO	Rue du Casino	1
RUE DU CASINO	Rue du Casino	6
RUE DU CASINO	Rue du Casino	4
RUE DU CASINO	Rue du Casino	25
RUE DU CASINO	Rue du Casino	22
RUE DU CASINO	Rue du Casino	20
RUE DU CASINO	Rue du Casino	12
RUE CINQUANTENAIRE LA LIBERATION	Rue du Cinquantenaire de la Libération	2
RUE CINQUANTENAIRE LA LIBERATION	Rue du Cinquantenaire de la Libération	8
RUE DU COQ	Rue du Coq	10
RUE DU COQ	Rue du Coq	3
RUE DU COURS LADROIT	Rue du Cours Ladroit	10
RUE DU COURS LADROIT	Rue du Cours Ladroit	12
RUE DU COURS LADROIT	Rue du Cours Ladroit	6
RUE DU COURS LADROIT	Rue du Cours Ladroit	8
RUE DU DOCTEUR LEON ARENE	Rue du Docteur Léon Arène	1
RUE DU DOCTEUR LEON ARENE	Rue du Docteur Léon Arène	3
RUE DU DOCTEUR LEON ARENE	Rue du Docteur Léon Arène	5
RUE DU DOCTEUR LEON ARENE	Rue du Docteur Léon Arène	7
RUE DU DOCTEUR LEON ARENE	Rue du Docteur Léon Arène	27
RUE DU DOCTEUR LEON ARENE	Rue du Docteur Léon Arène	25
RUE DU DOCTEUR LEON ARENE	Rue du Docteur Léon Arène	23
RUE DU DOCTEUR LEON ARENE	Rue du Docteur Léon Arène	21
RUE DU DOCTEUR LEON ARENE	Rue du Docteur Léon Arène	28
RUE DU DOCTEUR LEON ARENE	Rue du Docteur Léon Arène	30
RUE DU DOCTEUR LEON ARENE	Rue du Docteur Léon Arène	34
RUE DU DOCTEUR LEON ARENE	Rue du Docteur Léon Arène	36

RUE DU DOCTEUR LEON ARENE	Rue du Docteur Léon Arène	
RUE DU DOCTEUR LEON ARENE	Rue du Docteur Léon Arène	22
RUE DU DOCTEUR LEON ARENE	Rue du Docteur Léon Arène	20
RUE DU DOCTEUR LEON ARENE	Rue du Docteur Léon Arène	16
RUE DU DOCTEUR LEON ARENE	Rue du Docteur Léon Arène	10
RUE DU DOCTEUR LEON ARENE	Rue du Docteur Léon Arène	6
RUE DU DOCTEUR LEON ARENE	Rue du Docteur Léon Arène	4
RUE DU DOCTEUR LEON ARENE	Rue du Docteur Léon Arène	12
RUE DU DOCTEUR LEON ARENE	Rue du Docteur Léon Arène	14
RUE DU DOCTEUR LEON ARENE	Rue du Docteur Léon Arène	8
RUE DU FOUR CANILHAC	Rue du Four Canilhac	39
RUE DU FOUR CANILHAC	Rue du Four Canilhac	37
RUE DU FOUR CANILHAC	Rue du Four Canilhac	35
RUE DU FOUR CANILHAC	Rue du Four Canilhac	33
RUE DU FOUR CANILHAC	Rue du Four Canilhac	31
RUE DU FOUR CANILHAC	Rue du Four Canilhac	29
RUE DU FOUR CANILHAC	Rue du Four Canilhac	27
RUE DU FOUR CANILHAC	Rue du Four Canilhac	25
RUE DU FOUR CANILHAC	Rue du Four Canilhac	23
RUE DU FOUR CANILHAC	Rue du Four Canilhac	21
RUE DU FOUR CANILHAC	Rue du Four Canilhac	13
RUE DU FOUR CANILHAC	Rue du Four Canilhac	11
RUE DU FOUR CANILHAC	Rue du Four Canilhac	17
RUE DU FOUR CANILHAC	Rue du Four Canilhac	7
RUE DU FOUR CANILHAC	Rue du Four Canilhac	5
RUE DU FOUR CANILHAC	Rue du Four Canilhac	3
RUE DU FOUR CANILHAC	Rue du Four Canilhac	4
RUE DU FOUR CANILHAC	Rue du Four Canilhac	6
RUE DU FOUR CANILHAC	Rue du Four Canilhac	8
RUE DU FOUR CANILHAC	Rue du Four Canilhac	10
RUE DU FOUR CANILHAC	Rue du Four Canilhac	14
RUE DU FOUR CANILHAC	Rue du Four Canilhac	16
RUE DU FOUR CANILHAC	Rue du Four Canilhac	18
RUE DU FOUR CANILHAC	Rue du Four Canilhac	20
RUE DU FOUR CANILHAC	Rue du Four Canilhac	22
RUE DU FOUR CANILHAC	Rue du Four Canilhac	24
RUE DU FOUR CANILHAC	Rue du Four Canilhac	19
RUE DU FOUR CANILHAC	Rue du Four Canilhac	2
RUE DU FOUR CANILHAC	Rue du Four Canilhac	12
RUE DU GENERAL TESTE	Rue du Général Teste	19bis
RUE DU GENERAL TESTE	Rue du Général Teste	5
RUE DU GENERAL TESTE	Rue du Général Teste	7
RUE DU GENERAL TESTE	Rue du Général Teste	11
RUE DU GENERAL TESTE	Rue du Général Teste	13
RUE DU GENERAL TESTE	Rue du Général Teste	17
RUE DU GENERAL TESTE	Rue du Général Teste	23
RUE DU GENERAL TESTE	Rue du Général Teste	21
RUE DU GENERAL TESTE	Rue du Général Teste	14
RUE DU GENERAL TESTE	Rue du Général Teste	2
RUE DU GENERAL TESTE	Rue du Général Teste	4
RUE DU GENERAL TESTE	Rue du Général Teste	16
RUE DU GENERAL TESTE	Rue du Général Teste	18

RUE DU GENERAL TESTE	Rue du Général Teste	
RUE DU GENERAL TESTE	Rue du Général Teste	8
RUE DU GENERAL TESTE	Rue du Général Teste	10
RUE DU GENERAL TESTE	Rue du Général Teste	12
RUE DU GENERAL TESTE	Rue du Général Teste	1
RUE DU GENERAL TESTE	Rue du Général Teste	3
RUE DU GENERAL TESTE	Rue du Général Teste	19
RUE DU GENERAL TESTE	Rue du Général Teste	9
RUE DU GENERAL TESTE	Rue du Général Teste	6
RUE DU MOULIN A HUILE	Rue du Moulin À Huile	1bis
RUE DU MOULIN A HUILE	Rue du Moulin À Huile	4
RUE DU MOULIN A HUILE	Rue du Moulin À Huile	10
RUE DU MOULIN A HUILE	Rue du Moulin À Huile	7
RUE DU MOULIN A HUILE	Rue du Moulin À Huile	8
RUE DU MOULIN A HUILE	Rue du Moulin À Huile	6
RUE DU MURIER	Rue du Mûrier	6bis
RUE DU MURIER	Rue du Mûrier	9
RUE DU MURIER	Rue du Mûrier	7
RUE DU MURIER	Rue du Mûrier	5
RUE DU MURIER	Rue du Mûrier	3
RUE DU MURIER	Rue du Mûrier	12
RUE DU MURIER	Rue du Mûrier	14
RUE DU MURIER	Rue du Mûrier	8
RUE DU MURIER	Rue du Mûrier	6
RUE DU PAVILLON	Rue du Pavillon	9
RUE DU PAVILLON	Rue du Pavillon	2
RUE DU PAVILLON	Rue du Pavillon	4
RUE DU PAVILLON	Rue du Pavillon	6
RUE DU PAVILLON	Rue du Pavillon	8
RUE DU PAVILLON	Rue du Pavillon	10
RUE DU PAVILLON	Rue du Pavillon	12
RUE DU PAVILLON	Rue du Pavillon	14
RUE DU PAVILLON	Rue du Pavillon	16
RUE DU PAVILLON	Rue du Pavillon	18
RUE DU PAVILLON	Rue du Pavillon	20
RUE DU PAVILLON	Rue du Pavillon	22
RUE DU REMOULEUR	Rue du Remouleur	1
RUE DU REMOULEUR	Rue du Remouleur	3
RUE DU REMOULEUR	Rue du Remouleur	4
RUE DU REMOULEUR	Rue du Remouleur	2
RUE DU ROC	Rue du Roc	9bis
RUE DU ROC	Rue du Roc	11bis
RUE DU ROC	Rue du Roc	1
RUE DU ROC	Rue du Roc	11
RUE DU ROC	Rue du Roc	7
RUE DU ROC	Rue du Roc	13
RUE DU ROC	Rue du Roc	15
RUE DU ROC	Rue du Roc	17
RUE DU ROC	Rue du Roc	19
RUE DU ROC	Rue du Roc	21
RUE DU ROC	Rue du Roc	23
RUE DU ROC	Rue du Roc	25

RUE DU ROC	Rue du Roc	
RUE DU ROC	Rue du Roc	29
RUE DU ROC	Rue du Roc	31
RUE DU ROC	Rue du Roc	33
RUE DU ROC	Rue du Roc	35
RUE DU ROC	Rue du Roc	37
RUE DU ROC	Rue du Roc	39
RUE DU ROC	Rue du Roc	38
RUE DU ROC	Rue du Roc	34
RUE DU ROC	Rue du Roc	32
RUE DU ROC	Rue du Roc	28
RUE DU ROC	Rue du Roc	26
RUE DU ROC	Rue du Roc	22
RUE DU ROC	Rue du Roc	20
RUE DU ROC	Rue du Roc	14
RUE DU ROC	Rue du Roc	12
RUE DU ROC	Rue du Roc	10
RUE DU ROC	Rue du Roc	8
RUE DU ROC	Rue du Roc	6
RUE DU ROC	Rue du Roc	4
RUE DU ROC	Rue du Roc	2
RUE DU ROC	Rue du Roc	36
RUE DU ROC	Rue du Roc	30
RUE DU ROC	Rue du Roc	18
RUE DU ROC	Rue du Roc	5
RUE DU ROC	Rue du Roc	3
RUE EUGENIE THOME	Rue Eugénie Thome	15
RUE EUGENIE THOME	Rue Eugénie Thome	13
RUE EUGENIE THOME	Rue Eugénie Thome	11
RUE EUGENIE THOME	Rue Eugénie Thome	9
RUE EUGENIE THOME	Rue Eugénie Thome	7
RUE EUGENIE THOME	Rue Eugénie Thome	3
RUE EUGENIE THOME	Rue Eugénie Thome	1
RUE EUGENIE THOME	Rue Eugénie Thome	2
RUE EUGENIE THOME	Rue Eugénie Thome	4
RUE EUGENIE THOME	Rue Eugénie Thome	6
RUE EUGENIE THOME	Rue Eugénie Thome	14
RUE FERNAND CREMIEUX	Rue Fernand Crémieux	18bis
RUE FERNAND CREMIEUX	Rue Fernand Crémieux	3
RUE FERNAND CREMIEUX	Rue Fernand Crémieux	5
RUE FERNAND CREMIEUX	Rue Fernand Crémieux	9
RUE FERNAND CREMIEUX	Rue Fernand Crémieux	11
RUE FERNAND CREMIEUX	Rue Fernand Crémieux	13
RUE FERNAND CREMIEUX	Rue Fernand Crémieux	15
RUE FERNAND CREMIEUX	Rue Fernand Crémieux	17
RUE FERNAND CREMIEUX	Rue Fernand Crémieux	19
RUE FERNAND CREMIEUX	Rue Fernand Crémieux	21
RUE FERNAND CREMIEUX	Rue Fernand Crémieux	23
RUE FERNAND CREMIEUX	Rue Fernand Crémieux	25
RUE FERNAND CREMIEUX	Rue Fernand Crémieux	27
RUE FERNAND CREMIEUX	Rue Fernand Crémieux	29
RUE FERNAND CREMIEUX	Rue Fernand Crémieux	31

RUE FERNAND CREMIEUX	Rue Fernand Crémieux	
RUE FERNAND CREMIEUX	Rue Fernand Crémieux	30
RUE FERNAND CREMIEUX	Rue Fernand Crémieux	32
RUE FERNAND CREMIEUX	Rue Fernand Crémieux	34
RUE FERNAND CREMIEUX	Rue Fernand Crémieux	28
RUE FERNAND CREMIEUX	Rue Fernand Crémieux	26
RUE FERNAND CREMIEUX	Rue Fernand Crémieux	24
RUE FERNAND CREMIEUX	Rue Fernand Crémieux	22
RUE FERNAND CREMIEUX	Rue Fernand Crémieux	20
RUE FERNAND CREMIEUX	Rue Fernand Crémieux	18
RUE FERNAND CREMIEUX	Rue Fernand Crémieux	16
RUE FERNAND CREMIEUX	Rue Fernand Crémieux	14
RUE FERNAND CREMIEUX	Rue Fernand Crémieux	8
RUE FERNAND CREMIEUX	Rue Fernand Crémieux	6
RUE FERNAND CREMIEUX	Rue Fernand Crémieux	4
RUE FERNAND CREMIEUX	Rue Fernand Crémieux	2
RUE FERNAND CREMIEUX	Rue Fernand Crémieux	7
RUE FERNAND CREMIEUX	Rue Fernand Crémieux	10
RUE FERNAND CREMIEUX	Rue Fernand Crémieux	12
RUE GARIBALDI	Rue Garibaldi	18
RUE GARIBALDI	Rue Garibaldi	16
RUE GARIBALDI	Rue Garibaldi	10
RUE GARIBALDI	Rue Garibaldi	8
RUE GARIBALDI	Rue Garibaldi	1
RUE GARIBALDI	Rue Garibaldi	3
RUE GARIBALDI	Rue Garibaldi	5
RUE GARIBALDI	Rue Garibaldi	13
RUE GARIBALDI	Rue Garibaldi	15
RUE GARIBALDI	Rue Garibaldi	4
RUE GARIBALDI	Rue Garibaldi	6
RUE GARIBALDI	Rue Garibaldi	7
RUE GARIBALDI	Rue Garibaldi	17
RUE GARIBALDI	Rue Garibaldi	11
RUE GENTIL	Rue Gentil	18
RUE GENTIL	Rue Gentil	20
RUE GENTIL	Rue Gentil	14
RUE GENTIL	Rue Gentil	10
RUE GENTIL	Rue Gentil	8
RUE GENTIL	Rue Gentil	6
RUE GENTIL	Rue Gentil	4
RUE GENTIL	Rue Gentil	2
RUE GENTIL	Rue Gentil	16
RUE GENTIL	Rue Gentil	23
RUE GENTIL	Rue Gentil	15
RUE GEORGE BESSON	Rue George Besson	1
RUE GEORGE BESSON	Rue George Besson	3
RUE GEORGE BESSON	Rue George Besson	6
RUE GEORGE BESSON	Rue George Besson	4
RUE GEORGE BESSON	Rue George Besson	2
RUE GEORGE BESSON	Rue George Besson	16
RUE GEORGE BESSON	Rue George Besson	18
RUE GEORGE BESSON	Rue George Besson	20

RUE GEORGE BESSON	Rue George Besson	
RUE GEORGE BESSON	Rue George Besson	24
RUE GEORGE BESSON	Rue George Besson	14
RUE GEORGE BESSON	Rue George Besson	12
RUE GEORGE BESSON	Rue George Besson	8
RUE GEORGE BESSON	Rue George Besson	10
RUE GEORGE BESSON	Rue George Besson	5
RUE JEAN JOSEPH SOUCHON	Rue Jean-Joseph Souchon	3
RUE JEAN JOSEPH SOUCHON	Rue Jean-Joseph Souchon	2
RUE JEAN JOSEPH SOUCHON	Rue Jean-Joseph Souchon	1
RUE JEAN JOSEPH SOUCHON	Rue Jean-Joseph Souchon	4
RUE JOSEPH ARENE	Rue Joseph Arène	2bis
RUE JOSEPH ARENE	Rue Joseph Arène	6
RUE JOSEPH ARENE	Rue Joseph Arène	2
RUE JOSEPH ARENE	Rue Joseph Arène	4
RUE JUIVERIE	Rue Juiverie	1
RUE JUIVERIE	Rue Juiverie	5
RUE JUIVERIE	Rue Juiverie	7
RUE JUIVERIE	Rue Juiverie	9
RUE JUIVERIE	Rue Juiverie	11
RUE JUIVERIE	Rue Juiverie	16
RUE JUIVERIE	Rue Juiverie	14
RUE JUIVERIE	Rue Juiverie	12
RUE JUIVERIE	Rue Juiverie	10
RUE JUIVERIE	Rue Juiverie	6
RUE JUIVERIE	Rue Juiverie	4
RUE JUIVERIE	Rue Juiverie	2
RUE JULIEN HERNANDEZ	Rue Julien Hernandez	1
RUE LEON ALEGRE	Rue Léon Alègre	25bis
RUE LEON ALEGRE	Rue Léon Alègre	2bis
RUE LEON ALEGRE	Rue Léon Alègre	14bis
RUE LEON ALEGRE	Rue Léon Alègre	24bis
RUE LEON ALEGRE	Rue Léon Alègre	41
RUE LEON ALEGRE	Rue Léon Alègre	39
RUE LEON ALEGRE	Rue Léon Alègre	37
RUE LEON ALEGRE	Rue Léon Alègre	35
RUE LEON ALEGRE	Rue Léon Alègre	25
RUE LEON ALEGRE	Rue Léon Alègre	29
RUE LEON ALEGRE	Rue Léon Alègre	31
RUE LEON ALEGRE	Rue Léon Alègre	32
RUE LEON ALEGRE	Rue Léon Alègre	30
RUE LEON ALEGRE	Rue Léon Alègre	28
RUE LEON ALEGRE	Rue Léon Alègre	26
RUE LEON ALEGRE	Rue Léon Alègre	24
RUE LEON ALEGRE	Rue Léon Alègre	22
RUE LEON ALEGRE	Rue Léon Alègre	20
RUE LEON ALEGRE	Rue Léon Alègre	18
RUE LEON ALEGRE	Rue Léon Alègre	16
RUE LEON ALEGRE	Rue Léon Alègre	4
RUE LEON ALEGRE	Rue Léon Alègre	8
RUE LEON ALEGRE	Rue Léon Alègre	10
RUE LEON ALEGRE	Rue Léon Alègre	12

RUE LEON ALEGRE	Rue Léon Alègre	
RUE LEON ALEGRE	Rue Léon Alègre	17
RUE LEON ALEGRE	Rue Léon Alègre	15
RUE LEON ALEGRE	Rue Léon Alègre	13
RUE LEON ALEGRE	Rue Léon Alègre	7
RUE LEON ALEGRE	Rue Léon Alègre	3
RUE LEON ALEGRE	Rue Léon Alègre	5
RUE LEON ALEGRE	Rue Léon Alègre	11
RUE LEON ALEGRE	Rue Léon Alègre	9
RUE LEON ALEGRE	Rue Léon Alègre	1
RUE LEON ALEGRE	Rue Léon Alègre	6
RUE LEON ALEGRE	Rue Léon Alègre	27
RUE LEON ALEGRE	Rue Léon Alègre	23
RUE LEON ALEGRE	Rue Léon Alègre	21
RUE LOUIS THOMAS	Rue Louis Thomas	1
RUE LOUIS THOMAS	Rue Louis Thomas	3
RUE LOUIS THOMAS	Rue Louis Thomas	5
RUE LOUIS THOMAS	Rue Louis Thomas	7
RUE LOUIS THOMAS	Rue Louis Thomas	9
RUE LOUISE BEROUARD	Rue Louise Bérouard	10
RUE LOUISE BEROUARD	Rue Louise Bérouard	6
RUE LOUISE BEROUARD	Rue Louise Bérouard	4
RUE LOUISE BEROUARD	Rue Louise Bérouard	2
RUE LOUISE BEROUARD	Rue Louise Bérouard	5
RUE LOUISE BEROUARD	Rue Louise Bérouard	8
RUE NAGASTE	Rue Nagaste	5
RUE NAGASTE	Rue Nagaste	7
RUE NAGASTE	Rue Nagaste	9
RUE NAGASTE	Rue Nagaste	11
RUE NAGASTE	Rue Nagaste	13
RUE NAGASTE	Rue Nagaste	17
RUE NAGASTE	Rue Nagaste	6
RUE NAGASTE	Rue Nagaste	8
RUE PASCAL JOURDAN	Rue Pascal Jourdan	1
RUE PASCAL JOURDAN	Rue Pascal Jourdan	5
RUE PASCAL JOURDAN	Rue Pascal Jourdan	7
RUE PASCAL JOURDAN	Rue Pascal Jourdan	9
RUE PASCAL JOURDAN	Rue Pascal Jourdan	13
RUE PASCAL JOURDAN	Rue Pascal Jourdan	15
RUE PASCAL JOURDAN	Rue Pascal Jourdan	22
RUE PASCAL JOURDAN	Rue Pascal Jourdan	20
RUE PASCAL JOURDAN	Rue Pascal Jourdan	18
RUE PASCAL JOURDAN	Rue Pascal Jourdan	16
RUE PASCAL JOURDAN	Rue Pascal Jourdan	14
RUE PASCAL JOURDAN	Rue Pascal Jourdan	12
RUE PASCAL JOURDAN	Rue Pascal Jourdan	6
RUE PASCAL JOURDAN	Rue Pascal Jourdan	4
RUE PASCAL JOURDAN	Rue Pascal Jourdan	2
RUE PASCAL JOURDAN	Rue Pascal Jourdan	8
RUE PASCAL JOURDAN	Rue Pascal Jourdan	3
RUE POSTERLE HAUTE	Rue Posterle Haute	4
RUE POSTERLE HAUTE	Rue Posterle Haute	1

RUE POSTERLE HAUTE	Rue Posterle Haute	
RUE ROUSSEL	Rue Roussel	2bis
RUE ROUSSEL	Rue Roussel	2
RUE ROUSSEL	Rue Roussel	6
RUE ROUSSEL	Rue Roussel	8
RUE ROUSSEL	Rue Roussel	10
RUE ROUSSEL	Rue Roussel	14
RUE ROUSSEL	Rue Roussel	13
RUE ROUSSEL	Rue Roussel	7
RUE ROUSSEL	Rue Roussel	9
RUE ROUSSEL	Rue Roussel	5
RUE ROUSSEL	Rue Roussel	1
RUE ROUSSEL	Rue Roussel	11
RUE SAINT BERNARD	Rue Saint-Bernard	9
RUE SAINT BERNARD	Rue Saint-Bernard	4
RUE SAINT BERNARD	Rue Saint-Bernard	6
RUE SAINT BERNARD	Rue Saint-Bernard	8
RUE SAINT BERNARD	Rue Saint-Bernard	5
RUE SAINT BERNARD	Rue Saint-Bernard	3
RUE SAINT BERNARD	Rue Saint-Bernard	10
RUE SAINTE ANNE	Rue Sainte-Anne	9
RUE SAINTE ANNE	Rue Sainte-Anne	10
RUE SAINTE ANNE	Rue Sainte-Anne	6
RUE SAINTE ANNE	Rue Sainte-Anne	4
RUE SAINTE ANNE	Rue Sainte-Anne	2
RUE SAINTE ANNE	Rue Sainte-Anne	11
RUE SAINTE ANNE	Rue Sainte-Anne	5
RUE SAINT GABRIEL	Rue Saint-Gabriel	8bis
RUE SAINT GABRIEL	Rue Saint-Gabriel	9
RUE SAINT GABRIEL	Rue Saint-Gabriel	11
RUE SAINT GABRIEL	Rue Saint-Gabriel	13
RUE SAINT GABRIEL	Rue Saint-Gabriel	17
RUE SAINT GABRIEL	Rue Saint-Gabriel	12
RUE SAINT GABRIEL	Rue Saint-Gabriel	10
RUE SAINT GABRIEL	Rue Saint-Gabriel	6
RUE SAINT GABRIEL	Rue Saint-Gabriel	14
RUE SAINT ROMAN	Rue Saint-Roman	3
RUE SAINT ROMAN	Rue Saint-Roman	7
RUE SAINT ROMAN	Rue Saint-Roman	13
RUE SAINT ROMAN	Rue Saint-Roman	18
RUE SAINT ROMAN	Rue Saint-Roman	16
RUE SAINT ROMAN	Rue Saint-Roman	10
RUE SAINT ROMAN	Rue Saint-Roman	12
RUE SAINT ROMAN	Rue Saint-Roman	8
RUE SAINT ROMAN	Rue Saint-Roman	6
RUE SAINT ROMAN	Rue Saint-Roman	4
RUE SAINT ROMAN	Rue Saint-Roman	5
RUE SAINT ROMAN	Rue Saint-Roman	14
RUE SAINT VICTOR	Rue Saint-Victor	36bis
RUE SAINT VICTOR	Rue Saint-Victor	2
RUE SAINT VICTOR	Rue Saint-Victor	4
RUE SAINT VICTOR	Rue Saint-Victor	10

RUE SAINT VICTOR	Rue Saint-Victor	
RUE SAINT VICTOR	Rue Saint-Victor	22
RUE SAINT VICTOR	Rue Saint-Victor	36
RUE SAINT VICTOR	Rue Saint-Victor	14
RUE SAINT VICTOR	Rue Saint-Victor	12
RUE SAINT VICTOR	Rue Saint-Victor	16
RUE SAINT VICTOR	Rue Saint-Victor	24
RUE SAINT VICTOR	Rue Saint-Victor	28
RUE SAINT VICTOR	Rue Saint-Victor	38
RUE SAINT VICTOR	Rue Saint-Victor	6
RUE SAINT VICTOR	Rue Saint-Victor	8
RUE SAINT VICTOR	Rue Saint-Victor	3
RUE SAINT VICTOR	Rue Saint-Victor	5
RUE SAINT VICTOR	Rue Saint-Victor	13
RUE SAINT VICTOR	Rue Saint-Victor	21
RUE SAINT VICTOR	Rue Saint-Victor	23
RUE SAINT VICTOR	Rue Saint-Victor	25
RUE SAINT VICTOR	Rue Saint-Victor	15
RUE SAINT VICTOR	Rue Saint-Victor	17
RUE SAINT VICTOR	Rue Saint-Victor	19
RUE SAINT VICTOR	Rue Saint-Victor	11
RUE VILLENEUVE	Rue Villeneuve	3
RUE VILLENEUVE	Rue Villeneuve	5
RUE VILLENEUVE	Rue Villeneuve	9
RUE VILLENEUVE	Rue Villeneuve	11
RUE VILLENEUVE	Rue Villeneuve	13
RUE VILLENEUVE	Rue Villeneuve	15
RUE VILLENEUVE	Rue Villeneuve	23
RUE VILLENEUVE	Rue Villeneuve	20
RUE VILLENEUVE	Rue Villeneuve	16
RUE VILLENEUVE	Rue Villeneuve	10
RUE VILLENEUVE	Rue Villeneuve	8
RUE VILLENEUVE	Rue Villeneuve	6
RUE VILLENEUVE	Rue Villeneuve	21
RUE VILLENEUVE	Rue Villeneuve	19
RUE VILLENEUVE	Rue Villeneuve	17
TRAVERSE CONTI	Traverse Conti	4
TRAVERSE CONTI	Traverse Conti	11
TRAVERSE CONTI	Traverse Conti	9
TRAVERSE CONTI	Traverse Conti	15
TRAVERSE CONTI	Traverse Conti	14
TRAVERSE VILLENEUVE	Traverse Villeneuve	22
TRAVERSE VILLENEUVE	Traverse Villeneuve	24
TRAVERSE VILLENEUVE	Traverse Villeneuve	9
TRAVERSE VILLENEUVE	Traverse Villeneuve	7
TRAVERSE VILLENEUVE	Traverse Villeneuve	5
TRAVERSE VILLENEUVE	Traverse Villeneuve	8
TRAVERSE VILLENEUVE	Traverse Villeneuve	10
TRAVERSE VILLENEUVE	Traverse Villeneuve	14
TRAVERSE VILLENEUVE	Traverse Villeneuve	3
TRAVERSE VILLENEUVE	Traverse Villeneuve	1
TRAVERSE VILLENEUVE	Traverse Villeneuve	16

## LISTE DES ADRESSES OPAH RU BAGNOLS SUR CEZE

## Périmètre complémentaire

ALLEE DES CEDRES	Allee des Cèdres	8ter
ALLEE DES CEDRES	Allee des Cèdres	9
ALLEE DES CEDRES	Allee des Cèdres	10
ALLEE DES CYPRES	Allee des Cyprès	7
ALLEE DES CYPRES	Allee des Cyprès	8
ALLEE DES CYPRES	Allee des Cyprès	9
ALLEE DES CYPRES	Allee des Cyprès	10
ALLEE DES CYPRES	Allee des Cyprès	1
ALLEE DES CYPRES	Allee des Cyprès	2
ALLEE DES CYPRES	Allee des Cyprès	3
ALLEE DES CYPRES	Allee des Cyprès	4
ALLEE DES CYPRES	Allee des Cyprès	5
ALLEE DES CYPRES	Allee des Cyprès	6
ALLEE DES LAURIERS	Allee des Lauriers	1
ALLEE DES LAURIERS	Allee des Lauriers	4
ALLEE DES LAURIERS	Allee des Lauriers	2
ALLEE DES LAURIERS	Allee des Lauriers	3
ALLEE DES MURIERS	Allee des Mûriers	1
ALLEE DES MURIERS	Allee des Mûriers	2
ALLEE DES MURIERS	Allee des Mûriers	3
ALLEE DES MURIERS	Allee des Mûriers	4
ALLEE DES MURIERS	Allee des Mûriers	5
ALLEE DES MURIERS	Allee des Mûriers	6
ALLEE DES PEUPLIERS	Allee des Peupliers	7
ALLEE DES PEUPLIERS	Allee des Peupliers	8
ALLEE DES PEUPLIERS	Allee des Peupliers	9
ALLEE DES PEUPLIERS	Allee des Peupliers	10
ALLEE DES PEUPLIERS	Allee des Peupliers	1
ALLEE DES PEUPLIERS	Allee des Peupliers	2
ALLEE DES PEUPLIERS	Allee des Peupliers	3
ALLEE DES PEUPLIERS	Allee des Peupliers	4
ALLEE DES PEUPLIERS	Allee des Peupliers	5
ALLEE DES PEUPLIERS	Allee des Peupliers	6
ALLEE DES PLATANES	Allee des Platanes	1
ALLEE DES PLATANES	Allee des Platanes	2
ALLEE DES PLATANES	Allee des Platanes	3
ALLEE DES PLATANES	Allee des Platanes	4
ALLEE DES PLATANES	Allee des Platanes	5
ALLEE DES PLATANES	Allee des Platanes	6
ALLEE DES PLATANES	Allee des Platanes	7
ALLEE DES THUYAS	Allee des Thuyas	1
ALLEE DES THUYAS	Allee des Thuyas	2
ALLEE DES THUYAS	Allee des Thuyas	3
ALLEE DES THUYAS	Allee des Thuyas	4
ALLEE DES THUYAS	Allee des Thuyas	5
ALLEE DES THUYAS	Allee des Thuyas	6
ALLEE DU BEAL	Allee du Béal	20
ALLEE DU DOCTEUR SCHWEITZER	Allee du Docteur Schweitzer	2
ALLEE DU ROMARIN	Allee du Romarin	37
ALLEE DU ROMARIN	Allee du Romarin	1
ALLEE DU ROMARIN	Allee du Romarin	5
ALLEE DU ROMARIN	Allee du Romarin	7
ALLEE DU ROMARIN	Allee du Romarin	9
ALLEE DU ROMARIN	Allee du Romarin	11
ALLEE DU ROMARIN	Allee du Romarin	13
ALLEE DU ROMARIN	Allee du Romarin	15
ALLEE DU ROMARIN	Allee du Romarin	17
ALLEE DU ROMARIN	Allee du Romarin	12

ALLEE DU ROMARIN	Allee du Romarin	
ALLEE DU ROMARIN	Allee du Romarin	8
ALLEE DU ROMARIN	Allee du Romarin	6
ALLEE DU ROMARIN	Allee du Romarin	19
ALLEE DU ROMARIN	Allee du Romarin	21
ALLEE DU ROMARIN	Allee du Romarin	23
ALLEE DU ROMARIN	Allee du Romarin	25
ALLEE DU ROMARIN	Allee du Romarin	27
ALLEE DU ROMARIN	Allee du Romarin	29
AV MAL DE LATTRE DE TASSIGNY	Avenue Maréchal De Lattre de Tassigny	471
AV MAL DE LATTRE DE TASSIGNY	Avenue Maréchal De Lattre de Tassigny	594
AV MAL DE LATTRE DE TASSIGNY	Avenue Maréchal De Lattre de Tassigny	586
AV MAL DE LATTRE DE TASSIGNY	Avenue Maréchal De Lattre de Tassigny	174
AV MAL DE LATTRE DE TASSIGNY	Avenue Maréchal De Lattre de Tassigny	220
AV MAL DE LATTRE DE TASSIGNY	Avenue Maréchal De Lattre de Tassigny	268
AV MAL DE LATTRE DE TASSIGNY	Avenue Maréchal De Lattre de Tassigny	310
AV MAL DE LATTRE DE TASSIGNY	Avenue Maréchal De Lattre de Tassigny	420
AV MAL DE LATTRE DE TASSIGNY	Avenue Maréchal De Lattre de Tassigny	426
AVENUE DE L ANCYSE	Avenue de l'Ancyse	6bis
AVENUE DE L ANCYSE	Avenue de l'Ancyse	14bis
AVENUE DE L ANCYSE	Avenue de l'Ancyse	22
AVENUE DE L ANCYSE	Avenue de l'Ancyse	20
AVENUE DE L ANCYSE	Avenue de l'Ancyse	18
AVENUE DE L ANCYSE	Avenue de l'Ancyse	10
AVENUE DE L ANCYSE	Avenue de l'Ancyse	14
AVENUE DE L ANCYSE	Avenue de l'Ancyse	4
AVENUE DE L ANCYSE	Avenue de l'Ancyse	5
AVENUE DE L ANCYSE	Avenue de l'Ancyse	11
AVENUE DE L ANCYSE	Avenue de l'Ancyse	3
AVENUE DE L ANCYSE	Avenue de l'Ancyse	1
AVENUE DE L ANCYSE	Avenue de l'Ancyse	6
AVENUE DE L ANCYSE	Avenue de l'Ancyse	8
AVENUE DE L ANCYSE	Avenue de l'Ancyse	7
AVENUE DE L ANCYSE	Avenue de l'Ancyse	16
AVENUE DE LA MAYRE	Avenue de la Mayre	22 bis
AVENUE DE LA MAYRE	Avenue de la Mayre	7bis
AVENUE DE LA MAYRE	Avenue de la Mayre	5bis
AVENUE DE LA MAYRE	Avenue de la Mayre	22
AVENUE DE LA MAYRE	Avenue de la Mayre	1
AVENUE DE LA MAYRE	Avenue de la Mayre	3
AVENUE DE LA MAYRE	Avenue de la Mayre	24
AVENUE DE LA MAYRE	Avenue de la Mayre	2
AVENUE DE LA MAYRE	Avenue de la Mayre	4
AVENUE DE LA MAYRE	Avenue de la Mayre	6
AVENUE DE LA MAYRE	Avenue de la Mayre	8
AVENUE DE LA MAYRE	Avenue de la Mayre	10
AVENUE DE LA MAYRE	Avenue de la Mayre	12
AVENUE DE LA MAYRE	Avenue de la Mayre	14
AVENUE DE LA MAYRE	Avenue de la Mayre	16
AVENUE DE LA MAYRE	Avenue de la Mayre	18
AVENUE DE LA MAYRE	Avenue de la Mayre	20
AVENUE DE LA MAYRE	Avenue de la Mayre	21
AVENUE DE LA MAYRE	Avenue de la Mayre	23
AVENUE DE LA MAYRE	Avenue de la Mayre	17
AVENUE DE LA MAYRE	Avenue de la Mayre	19
AVENUE DE LA MAYRE	Avenue de la Mayre	15
AVENUE DE LA MAYRE	Avenue de la Mayre	13
AVENUE DE LA MAYRE	Avenue de la Mayre	11
AVENUE DE LA MAYRE	Avenue de la Mayre	9
AVENUE DE LA MAYRE	Avenue de la Mayre	7
AVENUE DE LA MAYRE	Avenue de la Mayre	5
AVENUE DE LA MAYRE	Avenue de la Mayre	45

AVENUE DE LA MAYRE	Avenue de la Mayre	
AVENUE DE LA MAYRE	Avenue de la Mayre	37
AVENUE DE LA MAYRE	Avenue de la Mayre	41
AVENUE DE LA MAYRE	Avenue de la Mayre	31
AVENUE DU BORDELET	Avenue du Bordelet	7
AVENUE DU BORDELET	Avenue du Bordelet	9
AVENUE DU BORDELET	Avenue du Bordelet	17
AVENUE DU BORDELET	Avenue du Bordelet	19
AVENUE DU BORDELET	Avenue du Bordelet	18
AVENUE DU BORDELET	Avenue du Bordelet	16
AVENUE DU BORDELET	Avenue du Bordelet	8
AVENUE DU BORDELET	Avenue du Bordelet	5
AVENUE DU BORDELET	Avenue du Bordelet	3
AVENUE DU BORDELET	Avenue du Bordelet	75
AVENUE DU BORDELET	Avenue du Bordelet	76
AVENUE DU BORDELET	Avenue du Bordelet	30
AVENUE DU BORDELET	Avenue du Bordelet	28
AVENUE DU BORDELET	Avenue du Bordelet	26
AVENUE DU BORDELET	Avenue du Bordelet	24
AVENUE DU BORDELET	Avenue du Bordelet	22
AVENUE DU BORDELET	Avenue du Bordelet	20
AVENUE DU BORDELET	Avenue du Bordelet	34
AVENUE DU BORDELET	Avenue du Bordelet	32
AVENUE DU COMMANDO VIGAN BRAQUET	Avenue du Commando Vigan-Br.	1141
AVENUE DU COMMANDO VIGAN BRAQUET	Avenue du Commando Vigan-Br.	1071
AVENUE DU COMMANDO VIGAN BRAQUET	Avenue du Commando Vigan-Br.	791
AVENUE DU COMMANDO VIGAN BRAQUET	Avenue du Commando Vigan-Br.	811
AVENUE DU COMMANDO VIGAN BRAQUET	Avenue du Commando Vigan-Br.	831
AVENUE DU COMMANDO VIGAN BRAQUET	Avenue du Commando Vigan-Br.	851
AVENUE DU COMMANDO VIGAN BRAQUET	Avenue du Commando Vigan-Br.	871
AVENUE DU COMMANDO VIGAN BRAQUET	Avenue du Commando Vigan-Br.	891
AVENUE DU COMMANDO VIGAN BRAQUET	Avenue du Commando Vigan-Br.	509
AVENUE DU COMMANDO VIGAN BRAQUET	Avenue du Commando Vigan-Br.	565
AVENUE DU COMMANDO VIGAN BRAQUET	Avenue du Commando Vigan-Br.	571
AVENUE DU COMMANDO VIGAN BRAQUET	Avenue du Commando Vigan-Br.	585
AVENUE DU COMMANDO VIGAN BRAQUET	Avenue du Commando Vigan-Br.	599
AVENUE DU COMMANDO VIGAN BRAQUET	Avenue du Commando Vigan-Br.	615
AVENUE DU COMMANDO VIGAN BRAQUET	Avenue du Commando Vigan-Br.	637
AVENUE DU COMMANDO VIGAN BRAQUET	Avenue du Commando Vigan-Br.	657
AVENUE DU COMMANDO VIGAN BRAQUET	Avenue du Commando Vigan-Br.	705
AVENUE DU COMMANDO VIGAN BRAQUET	Avenue du Commando Vigan-Br.	461
AVENUE DU COMMANDO VIGAN BRAQUET	Avenue du Commando Vigan-Br.	35
AVENUE DU COMMANDO VIGAN BRAQUET	Avenue du Commando Vigan-Br.	188
AVENUE DU COMMANDO VIGAN BRAQUET	Avenue du Commando Vigan-Br.	230
AVENUE DU COMMANDO VIGAN BRAQUET	Avenue du Commando Vigan-Br.	85
AVENUE DU COMMANDO VIGAN BRAQUET	Avenue du Commando Vigan-Br.	127
AVENUE DU COMMANDO VIGAN BRAQUET	Avenue du Commando Vigan-Br.	145
AVENUE DU COMMANDO VIGAN BRAQUET	Avenue du Commando Vigan-Br.	159
AVENUE DU COMMANDO VIGAN BRAQUET	Avenue du Commando Vigan-Br.	175
AVENUE DU COMMANDO VIGAN BRAQUET	Avenue du Commando Vigan-Br.	193
AVENUE DU COMMANDO VIGAN BRAQUET	Avenue du Commando Vigan-Br.	211
AVENUE DU COMMANDO VIGAN BRAQUET	Avenue du Commando Vigan-Br.	231
AVENUE DU COMMANDO VIGAN BRAQUET	Avenue du Commando Vigan-Br.	253
AVENUE DU COMMANDO VIGAN BRAQUET	Avenue du Commando Vigan-Br.	307
AVENUE DU COMMANDO VIGAN BRAQUET	Avenue du Commando Vigan-Br.	128
AVENUE DU COMMANDO VIGAN BRAQUET	Avenue du Commando Vigan-Br.	140
AVENUE DU COMMANDO VIGAN BRAQUET	Avenue du Commando Vigan-Br.	310
AVENUE DU MAIL	Avenue du Mail	4
AVENUE DU MAIL	Avenue du Mail	6
AVENUE DU MAIL	Avenue du Mail	8
AVENUE ERNEST EUZÈBY	Avenue Ernest Euzèby	2bis
AVENUE ERNEST EUZÈBY	Avenue Ernest Euzèby	5

AVENUE ERNEST EUZEBY	Avenue Ernest Euzèby	
AVENUE ERNEST EUZEBY	Avenue Ernest Euzèby	9
AVENUE ERNEST EUZEBY	Avenue Ernest Euzèby	11
AVENUE ERNEST EUZEBY	Avenue Ernest Euzèby	1
AVENUE ERNEST EUZEBY	Avenue Ernest Euzèby	6
AVENUE ERNEST EUZEBY	Avenue Ernest Euzèby	4
AVENUE ERNEST EUZEBY	Avenue Ernest Euzèby	3
AVENUE FRANCOIS MITTERRAND	Avenue François Mitterrand	386
AVENUE FRANCOIS MITTERRAND	Avenue François Mitterrand	332
AVENUE FRANCOIS MITTERRAND	Avenue François Mitterrand	347
AVENUE FRANCOIS MITTERRAND	Avenue François Mitterrand	435
AVENUE FRANCOIS MITTERRAND	Avenue François Mitterrand	467
AVENUE FRANCOIS MITTERRAND	Avenue François Mitterrand	391
AVENUE FRANCOIS MITTERRAND	Avenue François Mitterrand	521
AVENUE FRANCOIS MITTERRAND	Avenue François Mitterrand	256
AVENUE FRANCOIS MITTERRAND	Avenue François Mitterrand	142
AVENUE FRANCOIS MITTERRAND	Avenue François Mitterrand	310
AVENUE FRANCOIS MITTERRAND	Avenue François Mitterrand	125
AVENUE FRANCOIS MITTERRAND	Avenue François Mitterrand	309
AVENUE FRANCOIS MITTERRAND	Avenue François Mitterrand	257
AVENUE FRANCOIS MITTERRAND	Avenue François Mitterrand	241
AVENUE FRANCOIS MITTERRAND	Avenue François Mitterrand	210
AVENUE FRANCOIS MITTERRAND	Avenue François Mitterrand	2
AVENUE FRANCOIS MITTERRAND	Avenue François Mitterrand	215
AVENUE FRANCOIS MITTERRAND	Avenue François Mitterrand	25
AVENUE FRANCOIS MITTERRAND	Avenue François Mitterrand	35
AVENUE FRANCOIS MITTERRAND	Avenue François Mitterrand	45
AVENUE FRANCOIS MITTERRAND	Avenue François Mitterrand	22
AVENUE ROGER SALENGRO	Avenue Roger Salengro	210
AVENUE ROGER SALENGRO	Avenue Roger Salengro	220
AVENUE ROGER SALENGRO	Avenue Roger Salengro	164
AVENUE ROGER SALENGRO	Avenue Roger Salengro	315
AVENUE ROGER SALENGRO	Avenue Roger Salengro	263
AVENUE ROGER SALENGRO	Avenue Roger Salengro	323
AVENUE ROGER SALENGRO	Avenue Roger Salengro	156
AVENUE ROGER SALENGRO	Avenue Roger Salengro	124
AVENUE ROGER SALENGRO	Avenue Roger Salengro	196
AVENUE ROGER SALENGRO	Avenue Roger Salengro	292
AVENUE ROGER SALENGRO	Avenue Roger Salengro	396
AVENUE ROGER SALENGRO	Avenue Roger Salengro	410
AVENUE ROGER SALENGRO	Avenue Roger Salengro	404
AVENUE ROGER SALENGRO	Avenue Roger Salengro	284
AVENUE ROGER SALENGRO	Avenue Roger Salengro	290
AVENUE ROGER SALENGRO	Avenue Roger Salengro	303
AVENUE ROGER SALENGRO	Avenue Roger Salengro	520
AVENUE ROGER SALENGRO	Avenue Roger Salengro	524
AVENUE ROGER SALENGRO	Avenue Roger Salengro	280
AVENUE ROGER SALENGRO	Avenue Roger Salengro	416
AVENUE ROGER SALENGRO	Avenue Roger Salengro	288
AVENUE ROGER SALENGRO	Avenue Roger Salengro	286
AVENUE VINCENT AURIOL	Avenue Vincent Auriol	29
AVENUE VINCENT AURIOL	Avenue Vincent Auriol	4
AVENUE VINCENT AURIOL	Avenue Vincent Auriol	8
AVENUE VINCENT AURIOL	Avenue Vincent Auriol	20
AVENUE VINCENT AURIOL	Avenue Vincent Auriol	10
AVENUE VINCENT AURIOL	Avenue Vincent Auriol	14
AVENUE VINCENT AURIOL	Avenue Vincent Auriol	22
AVENUE VINCENT AURIOL	Avenue Vincent Auriol	12
AVENUE VINCENT AURIOL	Avenue Vincent Auriol	2
CHEMIN DE DAROUSSIN	Chemin de Daroussin	33
CHEMIN DE DAROUSSIN	Chemin de Daroussin	83
CHEMIN DE DAROUSSIN	Chemin de Daroussin	153

CHEMIN DE DAROUSSIN	Chemin de Daroussin	
CHEMIN DE DAROUSSIN	Chemin de Daroussin	64
CHEMIN DE LA CLAVINE	Chemin de la Clavine	10
CHEMIN DE LA FONT DES CHIENS	Chemin de la Font des Chiens	6
CHEMIN DE LA FONT DES CHIENS	Chemin de la Font des Chiens	8
CHEMIN DE LA FONT DES CHIENS	Chemin de la Font des Chiens	4
CHEMIN DE LA FONT DES CHIENS	Chemin de la Font des Chiens	2
CHEMIN DE LA PETITE CEZE	Chemin de la Petite Cèze	11
CHEMIN DE LA PETITE CEZE	Chemin de la Petite Cèze	9
CHEMIN DE SADURAN	Chemin de Saduran	145
CHEMIN DE SADURAN	Chemin de Saduran	69
CHEMIN DE SADURAN	Chemin de Saduran	205
CHEMIN DE SADURAN	Chemin de Saduran	1124
CHEMIN DE SADURAN	Chemin de Saduran	1056
CHEMIN DE SADURAN	Chemin de Saduran	803
CHEMIN DE SADURAN	Chemin de Saduran	761
CHEMIN DE SADURAN	Chemin de Saduran	743
CHEMIN DE SADURAN	Chemin de Saduran	715
CHEMIN DE SADURAN	Chemin de Saduran	1283
CHEMIN DE SADURAN	Chemin de Saduran	600
CHEMIN DE SADURAN	Chemin de Saduran	575
CHEMIN DE SADURAN	Chemin de Saduran	625
CHEMIN DE SADURAN	Chemin de Saduran	1290
CHEMIN DE SADURAN	Chemin de Saduran	1296
CHEMIN DE SADURAN	Chemin de Saduran	1334
CHEMIN DE SADURAN	Chemin de Saduran	1340
CHEMIN DE SADURAN	Chemin de Saduran	1360
CHEMIN DE SADURAN	Chemin de Saduran	707
CHEMIN DE SADURAN	Chemin de Saduran	643
CHEMIN DE SADURAN	Chemin de Saduran	1192
CHEMIN DE SADURAN	Chemin de Saduran	972
CHEMIN DE SADURAN	Chemin de Saduran	903
CHEMIN DE SADURAN	Chemin de Saduran	1199
CHEMIN DE SADURAN	Chemin de Saduran	1195
CHEMIN DE SADURAN	Chemin de Saduran	1179
CHEMIN DE SADURAN	Chemin de Saduran	1113
CHEMIN DE SADURAN	Chemin de Saduran	1081
CHEMIN DE SADURAN	Chemin de Saduran	1075
CHEMIN DE SADURAN	Chemin de Saduran	1055
CHEMIN DE SADURAN	Chemin de Saduran	1017
CHEMIN DE SADURAN	Chemin de Saduran	985
CHEMIN DE SADURAN	Chemin de Saduran	969
CHEMIN DE SADURAN	Chemin de Saduran	438
CHEMIN DE SADURAN	Chemin de Saduran	576
CHEMIN DE SADURAN	Chemin de Saduran	580
CHEMIN DE SADURAN	Chemin de Saduran	582
CHEMIN DE SADURAN	Chemin de Saduran	596
CHEMIN DE SADURAN	Chemin de Saduran	704
CHEMIN DE SADURAN	Chemin de Saduran	616
CHEMIN DE SADURAN	Chemin de Saduran	452
CHEMIN DE SADURAN	Chemin de Saduran	450
CHEMIN DE SADURAN	Chemin de Saduran	780
CHEMIN DE SADURAN	Chemin de Saduran	226
CHEMIN DE SADURAN	Chemin de Saduran	198
CHEMIN DE SADURAN	Chemin de Saduran	64
CHEMIN DE SADURAN	Chemin de Saduran	2
CHEMIN DE SADURAN	Chemin de Saduran	110
CHEMIN DE SADURAN	Chemin de Saduran	14
CHEMIN DE SADURAN	Chemin de Saduran	22
CHEMIN DE SADURAN	Chemin de Saduran	102
CHEMIN DE SADURAN	Chemin de Saduran	104
CHEMIN DE SADURAN	Chemin de Saduran	106

CHEMIN DE SAINT MARTIN	Chemin de Saint-Martin	
CHEMIN DE SAINT MARTIN	Chemin de Saint-Martin	122
CHEMIN DE SAINT MARTIN	Chemin de Saint-Martin	120
CHEMIN DE SAINT MARTIN	Chemin de Saint-Martin	76
CHEMIN DE SAINT MARTIN	Chemin de Saint-Martin	28
CHEMIN DE SAINTE MARIE	Chemin de Sainte-Marie	260
CHEMIN DE SAINTE MARIE	Chemin de Sainte-Marie	170
CHEMIN DE SAINTE MARIE	Chemin de Sainte-Marie	328
CHEMIN DE SAINTE MARIE	Chemin de Sainte-Marie	21
CHEMIN DE SAINTE MARIE	Chemin de Sainte-Marie	33
CHEMIN DE SAINTE MARIE	Chemin de Sainte-Marie	341
CHEMIN DE SAINTE MARIE	Chemin de Sainte-Marie	97
CHEMIN DE SAINTE MARIE	Chemin de Sainte-Marie	277
CHEMIN DE SAINTE MARIE	Chemin de Sainte-Marie	165
CHEMIN DES DAMES	Chemin des Dames	19
CHEMIN DES DAMES	Chemin des Dames	1
CHEMIN DES DAMES	Chemin des Dames	7
CHEMIN DES DAMES	Chemin des Dames	25
CHEMIN DES DAMES	Chemin des Dames	27
CHEMIN DES DAMES	Chemin des Dames	29
CHEMIN DES DAMES	Chemin des Dames	31
CHEMIN DES DAMES	Chemin des Dames	33
CHEMIN DES DAMES	Chemin des Dames	35
CHEMIN DES DAMES	Chemin des Dames	37
CHEMIN DES DAMES	Chemin des Dames	39
CHEMIN DES DAMES	Chemin des Dames	41
CHEMIN DES DAMES	Chemin des Dames	5
CHEMIN DES DAMES	Chemin des Dames	13
CHEMIN DES DAMES	Chemin des Dames	4
CHEMIN DES DAMES	Chemin des Dames	6
CHEMIN DES DAMES	Chemin des Dames	20
CHEMIN DES DAMES	Chemin des Dames	2
CHEMIN DES VIOLETTES	Chemin des Violettes	1
CHEMIN DES VIOLETTES	Chemin des Violettes	2
CHEMIN DU BOSQUET	Chemin du Bosquet	67
CHEMIN DU BOSQUET	Chemin du Bosquet	413
CHEMIN DU BOSQUET	Chemin du Bosquet	373
CHEMIN DU BOSQUET	Chemin du Bosquet	40
CHEMIN DU BOSQUET	Chemin du Bosquet	90
CHEMIN DU BOSQUET	Chemin du Bosquet	49
CHEMIN DU BOSQUET	Chemin du Bosquet	43
CHEMIN DU BOSQUET	Chemin du Bosquet	457
CHEMIN DU BOSQUET	Chemin du Bosquet	529
CHEMIN DU BOSQUET	Chemin du Bosquet	278
CHEMIN DU BOSQUET	Chemin du Bosquet	302
CHEMIN DU FANGAS	Chemin du Fangas	202
CHEMIN DU FANGAS	Chemin du Fangas	306
CHEMIN DU FANGAS	Chemin du Fangas	332
CHEMIN DU FANGAS	Chemin du Fangas	110
CHEMIN DU FANGAS	Chemin du Fangas	80
CHEMIN DU FANGAS	Chemin du Fangas	60
CHEMIN DU FANGAS	Chemin du Fangas	30
CHEMIN DU FANGAS	Chemin du Fangas	78
CHEMIN DU FANGAS	Chemin du Fangas	76
CHEMIN DU FANGAS	Chemin du Fangas	74
CHEMIN DU FANGAS	Chemin du Fangas	276
CHEMIN DU FANGAS	Chemin du Fangas	82
CHEMIN DU FANGAS	Chemin du Fangas	84
CHEMIN DU FANGAS	Chemin du Fangas	219
CHEMIN DU FANGAS	Chemin du Fangas	335
CHEMIN DU FANGAS	Chemin du Fangas	145
CHEMIN DU FANGAS	Chemin du Fangas	147

CHEMIN DU FANGAS	Chemin du Fangas	
CHEMIN DU FANGAS	Chemin du Fangas	135
CHEMIN DU FANGAS	Chemin du Fangas	121
CHEMIN DU FANGAS	Chemin du Fangas	311
CHEMIN DU FANGAS	Chemin du Fangas	305
CHEMIN DU FANGAS	Chemin du Fangas	133
CHEMIN DU MOULIN DE LA TOUR	Chemin du Moulin de la Tour	26a
CHEMIN DU MOULIN DE LA TOUR	Chemin du Moulin de la Tour	21a
CHEMIN DU MOULIN DE LA TOUR	Chemin du Moulin de la Tour	27a
CHEMIN DU MOULIN DE LA TOUR	Chemin du Moulin de la Tour	26b
CHEMIN DU MOULIN DE LA TOUR	Chemin du Moulin de la Tour	28bis
CHEMIN DU MOULIN DE LA TOUR	Chemin du Moulin de la Tour	26c
CHEMIN DU MOULIN DE LA TOUR	Chemin du Moulin de la Tour	26d
CHEMIN DU MOULIN DE LA TOUR	Chemin du Moulin de la Tour	36
CHEMIN DU MOULIN DE LA TOUR	Chemin du Moulin de la Tour	16
CHEMIN DU MOULIN DE LA TOUR	Chemin du Moulin de la Tour	14
CHEMIN DU MOULIN DE LA TOUR	Chemin du Moulin de la Tour	12
CHEMIN DU MOULIN DE LA TOUR	Chemin du Moulin de la Tour	10
CHEMIN DU MOULIN DE LA TOUR	Chemin du Moulin de la Tour	8
CHEMIN DU MOULIN DE LA TOUR	Chemin du Moulin de la Tour	6
CHEMIN DU MOULIN DE LA TOUR	Chemin du Moulin de la Tour	28
CHEMIN DU MOULIN DE LA TOUR	Chemin du Moulin de la Tour	18
CHEMIN DU MOULIN DE LA TOUR	Chemin du Moulin de la Tour	26
CHEMIN DU MOULIN DE LA TOUR	Chemin du Moulin de la Tour	21
CHEMIN DU MOULIN DE LA TOUR	Chemin du Moulin de la Tour	23
CHEMIN DU MOULIN DE LA TOUR	Chemin du Moulin de la Tour	27a
CHEMIN DU MOULIN DE LA TOUR	Chemin du Moulin de la Tour	33
CHEMIN DU MOULIN DE LA TOUR	Chemin du Moulin de la Tour	31
CHEMIN DU PETIT NICE	Chemin du Petit Nice	2
CHEMIN DU PETIT NICE	Chemin du Petit Nice	4
CHEMIN DU PETIT NICE	Chemin du Petit Nice	6
CHEMIN DU PETIT NICE	Chemin du Petit Nice	3
CHEMIN DU PETIT NICE	Chemin du Petit Nice	8
CHEMIN DU PETIT NICE	Chemin du Petit Nice	10
CHEMIN FOQUET	Chemin Fouquet	3a
CHEMIN FOQUET	Chemin Fouquet	1
CHEMIN FOQUET	Chemin Fouquet	2
CHEMIN FOQUET	Chemin Fouquet	3
IMP MAL DE LATTRE DE TASSIGNY	Impasse Maréchal De Lattre de `2a	
IMP MAL DE LATTRE DE TASSIGNY	Impasse Maréchal De Lattre de `2b	
IMP MAL DE LATTRE DE TASSIGNY	Impasse Maréchal De Lattre de `2c	
IMP MAL DE LATTRE DE TASSIGNY	Impasse Maréchal De Lattre de `2d	
IMPASSE BALLET	Impasse Ballet	2
IMPASSE BALLET	Impasse Ballet	4
IMPASSE BALLET	Impasse Ballet	6
IMPASSE BALLET	Impasse Ballet	8
IMPASSE BALLET	Impasse Ballet	10
IMPASSE BALLET	Impasse Ballet	18
IMPASSE BALLET	Impasse Ballet	1
IMPASSE BALLET	Impasse Ballet	3
IMPASSE BALLET	Impasse Ballet	7
IMPASSE BALLET	Impasse Ballet	5
IMPASSE BALLET	Impasse Ballet	11
IMPASSE BALLET	Impasse Ballet	9
IMPASSE BALLET	Impasse Ballet	15
IMPASSE BALLET	Impasse Ballet	13
IMPASSE BALLET	Impasse Ballet	17
IMPASSE BALLET	Impasse Ballet	26
IMPASSE BALLET	Impasse Ballet	24
IMPASSE BALLET	Impasse Ballet	22
IMPASSE BALLET	Impasse Ballet	20
IMPASSE BALLET	Impasse Ballet	58

IMPASSE BALLET	Impasse Ballet	
IMPASSE BALLET	Impasse Ballet	54
IMPASSE BALLET	Impasse Ballet	44
IMPASSE BALLET	Impasse Ballet	42
IMPASSE BALLET	Impasse Ballet	40
IMPASSE BALLET	Impasse Ballet	38
IMPASSE BALLET	Impasse Ballet	36
IMPASSE BALLET	Impasse Ballet	34
IMPASSE BALLET	Impasse Ballet	32
IMPASSE BALLET	Impasse Ballet	28
IMPASSE BALLET	Impasse Ballet	30
IMPASSE BALLET	Impasse Ballet	52
IMPASSE BALLET	Impasse Ballet	50
IMPASSE BALLET	Impasse Ballet	48
IMPASSE CAUVIN	Impasse Cauvin	1bis
IMPASSE CAUVIN	Impasse Cauvin	2
IMPASSE CAUVIN	Impasse Cauvin	1
IMPASSE CHARLES BOISSIN	Impasse Charles Boissin	211
IMPASSE CHARLES BOISSIN	Impasse Charles Boissin	199
IMPASSE CHARLES BOISSIN	Impasse Charles Boissin	126
IMPASSE CHARLES BOISSIN	Impasse Charles Boissin	124
IMPASSE DE L ECHANGE	Impasse de l'Echange	1a
IMPASSE DE L ECHANGE	Impasse de l'Echange	1bis
IMPASSE DE L ECHANGE	Impasse de l'Echange	1c
IMPASSE DE L ECHANGE	Impasse de l'Echange	1d
IMPASSE DE LA LIONNE	Impasse de la Lionne	4
IMPASSE DE LA LIONNE	Impasse de la Lionne	3
IMPASSE DE LA LIONNE	Impasse de la Lionne	2
IMPASSE DE LA LIONNE	Impasse de la Lionne	1
IMPASSE DE SADURAN	Impasse de Saduran	8
IMPASSE DE SADURAN	Impasse de Saduran	6
IMPASSE DE SADURAN	Impasse de Saduran	4
IMPASSE DE SADURAN	Impasse de Saduran	2
IMPASSE DE SADURAN	Impasse de Saduran	106
IMPASSE DES ALBIZZIAS	Impasse des Albizzias	1
IMPASSE DES ALBIZZIAS	Impasse des Albizzias	3
IMPASSE DES ALBIZZIAS	Impasse des Albizzias	5
IMPASSE DES ALBIZZIAS	Impasse des Albizzias	7
IMPASSE DES ALBIZZIAS	Impasse des Albizzias	9
IMPASSE DES ALBIZZIAS	Impasse des Albizzias	11
IMPASSE DES ALBIZZIAS	Impasse des Albizzias	28
IMPASSE DES ALBIZZIAS	Impasse des Albizzias	26
IMPASSE DES ALBIZZIAS	Impasse des Albizzias	24
IMPASSE DES ALBIZZIAS	Impasse des Albizzias	22
IMPASSE DES ALBIZZIAS	Impasse des Albizzias	20
IMPASSE DES ALBIZZIAS	Impasse des Albizzias	18
IMPASSE DES ALBIZZIAS	Impasse des Albizzias	16
IMPASSE DES ALBIZZIAS	Impasse des Albizzias	14
IMPASSE DES ALBIZZIAS	Impasse des Albizzias	12
IMPASSE DES ALBIZZIAS	Impasse des Albizzias	10
IMPASSE DES ALBIZZIAS	Impasse des Albizzias	8
IMPASSE DES ALBIZZIAS	Impasse des Albizzias	6
IMPASSE DES ALBIZZIAS	Impasse des Albizzias	4
IMPASSE DES ALBIZZIAS	Impasse des Albizzias	2
IMPASSE DES ANEMONES	Impasse des Anémones	6
IMPASSE DES ANEMONES	Impasse des Anémones	12
IMPASSE DES ANEMONES	Impasse des Anémones	13
IMPASSE DES ANEMONES	Impasse des Anémones	11
IMPASSE DES ANEMONES	Impasse des Anémones	9
IMPASSE DES ANEMONES	Impasse des Anémones	7
IMPASSE DES ANEMONES	Impasse des Anémones	5
IMPASSE DES ANEMONES	Impasse des Anémones	3

IMPASSE DES ANEMONES	Impasse des Anémones	
IMPASSE DES ANEMONES	Impasse des Anémones	4
IMPASSE DES ANEMONES	Impasse des Anémones	8
IMPASSE DES ANEMONES	Impasse des Anémones	10
IMPASSE DES BRUNIERES	Impasse des Brunières	3
IMPASSE DES BRUNIERES	Impasse des Brunières	5
IMPASSE DES BRUNIERES	Impasse des Brunières	7
IMPASSE DES BRUNIERES	Impasse des Brunières	9
IMPASSE DES BRUNIERES	Impasse des Brunières	8
IMPASSE DES BRUNIERES	Impasse des Brunières	6
IMPASSE DES BRUNIERES	Impasse des Brunières	4
IMPASSE DES EYRIEUX	Impasse des Eyrieux	1
IMPASSE DES EYRIEUX	Impasse des Eyrieux	3
IMPASSE DES EYRIEUX	Impasse des Eyrieux	5
IMPASSE DES EYRIEUX	Impasse des Eyrieux	7
IMPASSE DES EYRIEUX	Impasse des Eyrieux	9
IMPASSE DES EYRIEUX	Impasse des Eyrieux	10
IMPASSE DES EYRIEUX	Impasse des Eyrieux	8
IMPASSE DES EYRIEUX	Impasse des Eyrieux	6
IMPASSE DES EYRIEUX	Impasse des Eyrieux	4
IMPASSE DES EYRIEUX	Impasse des Eyrieux	2
IMPASSE DES NOYERS	Impasse des Noyers	8
IMPASSE DES NOYERS	Impasse des Noyers	2
IMPASSE DES NOYERS	Impasse des Noyers	6
IMPASSE DES NOYERS	Impasse des Noyers	4
IMPASSE DU CHANOINE BERAUD	Impasse du Chanoine Béraud	8
IMPASSE DU CHANOINE BERAUD	Impasse du Chanoine Béraud	2
IMPASSE DU CHANOINE BERAUD	Impasse du Chanoine Béraud	4
IMPASSE DU CHANOINE BERAUD	Impasse du Chanoine Béraud	7
IMPASSE DU CHANOINE BERAUD	Impasse du Chanoine Béraud	6
IMPASSE DU CHANOINE BERAUD	Impasse du Chanoine Béraud	1
IMPASSE DU MOULIN DE LA TOUR	Impasse du Moulin de la Tour	3
IMPASSE DU MOULIN DE LA TOUR	Impasse du Moulin de la Tour	7
IMPASSE DU MOULIN DE LA TOUR	Impasse du Moulin de la Tour	5
IMPASSE DU QUARTIER	Impasse du Quartier	6a
IMPASSE DU QUARTIER	Impasse du Quartier	8a
IMPASSE DU QUARTIER	Impasse du Quartier	6b
IMPASSE DU QUARTIER	Impasse du Quartier	2a
IMPASSE DU QUARTIER	Impasse du Quartier	6c
IMPASSE DU QUARTIER	Impasse du Quartier	6d
IMPASSE DU QUARTIER	Impasse du Quartier	6e
IMPASSE DU QUARTIER	Impasse du Quartier	4
IMPASSE DU QUARTIER	Impasse du Quartier	6
IMPASSE DU QUARTIER	Impasse du Quartier	8
IMPASSE DU QUARTIER	Impasse du Quartier	3
IMPASSE DU QUARTIER	Impasse du Quartier	10
IMPASSE EUGENE GUERRE	Impasse Eugène Guerre	4
IMPASSE EUGENE GUERRE	Impasse Eugène Guerre	6
IMPASSE EUGENE GUERRE	Impasse Eugène Guerre	8
IMPASSE EUGENE GUERRE	Impasse Eugène Guerre	10
IMPASSE EUGENE GUERRE	Impasse Eugène Guerre	2
IMPASSE EUGENE GUERRE	Impasse Eugène Guerre	1
IMPASSE FRANCIS QUARRE	Impasse Francis Quarré	5
IMPASSE FRANCIS QUARRE	Impasse Francis Quarré	3
IMPASSE FRANCIS QUARRE	Impasse Francis Quarré	1
IMPASSE FRANCIS QUARRE	Impasse Francis Quarré	7
IMPASSE FRANCIS QUARRE	Impasse Francis Quarré	9
IMPASSE GARIDEL ALEGRE	Impasse Garidel Alègre	5
IMPASSE GARIDEL ALEGRE	Impasse Garidel Alègre	1
IMPASSE GARIDEL ALEGRE	Impasse Garidel Alègre	3
IMPASSE GARIDEL ALEGRE	Impasse Garidel Alègre	7
IMPASSE MICHEL ANGE	Impasse Michel Ange	3bis

ID : 030-200034692-20251222-2250\_1-DE

IMPASSE MICHEL ANGE	Impasse Michel Ange	
IMPASSE MICHEL ANGE	Impasse Michel Ange	6
IMPASSE MICHEL ANGE	Impasse Michel Ange	8
IMPASSE MICHEL ANGE	Impasse Michel Ange	1
IMPASSE MICHEL ANGE	Impasse Michel Ange	3
IMPASSE MICHEL ANGE	Impasse Michel Ange	5
IMPASSE MICHEL ANGE	Impasse Michel Ange	7
IMPASSE MICHEL ANGE	Impasse Michel Ange	16
IMPASSE MICHEL ANGE	Impasse Michel Ange	14
IMPASSE MICHEL ANGE	Impasse Michel Ange	12
IMPASSE MICHEL ANGE	Impasse Michel Ange	4
IMPASSE MICHEL ANGE	Impasse Michel Ange	2
IMPASSE MICHEL ANGE	Impasse Michel Ange	9
IMPASSE MICHEL ANGE	Impasse Michel Ange	10
IMPASSE MONTANE	Impasse Montané	1
IMPASSE MONTANE	Impasse Montané	5
IMPASSE MONTANE	Impasse Montané	3
MONTEE DES OLIVIERS	Montee des Oliviers	7a
MONTEE DES OLIVIERS	Montee des Oliviers	7b
MONTEE DES OLIVIERS	Montee des Oliviers	1bis
MONTEE DES OLIVIERS	Montee des Oliviers	3bis
MONTEE DES OLIVIERS	Montee des Oliviers	9bis
MONTEE DES OLIVIERS	Montee des Oliviers	4bis
MONTEE DES OLIVIERS	Montee des Oliviers	7c
MONTEE DES OLIVIERS	Montee des Oliviers	7d
MONTEE DES OLIVIERS	Montee des Oliviers	9qua
MONTEE DES OLIVIERS	Montee des Oliviers	9qui
MONTEE DES OLIVIERS	Montee des Oliviers	9ter
MONTEE DES OLIVIERS	Montee des Oliviers	3
MONTEE DES OLIVIERS	Montee des Oliviers	1
MONTEE DES OLIVIERS	Montee des Oliviers	9
MONTEE DES OLIVIERS	Montee des Oliviers	7
MONTEE DES OLIVIERS	Montee des Oliviers	5
MONTEE DES OLIVIERS	Montee des Oliviers	2
MONTEE DES OLIVIERS	Montee des Oliviers	4
PARVIS SERGE ROUQUAIROL	Parvis Serge Rouquairol	1
PLACE DE LA CRECHE	Place de la Crèche	6
PLACE DE LA CRECHE	Place de la Crèche	1
PLACE DE LA CRECHE	Place de la Crèche	2
PLACE DE LA CRECHE	Place de la Crèche	3
PLACE DE LA CRECHE	Place de la Crèche	4
PLACE FLORA TRISTAN	Place Flora Tristan	1
PLACE GUY COUTEL	Place Guy Coutel	1
PLACE GUY COUTEL	Place Guy Coutel	2
PLACE GUY COUTEL	Place Guy Coutel	3
PLACE GUY COUTEL	Place Guy Coutel	4
ROUTE DE SAINT GERVAIS	Route de Saint-Gervais	161
ROUTE DE SAINT GERVAIS	Route de Saint-Gervais	75
ROUTE DE SAINT GERVAIS	Route de Saint-Gervais	185
ROUTE DE SAINT GERVAIS	Route de Saint-Gervais	299
ROUTE DE SAINT GERVAIS	Route de Saint-Gervais	187
ROUTE DE SAINT GERVAIS	Route de Saint-Gervais	189
ROUTE DE SAINT GERVAIS	Route de Saint-Gervais	191
ROUTE DE SAINT GERVAIS	Route de Saint-Gervais	183
RUE ALBAN BROCHE	Rue Alban Broche	3
RUE ALBAN BROCHE	Rue Alban Broche	5
RUE ALBAN BROCHE	Rue Alban Broche	7
RUE ALBAN BROCHE	Rue Alban Broche	9
RUE ALBAN BROCHE	Rue Alban Broche	11
RUE ALBAN BROCHE	Rue Alban Broche	8
RUE ALBAN BROCHE	Rue Alban Broche	10
RUE ALBAN BROCHE	Rue Alban Broche	12

RUE ALBAN BROCHE	Rue Alban Broche	
RUE ALBAN BROCHE	Rue Alban Broche	4
RUE ALBAN BROCHE	Rue Alban Broche	14
RUE ALBAN BROCHE	Rue Alban Broche	16
RUE CAPORAL PIERRE GAYTE	Rue Caporal Pierre Gayte	1
RUE CAPORAL PIERRE GAYTE	Rue Caporal Pierre Gayte	3
RUE CAPORAL PIERRE GAYTE	Rue Caporal Pierre Gayte	5
RUE CAPORAL PIERRE GAYTE	Rue Caporal Pierre Gayte	4
RUE CAPORAL PIERRE GAYTE	Rue Caporal Pierre Gayte	6
RUE CAPORAL PIERRE GAYTE	Rue Caporal Pierre Gayte	8
RUE CHARLES GOUNOD	Rue Charles Gounod	7
RUE CHARLES GOUNOD	Rue Charles Gounod	5
RUE CHARLES GOUNOD	Rue Charles Gounod	3
RUE CHARLES GOUNOD	Rue Charles Gounod	1
RUE DE BRAUNFELS	Rue de Braunfels	12
RUE DE CAPITE	Rue de Capite	36bis
RUE DE CAPITE	Rue de Capite	29
RUE DE CAPITE	Rue de Capite	31
RUE DE CAPITE	Rue de Capite	33
RUE DE CAPITE	Rue de Capite	35
RUE DE CAPITE	Rue de Capite	28
RUE DE CAPITE	Rue de Capite	19
RUE DE CAPITE	Rue de Capite	21
RUE DE CAPITE	Rue de Capite	27
RUE DE CAPITE	Rue de Capite	25
RUE DE CAPITE	Rue de Capite	23
RUE DE CAPITE	Rue de Capite	17
RUE DE CAPITE	Rue de Capite	15
RUE DE CAPITE	Rue de Capite	13
RUE DE CAPITE	Rue de Capite	11
RUE DE CAPITE	Rue de Capite	9
RUE DE CAPITE	Rue de Capite	7
RUE DE CAPITE	Rue de Capite	5
RUE DE CAPITE	Rue de Capite	34
RUE DE CAPITE	Rue de Capite	3
RUE DE CAPITE	Rue de Capite	40
RUE DE CAPITE	Rue de Capite	38
RUE DE CAPITE	Rue de Capite	32
RUE DE CAPITE	Rue de Capite	36
RUE DE CAPITE	Rue de Capite	26
RUE DE CARCAIXENT	Rue de Carcaixent	4
RUE DE CARCAIXENT	Rue de Carcaixent	6
RUE DE CARCAIXENT	Rue de Carcaixent	10
RUE DE CARCAIXENT	Rue de Carcaixent	12
RUE DE CARCAIXENT	Rue de Carcaixent	18
RUE DE CARCAIXENT	Rue de Carcaixent	22
RUE DE CARCAIXENT	Rue de Carcaixent	24
RUE DE FELTRE	Rue de Feltre	1
RUE DE FELTRE	Rue de Feltre	2
RUE DE FELTRE	Rue de Feltre	3
RUE DE FELTRE	Rue de Feltre	4
RUE DE FELTRE	Rue de Feltre	5
RUE DE L HOSPITALITE	Rue de l'Hospitalité	4
RUE DE L HOSPITALITE	Rue de l'Hospitalité	1
RUE DE L HOSPITALITE	Rue de l'Hospitalité	3
RUE DE LA CITADELLE	Rue de la Citadelle	1
RUE DE LA CITADELLE	Rue de la Citadelle	2
RUE DE LA CITADELLE	Rue de la Citadelle	7
RUE DE LA CORONELLE	Rue de la Coronelle	1
RUE DE LA CORONELLE	Rue de la Coronelle	3
RUE DE LA CORONELLE	Rue de la Coronelle	5
RUE DE LA CORONELLE	Rue de la Coronelle	6

RUE DE LA CORONELLE	Rue de la Coronelle	
RUE DE LA CORONELLE	Rue de la Coronelle	2
RUE DE LA CORONELLE	Rue de la Coronelle	8
RUE DE LA CORONELLE	Rue de la Coronelle	7
RUE DE LA LIONNE	Rue de la Lionne	122
RUE DES AUBEPINES	Rue des Aubépines	2bis
RUE DES AUBEPINES	Rue des Aubépines	2ter
RUE DES AUBEPINES	Rue des Aubépines	3
RUE DES AUBEPINES	Rue des Aubépines	5
RUE DES AUBEPINES	Rue des Aubépines	15
RUE DES AUBEPINES	Rue des Aubépines	17
RUE DES AUBEPINES	Rue des Aubépines	7
RUE DES AUBEPINES	Rue des Aubépines	9
RUE DES AUBEPINES	Rue des Aubépines	11
RUE DES AUBEPINES	Rue des Aubépines	13
RUE DES AUBEPINES	Rue des Aubépines	2
RUE DES AUBEPINES	Rue des Aubépines	20
RUE DES AUBEPINES	Rue des Aubépines	18
RUE DES AUBEPINES	Rue des Aubépines	16
RUE DES AUBEPINES	Rue des Aubépines	14
RUE DES AUBEPINES	Rue des Aubépines	12
RUE DES AUBEPINES	Rue des Aubépines	10
RUE DES AUBEPINES	Rue des Aubépines	8
RUE DES AUBEPINES	Rue des Aubépines	6
RUE DES CORDELIERS	Rue des Cordeliers	2bis
RUE DES CORDELIERS	Rue des Cordeliers	12
RUE DES CORDELIERS	Rue des Cordeliers	10
RUE DES CORDELIERS	Rue des Cordeliers	8
RUE DES CORDELIERS	Rue des Cordeliers	6
RUE DES CORDELIERS	Rue des Cordeliers	4
RUE DES CORDELIERS	Rue des Cordeliers	3
RUE DES CORDELIERS	Rue des Cordeliers	5
RUE DES CORDELIERS	Rue des Cordeliers	7
RUE DES CORDELIERS	Rue des Cordeliers	9
RUE DES CORDELIERS	Rue des Cordeliers	11
RUE DES DEUX PLATANES	Rue des Deux Platanes	45
RUE DES DEUX PLATANES	Rue des Deux Platanes	43
RUE DES DEUX PLATANES	Rue des Deux Platanes	41
RUE DES DEUX PLATANES	Rue des Deux Platanes	39
RUE DES DEUX PLATANES	Rue des Deux Platanes	37
RUE DES DEUX PLATANES	Rue des Deux Platanes	35
RUE DES DEUX PLATANES	Rue des Deux Platanes	33
RUE DES DEUX PLATANES	Rue des Deux Platanes	31
RUE DES DEUX PLATANES	Rue des Deux Platanes	29
RUE DES DEUX PLATANES	Rue des Deux Platanes	27
RUE DES DEUX PLATANES	Rue des Deux Platanes	25
RUE DES DEUX PLATANES	Rue des Deux Platanes	23
RUE DES DEUX PLATANES	Rue des Deux Platanes	21
RUE DES DEUX PLATANES	Rue des Deux Platanes	19
RUE DES DEUX PLATANES	Rue des Deux Platanes	17
RUE DES DEUX PLATANES	Rue des Deux Platanes	15
RUE DES DEUX PLATANES	Rue des Deux Platanes	13
RUE DES DEUX PLATANES	Rue des Deux Platanes	11
RUE DES DEUX PLATANES	Rue des Deux Platanes	9
RUE DES DEUX PLATANES	Rue des Deux Platanes	7
RUE DES DEUX PLATANES	Rue des Deux Platanes	5
RUE DES DEUX PLATANES	Rue des Deux Platanes	3
RUE DES DEUX PLATANES	Rue des Deux Platanes	1
RUE DES DEUX PLATANES	Rue des Deux Platanes	2
RUE DES DEUX PLATANES	Rue des Deux Platanes	4
RUE DES DEUX PLATANES	Rue des Deux Platanes	6
RUE DES DEUX PLATANES	Rue des Deux Platanes	8

RUE DES DEUX PLATANES	Rue des Deux Platanes	
RUE DES DEUX PLATANES	Rue des Deux Platanes	12
RUE DES DEUX PLATANES	Rue des Deux Platanes	14
RUE DES DEUX PLATANES	Rue des Deux Platanes	16
RUE DES DEUX PLATANES	Rue des Deux Platanes	18
RUE DES DEUX PLATANES	Rue des Deux Platanes	20
RUE DES DEUX PLATANES	Rue des Deux Platanes	22
RUE DES DEUX PLATANES	Rue des Deux Platanes	24
RUE DES DEUX PLATANES	Rue des Deux Platanes	26
RUE DES DEUX PLATANES	Rue des Deux Platanes	28
RUE DES DEUX PLATANES	Rue des Deux Platanes	30
RUE DES DEUX PLATANES	Rue des Deux Platanes	32
RUE DES DEUX PLATANES	Rue des Deux Platanes	40
RUE DES DEUX PLATANES	Rue des Deux Platanes	38
RUE DES DEUX PLATANES	Rue des Deux Platanes	36
RUE DES DEUX PLATANES	Rue des Deux Platanes	34
RUE DES DEUX PLATANES	Rue des Deux Platanes	42
RUE DES DEUX PLATANES	Rue des Deux Platanes	44
RUE DES DEUX PLATANES	Rue des Deux Platanes	46
RUE DES DEUX PLATANES	Rue des Deux Platanes	48
RUE DES DEUX PLATANES	Rue des Deux Platanes	50
RUE DES DEUX PLATANES	Rue des Deux Platanes	52
RUE DES DEUX PLATANES	Rue des Deux Platanes	54
RUE DES DEUX PLATANES	Rue des Deux Platanes	56
RUE DES DEUX PLATANES	Rue des Deux Platanes	58
RUE DES EYRIEUX	Rue des Eyrieux	1bis
RUE DES EYRIEUX	Rue des Eyrieux	7bis
RUE DES EYRIEUX	Rue des Eyrieux	9bis
RUE DES EYRIEUX	Rue des Eyrieux	6
RUE DES EYRIEUX	Rue des Eyrieux	13
RUE DES EYRIEUX	Rue des Eyrieux	11
RUE DES EYRIEUX	Rue des Eyrieux	5
RUE DES EYRIEUX	Rue des Eyrieux	1
RUE DES EYRIEUX	Rue des Eyrieux	3
RUE DES EYRIEUX	Rue des Eyrieux	7
RUE DES EYRIEUX	Rue des Eyrieux	9
RUE DES EYRIEUX	Rue des Eyrieux	10
RUE DES MICOCOULIERS	Rue des Micocouliers	1
RUE DES NOYERS	Rue des Noyers	10
RUE DES NOYERS	Rue des Noyers	1
RUE DES NOYERS	Rue des Noyers	3
RUE DES NOYERS	Rue des Noyers	5
RUE DES NOYERS	Rue des Noyers	8
RUE DES NOYERS	Rue des Noyers	2
RUE DES NOYERS	Rue des Noyers	4
RUE DES NOYERS	Rue des Noyers	6
RUE DES SORBRIERS	Rue des Sorbiers	80
RUE DES TROENES	Rue des Troènes	1
RUE DES TROENES	Rue des Troènes	2
RUE DES TROENES	Rue des Troènes	3
RUE DES TROENES	Rue des Troènes	4
RUE DU 19 MARS 1962	Rue du 19 Mars 1962	5
RUE DU 19 MARS 1962	Rue du 19 Mars 1962	3
RUE DU 19 MARS 1962	Rue du 19 Mars 1962	1
RUE DU 19 MARS 1962	Rue du 19 Mars 1962	170
RUE DU 19 MARS 1962	Rue du 19 Mars 1962	190
RUE DU 19 MARS 1962	Rue du 19 Mars 1962	210
RUE DU 19 MARS 1962	Rue du 19 Mars 1962	100
RUE DU 19 MARS 1962	Rue du 19 Mars 1962	160
RUE DU 8 MAI 1945	Rue du 8 Mai 1945	2
RUE DU 8 MAI 1945	Rue du 8 Mai 1945	1
RUE DU CLOS DE L ANCYSE	Rue du Clos de l'Ancyse	7

RUE DU CLOS DE L ANCYSE	Rue du Clos de l'Ancyse	
RUE DU CLOS DE L ANCYSE	Rue du Clos de l'Ancyse	1
RUE DU CLOS DE L ANCYSE	Rue du Clos de l'Ancyse	6
RUE DU CLOS DE L ANCYSE	Rue du Clos de l'Ancyse	4
RUE DU CLOS DE L ANCYSE	Rue du Clos de l'Ancyse	2
RUE DU CLOS DE L ANCYSE	Rue du Clos de l'Ancyse	22
RUE DU CLOS DE L ANCYSE	Rue du Clos de l'Ancyse	20
RUE DU CLOS DE L ANCYSE	Rue du Clos de l'Ancyse	18
RUE DU CLOS DE L ANCYSE	Rue du Clos de l'Ancyse	16
RUE DU CLOS DE L ANCYSE	Rue du Clos de l'Ancyse	14
RUE DU CLOS DE L ANCYSE	Rue du Clos de l'Ancyse	12
RUE DU CLOS DE L ANCYSE	Rue du Clos de l'Ancyse	10
RUE DU CLOS DE L ANCYSE	Rue du Clos de l'Ancyse	8
RUE DU CLOS DE L ANCYSE	Rue du Clos de l'Ancyse	9
RUE DU CLOS DE L ANCYSE	Rue du Clos de l'Ancyse	11
RUE DU CLOS DE L ANCYSE	Rue du Clos de l'Ancyse	3
RUE DU LANGUEDOC	Rue du Languedoc	15bis
RUE DU LANGUEDOC	Rue du Languedoc	13bis
RUE DU LANGUEDOC	Rue du Languedoc	20
RUE DU LANGUEDOC	Rue du Languedoc	18
RUE DU LANGUEDOC	Rue du Languedoc	16
RUE DU LANGUEDOC	Rue du Languedoc	14
RUE DU LANGUEDOC	Rue du Languedoc	12
RUE DU LANGUEDOC	Rue du Languedoc	10
RUE DU LANGUEDOC	Rue du Languedoc	8
RUE DU LANGUEDOC	Rue du Languedoc	6
RUE DU LANGUEDOC	Rue du Languedoc	4
RUE DU LANGUEDOC	Rue du Languedoc	2
RUE DU LANGUEDOC	Rue du Languedoc	1
RUE DU LANGUEDOC	Rue du Languedoc	3
RUE DU LANGUEDOC	Rue du Languedoc	5
RUE DU LANGUEDOC	Rue du Languedoc	7
RUE DU LANGUEDOC	Rue du Languedoc	9
RUE DU LANGUEDOC	Rue du Languedoc	11
RUE DU LANGUEDOC	Rue du Languedoc	15
RUE DU LANGUEDOC	Rue du Languedoc	17
RUE DU LANGUEDOC	Rue du Languedoc	19
RUE DU LANGUEDOC	Rue du Languedoc	13
RUE DU MOULINET	Rue du Moulinet	10
RUE DU MOULINET	Rue du Moulinet	20
RUE DU MOULINET	Rue du Moulinet	18
RUE DU MOULINET	Rue du Moulinet	16
RUE DU MOULINET	Rue du Moulinet	12
RUE DU MOULINET	Rue du Moulinet	14
RUE DU MOULINET	Rue du Moulinet	8
RUE DU MOULINET	Rue du Moulinet	6
RUE DU MOULINET	Rue du Moulinet	1
RUE DU MOULINET	Rue du Moulinet	5
RUE DU MOULINET	Rue du Moulinet	7
RUE DU MOULINET	Rue du Moulinet	9
RUE DU MOULINET	Rue du Moulinet	11
RUE DU MOULINET	Rue du Moulinet	13
RUE DU MOULINET	Rue du Moulinet	15
RUE DU MOULINET	Rue du Moulinet	23
RUE DU MOULINET	Rue du Moulinet	21
RUE DU MOULINET	Rue du Moulinet	19
RUE DU MOULINET	Rue du Moulinet	17
RUE DU PARC	Rue du Parc	1
RUE DU PARC	Rue du Parc	10
RUE DU PARC	Rue du Parc	12
RUE DU PARC	Rue du Parc	14
RUE DU PARC	Rue du Parc	9

RUE FELIX GERMAIN	Rue Félix Germain	5	ID : 030-200034692-20251222-2250_1-DE
RUE FELIX GERMAIN	Rue Félix Germain	4bis	
RUE FELIX GERMAIN	Rue Félix Germain	7	
RUE FELIX GERMAIN	Rue Félix Germain	5	
RUE FELIX GERMAIN	Rue Félix Germain	3	
RUE FELIX GERMAIN	Rue Félix Germain	1	
RUE FELIX GERMAIN	Rue Félix Germain	2	
RUE FELIX GERMAIN	Rue Félix Germain	4	
RUE FELIX GERMAIN	Rue Félix Germain	8	
RUE FELIX GERMAIN	Rue Félix Germain	10	
RUE FELIX GERMAIN	Rue Félix Germain	6	
RUE FRANCOIS MAURIAC	Rue François Mauriac	7	
RUE FRANCOIS MAURIAC	Rue François Mauriac	5	
RUE FRANCOIS MAURIAC	Rue François Mauriac	3	
RUE FRANCOIS MAURIAC	Rue François Mauriac	1	
RUE FRANCOIS MAURIAC	Rue François Mauriac	2	
RUE FRANCOIS MAURIAC	Rue François Mauriac	4	
RUE FRANCOIS MAURIAC	Rue François Mauriac	6	
RUE FRANCOIS MAURIAC	Rue François Mauriac	8	
RUE FREDERIC MISTRAL	Rue Frédéric Mistral	4a	
RUE FREDERIC MISTRAL	Rue Frédéric Mistral	6a	
RUE FREDERIC MISTRAL	Rue Frédéric Mistral	13bis	
RUE FREDERIC MISTRAL	Rue Frédéric Mistral	10	
RUE FREDERIC MISTRAL	Rue Frédéric Mistral	8	
RUE FREDERIC MISTRAL	Rue Frédéric Mistral	21	
RUE FREDERIC MISTRAL	Rue Frédéric Mistral	23	
RUE FREDERIC MISTRAL	Rue Frédéric Mistral	25	
RUE FREDERIC MISTRAL	Rue Frédéric Mistral	27	
RUE FREDERIC MISTRAL	Rue Frédéric Mistral	29	
RUE FREDERIC MISTRAL	Rue Frédéric Mistral	31	
RUE FREDERIC MISTRAL	Rue Frédéric Mistral	7	
RUE FREDERIC MISTRAL	Rue Frédéric Mistral	5	
RUE FREDERIC MISTRAL	Rue Frédéric Mistral	9	
RUE FREDERIC MISTRAL	Rue Frédéric Mistral	2	
RUE FREDERIC MISTRAL	Rue Frédéric Mistral	3	
RUE FREDERIC MISTRAL	Rue Frédéric Mistral	1	
RUE FREDERIC MISTRAL	Rue Frédéric Mistral	4	
RUE FREDERIC MISTRAL	Rue Frédéric Mistral	6	
RUE FREDERIC MISTRAL	Rue Frédéric Mistral	15	
RUE FREDERIC MISTRAL	Rue Frédéric Mistral	17	
RUE FREDERIC MISTRAL	Rue Frédéric Mistral	19	
RUE FREDERIC MISTRAL	Rue Frédéric Mistral	11	
RUE FREDERIC MISTRAL	Rue Frédéric Mistral	13	
RUE GARIDEL ALEGRE	Rue Garidel Alègre	17bis	
RUE GARIDEL ALEGRE	Rue Garidel Alègre	15bis	
RUE GARIDEL ALEGRE	Rue Garidel Alègre	7	
RUE GARIDEL ALEGRE	Rue Garidel Alègre	5	
RUE GARIDEL ALEGRE	Rue Garidel Alègre	1	
RUE GARIDEL ALEGRE	Rue Garidel Alègre	6	
RUE GARIDEL ALEGRE	Rue Garidel Alègre	12	
RUE GARIDEL ALEGRE	Rue Garidel Alègre	3	
RUE GARIDEL ALEGRE	Rue Garidel Alègre	9	
RUE GARIDEL ALEGRE	Rue Garidel Alègre	11	
RUE GARIDEL ALEGRE	Rue Garidel Alègre	19	
RUE GARIDEL ALEGRE	Rue Garidel Alègre	18	
RUE GARIDEL ALEGRE	Rue Garidel Alègre	23	
RUE GARIDEL ALEGRE	Rue Garidel Alègre	21	
RUE GARIDEL ALEGRE	Rue Garidel Alègre	17	
RUE GARIDEL ALEGRE	Rue Garidel Alègre	22	
RUE GARIDEL ALEGRE	Rue Garidel Alègre	24	
RUE GARIDEL ALEGRE	Rue Garidel Alègre	26	
RUE GARIDEL ALEGRE	Rue Garidel Alègre	28	

RUE GARIDEL ALEGRE	Rue Garidel Alègre	
RUE JACQUELINE BRET ANDRE	Rue Jacqueline Bret-André	6
RUE JACQUELINE BRET ANDRE	Rue Jacqueline Bret-André	10
RUE JACQUELINE BRET ANDRE	Rue Jacqueline Bret-André	5
RUE JACQUES BREL	Rue Jacques Brel	21
RUE JACQUES BREL	Rue Jacques Brel	23
RUE JACQUES BREL	Rue Jacques Brel	14
RUE JACQUES BREL	Rue Jacques Brel	12
RUE JACQUES BREL	Rue Jacques Brel	10
RUE JACQUES BREL	Rue Jacques Brel	8
RUE JACQUES BREL	Rue Jacques Brel	6
RUE JACQUES BREL	Rue Jacques Brel	4
RUE JACQUES BREL	Rue Jacques Brel	2
RUE JACQUES BREL	Rue Jacques Brel	1
RUE JACQUES BREL	Rue Jacques Brel	3
RUE JACQUES BREL	Rue Jacques Brel	5
RUE JACQUES BREL	Rue Jacques Brel	7
RUE JACQUES BREL	Rue Jacques Brel	9
RUE JACQUES BREL	Rue Jacques Brel	11
RUE JACQUES BREL	Rue Jacques Brel	13
RUE JACQUES BREL	Rue Jacques Brel	15
RUE JACQUES BREL	Rue Jacques Brel	17
RUE JACQUES BREL	Rue Jacques Brel	19
RUE JACQUES PREVERT	Rue Jacques Prévert	3
RUE JACQUES PREVERT	Rue Jacques Prévert	1
RUE JACQUES PREVERT	Rue Jacques Prévert	6
RUE JACQUES PREVERT	Rue Jacques Prévert	4
RUE JACQUES PREVERT	Rue Jacques Prévert	2
RUE JEAN MOULIN	Rue Jean Moulin	14
RUE JEAN MOULIN	Rue Jean Moulin	12
RUE JEAN MOULIN	Rue Jean Moulin	10
RUE JEAN MOULIN	Rue Jean Moulin	8
RUE JEAN MOULIN	Rue Jean Moulin	6
RUE JEAN MOULIN	Rue Jean Moulin	4
RUE JEAN MOULIN	Rue Jean Moulin	2
RUE JEAN MOULIN	Rue Jean Moulin	3
RUE JEAN MOULIN	Rue Jean Moulin	5
RUE JEAN MOULIN	Rue Jean Moulin	7
RUE JEAN MOULIN	Rue Jean Moulin	9
RUE JEAN NOUGUIER	Rue Jean Nouguier	5
RUE JEAN NOUGUIER	Rue Jean Nouguier	6
RUE JEAN NOUGUIER	Rue Jean Nouguier	7
RUE JEAN NOUGUIER	Rue Jean Nouguier	8
RUE JEAN NOUGUIER	Rue Jean Nouguier	14
RUE JEAN NOUGUIER	Rue Jean Nouguier	1
RUE JEAN NOUGUIER	Rue Jean Nouguier	2
RUE JEAN NOUGUIER	Rue Jean Nouguier	3
RUE JEAN NOUGUIER	Rue Jean Nouguier	4
RUE JEAN NOUGUIER	Rue Jean Nouguier	9
RUE JEAN NOUGUIER	Rue Jean Nouguier	10
RUE JEAN NOUGUIER	Rue Jean Nouguier	11
RUE JEAN NOUGUIER	Rue Jean Nouguier	12
RUE JEAN NOUGUIER	Rue Jean Nouguier	13
RUE JEAN ZAY	Rue Jean Zay	175
RUE JEAN ZAY	Rue Jean Zay	165
RUE JEAN ZAY	Rue Jean Zay	143
RUE JEAN ZAY	Rue Jean Zay	42
RUE JEAN ZAY	Rue Jean Zay	56
RUE JEAN ZAY	Rue Jean Zay	62
RUE JEAN ZAY	Rue Jean Zay	64
RUE JEAN ZAY	Rue Jean Zay	68
RUE JEAN ZAY	Rue Jean Zay	96

RUE JEAN ZAY	Rue Jean Zay	
RUE JEAN ZAY	Rue Jean Zay	124
RUE JEAN ZAY	Rue Jean Zay	140
RUE JEAN ZAY	Rue Jean Zay	158
RUE JEAN ZAY	Rue Jean Zay	174
RUE MARC SANGNIER	Rue Marc Sangnier	27
RUE MARC SANGNIER	Rue Marc Sangnier	29
RUE MARC SANGNIER	Rue Marc Sangnier	41
RUE MARC SANGNIER	Rue Marc Sangnier	37
RUE MARC SANGNIER	Rue Marc Sangnier	31
RUE MARC SANGNIER	Rue Marc Sangnier	33
RUE MARIE CURIE	Rue Marie Curie	11bis
RUE MARIE CURIE	Rue Marie Curie	11ter
RUE MARIE CURIE	Rue Marie Curie	1
RUE MARIE CURIE	Rue Marie Curie	3
RUE MARIE CURIE	Rue Marie Curie	5
RUE MARIE CURIE	Rue Marie Curie	7
RUE MARIE CURIE	Rue Marie Curie	9
RUE MARIE CURIE	Rue Marie Curie	14
RUE MARIE CURIE	Rue Marie Curie	12
RUE MARIE CURIE	Rue Marie Curie	10
RUE MARIE CURIE	Rue Marie Curie	8
RUE MARIE CURIE	Rue Marie Curie	6
RUE MARIE CURIE	Rue Marie Curie	4
RUE MARIE CURIE	Rue Marie Curie	2
RUE MARIE CURIE	Rue Marie Curie	11
RUE MOLIERE	Rue Molière	10
RUE MOLIERE	Rue Molière	8
RUE RACINE	Rue Racine	2
RUE RACINE	Rue Racine	4
RUE RACINE	Rue Racine	3
RUE RACINE	Rue Racine	5
RUE RACINE	Rue Racine	1
RUE SAINT MICHEL	Rue Saint-Michel	2bis
RUE SAINT MICHEL	Rue Saint-Michel	4
RUE SAINT MICHEL	Rue Saint-Michel	6
RUE SAINT MICHEL	Rue Saint-Michel	8
RUE SAINT MICHEL	Rue Saint-Michel	5
RUE SAINT MICHEL	Rue Saint-Michel	7
RUE SAINT MICHEL	Rue Saint-Michel	9
RUE SAINT MICHEL	Rue Saint-Michel	11
RUE SAINT MICHEL	Rue Saint-Michel	3
RUE SAINT MICHEL	Rue Saint-Michel	10
RUE SAINT MICHEL	Rue Saint-Michel	2
RUE VICTOR HUGO	Rue Victor Hugo	1bis
RUE VICTOR HUGO	Rue Victor Hugo	7bis
RUE VICTOR HUGO	Rue Victor Hugo	24
RUE VICTOR HUGO	Rue Victor Hugo	22
RUE VICTOR HUGO	Rue Victor Hugo	20
RUE VICTOR HUGO	Rue Victor Hugo	18
RUE VICTOR HUGO	Rue Victor Hugo	10
RUE VICTOR HUGO	Rue Victor Hugo	16
RUE VICTOR HUGO	Rue Victor Hugo	14
RUE VICTOR HUGO	Rue Victor Hugo	12
RUE VICTOR HUGO	Rue Victor Hugo	2
RUE VICTOR HUGO	Rue Victor Hugo	5
RUE VICTOR HUGO	Rue Victor Hugo	7
RUE VICTOR HUGO	Rue Victor Hugo	1
RUE VICTOR HUGO	Rue Victor Hugo	3
RUE VICTOR HUGO	Rue Victor Hugo	9
RUE VICTOR HUGO	Rue Victor Hugo	11
RUE VICTOR HUGO	Rue Victor Hugo	13

RUE VICTOR HUGO	Rue Victor Hugo	
RUE VICTOR HUGO	Rue Victor Hugo	17
RUE VICTOR HUGO	Rue Victor Hugo	19
RUE VICTOR HUGO	Rue Victor Hugo	21
RUE VICTOR HUGO	Rue Victor Hugo	23
RUE VICTOR HUGO	Rue Victor Hugo	28
RUE VICTOR HUGO	Rue Victor Hugo	26
TRAVERSE DE L'ANDRONASSE	Traverse de l'Andronasse	8bis
TRAVERSE DE L'ANDRONASSE	Traverse de l'Andronasse	6
TRAVERSE DE L'ANDRONASSE	Traverse de l'Andronasse	4
TRAVERSE DE L'ANDRONASSE	Traverse de l'Andronasse	8
TRAVERSE DE L'ANDRONASSE	Traverse de l'Andronasse	10
TRAVERSE DE L'ANDRONASSE	Traverse de l'Andronasse	3
TRAVERSE DE L'ANDRONASSE	Traverse de l'Andronasse	5
TRAVERSE DE L'ANDRONASSE	Traverse de l'Andronasse	7
TRAVERSE DE L'ANDRONASSE	Traverse de l'Andronasse	11
TRAVERSE DE L'ANDRONASSE	Traverse de l'Andronasse	13
TRAVERSE DU BOSQUET	Traverse du Bosquet	1
TRAVERSE DU BOSQUET	Traverse du Bosquet	3
TRAVERSE DU BOSQUET	Traverse du Bosquet	5